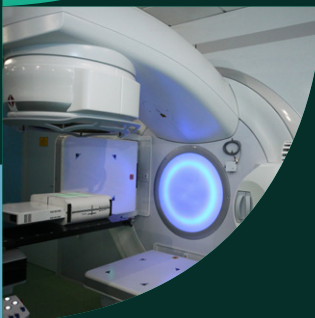
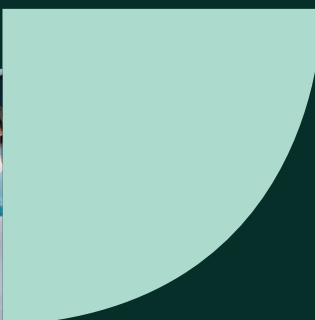


RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025





SOMMAIRE

01 — Profil du Groupe

Comprendre Vicenne : positionnement, modèle et fondamentaux

- Mot du Président du conseil d'administration
- Vicenne en bref : identité, mission et valeurs
- Une trajectoire construite sur plus de 30 ans
- Nos métiers : une expertise au cœur des technologies de santé
- Nos marchés : des dynamiques structurellement porteuses
- Nos filiales : un modèle structuré et complémentaire
- Un modèle intégré de création de valeur
- Stratégie et perspectives de développement
- Actionnariat : une base stable et engagée
- Équipe dirigeante

02 — Rapport d'activité

Une année charnière pour le Groupe

- Entretien avec le Directeur Général
- Faits marquants de l'exercice
- Chiffres clés

03 — Rapport ESG

Structurer une démarche responsable en lien avec nos métiers

- Édito ESG du Directeur Général
- Impact positif de Vicenne
- À propos du rapport ESG
- À l'écoute des parties prenantes
- Identification et hiérarchisation des enjeux ESG
- Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable
- Une gouvernance responsable et transparente
- Encadrer les impacts liés aux activités et aux flux sensibles
- Développer les compétences et accompagner les équipes
- Contribuer au fonctionnement des systèmes de santé

04 — Comptes Annuels

- Rapport de gestion
- États financiers
- Annexes
- Rapports des commissaires aux comptes



01

Profil

Mot du Président du conseil d'administration



Adil Bennani

Président du conseil
d'administration de Vicenne

**En 2025, Vicenne a franchi
une étape déterminante
de son histoire avec son
introduction en bourse**

«Depuis sa création, Vicenne s'est développée sur des fondamentaux solides : une vision entrepreneuriale de long terme, une culture de la performance et une capacité constante à s'adapter aux évolutions de son secteur d'activité.»

En 2025, Vicenne a franchi une étape déterminante de son histoire avec son introduction en bourse. Cette opération vient consacrer plus de 33 années de croissance bâties avec rigueur, au service d'une mission claire : relier l'innovation technologique au soin humain, en apportant aux professionnels de santé des équipements, des solutions et des services à forte valeur ajoutée.

Depuis sa création, Vicenne s'est développée sur des fondamentaux solides : une vision entrepreneuriale de long terme, une culture de la performance et une capacité constante d'adaptation aux évolutions de son secteur.

Ce parcours s'est également construit autour d'un positionnement pionnier, assumé dès l'origine : celui d'un partenaire capable d'introduire, au moment où elles émergent, les innovations les plus avancées au service des professionnels de santé. Sur des segments aussi structurants que l'imagerie médicale, la cardiologie interventionnelle, la radiothérapie ou la chirurgie, le Groupe a été à l'origine de nombreuses premières au Maroc.

Il a notamment introduit les premiers stents cardiaques et défibrillateurs implantables, ainsi que l'électrophysiologie pour le traitement des troubles du rythme cardiaque, marquant une avancée majeure dans leur prise en charge.

Le Groupe a également déployé la radiochirurgie stéréotaxique pour les pathologies du système nerveux, des salles hybrides de dernière génération combinant imagerie de pointe et gestes interventionnels, ainsi que la première salle de cathétérisme biplan dédiée aux interventions complexes de neuroradiologie. Enfin, l'introduction de l'immunohistochimie (IHC) a permis un saut qualitatif significatif en matière de diagnostic, notamment en cancérologie, à une époque où ces analyses restaient peu accessibles. Cette dynamique s'est poursuivie en 2025 avec l'installation de la première IRM sans hélium au Maroc, le lancement d'AVEIR, pacemaker sans sonde, ainsi que l'élargissement de l'offre auditive avec les technologies de conduction osseuse OSIA.

Autant de jalons qui illustrent la capacité d'innovation continue du Groupe et sa volonté d'élever durablement le niveau des soins accessibles aux patients, au Maroc comme en Afrique.

L'introduction en bourse marque une nouvelle étape dans cette trajectoire. Elle reflète la maturité atteinte par le Groupe et sa capacité à se projeter durablement dans un environnement à la fois exigeant et porteur d'opportunités.

La confiance exprimée par les investisseurs s'accompagne d'une responsabilité accrue en matière de gouvernance, de transparence financière, de discipline dans l'allocation du capital et de création de valeur sur le long terme. Cet engagement est pleinement assumé. En tant que garant de l'alignement des choix stratégiques avec l'intérêt durable des actionnaires et des parties prenantes, le conseil d'administration réaffirme son rôle et son niveau d'exigence.

La feuille de route des prochaines années s'inscrit dans la continuité de cette dynamique.

Elle repose sur le renforcement de la croissance organique, le développement d'opérations de croissance externe ciblées, ainsi que sur l'investissement dans de nouveaux relais de croissance, notamment autour de la digitalisation, de l'intelligence artificielle et de la valorisation des données de santé. Le Groupe entend également renforcer sa présence en Afrique francophone.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble des collaborateurs, partenaires et actionnaires de Vicenne pour leur engagement et leur confiance tout au long de cette année charnière. Leur mobilisation collective a permis au Groupe de franchir une étape majeure et d'aborder l'avenir avec ambition, responsabilité et lucidité.

Identité et valeurs

Un modèle intégré au service de la technologie et de la performance des systèmes de santé

Le Groupe Vicenne est un acteur de référence dans la fourniture de solutions médicales à forte composante technologique.

À travers une approche intégrée, le Groupe accompagne les établissements hospitaliers publics et privés, les cliniques et les laboratoires sur des services critiques : diagnostic, bloc opératoire, réanimation, oncologie, cardiologie et gestion des déchets médicaux.

En tant qu'intégrateur de technologies médicales, Vicenne sélectionne, déploie et maintient des solutions issues des meilleurs standards internationaux, en les adaptant aux réalités opérationnelles et aux contraintes spécifiques de chaque établissement. Cette organisation permet au Groupe de se positionner comme un partenaire global et durable des acteurs de la santé, contribuant à l'amélioration de la qualité des soins et à l'optimisation des infrastructures médicales.



Depuis 1992, Vicenne construit des ponts entre l'innovation technologique mondiale et les réalités du terrain africain.

Notre mission est de rendre la technologie médicale de pointe accessible et opérationnelle dans nos régions, en équipant, formant et accompagnant les établissements de santé avec des solutions sélectionnées parmi les meilleurs standards internationaux et déployées avec la proximité d'un acteur ancré sur le continent.



Notre raison d'être

«Rendre la technologie médicale de pointe accessible et opérationnelle dans nos régions.»

Nos valeurs



Fort de partenariats exclusifs avec des acteurs de référence mondiale, Elekta, Philips, Beckman Coulter, IBA, Mindray, Abbott, Vicenne sélectionne, intègre et déploie les solutions les plus avancées au service d'environnements médicaux exigeants. L'expertise est le cœur de notre valeur ajoutée, mesurable à chaque diagnostic posé, chaque intervention réalisée et chaque équipement maintenu en condition opérationnelle.



Présent sur trois marchés africains et fort de plus de trente ans d'expérience aux côtés des professionnels de santé locaux, Vicenne conjugue une connaissance fine des réalités terrain avec une ambition structurée d'expansion, fondement de la pertinence et de la durabilité de notre modèle.



Opérer dans le secteur de la santé impose une exigence sans compromis. La rigueur s'applique à la sélection de nos partenaires technologiques, à la qualité de nos déploiements et à l'exactitude de nos engagements. La responsabilité s'étend envers les établissements qui nous font confiance, les patients qu'ils accueillent et les actionnaires qui accompagnent notre développement.



Historique du Groupe Vicenne

ÉVÉNEMENTS CLÉS (1992–2025)



33 ans d'innovation et d'impact

Les racines de Vicenne remontent à 1992, année des premières activités du Groupe dans la distribution d'équipements médicaux au Maroc.

Structuré et formalisé sous le nom de Best Health en 2004, le Groupe a progressivement élargi son offre et son périmètre pour s'imposer aujourd'hui comme l'un des principaux fournisseurs d'équipements, de solutions et de services à forte composante technologique destinés aux professionnels de la santé au Maroc.

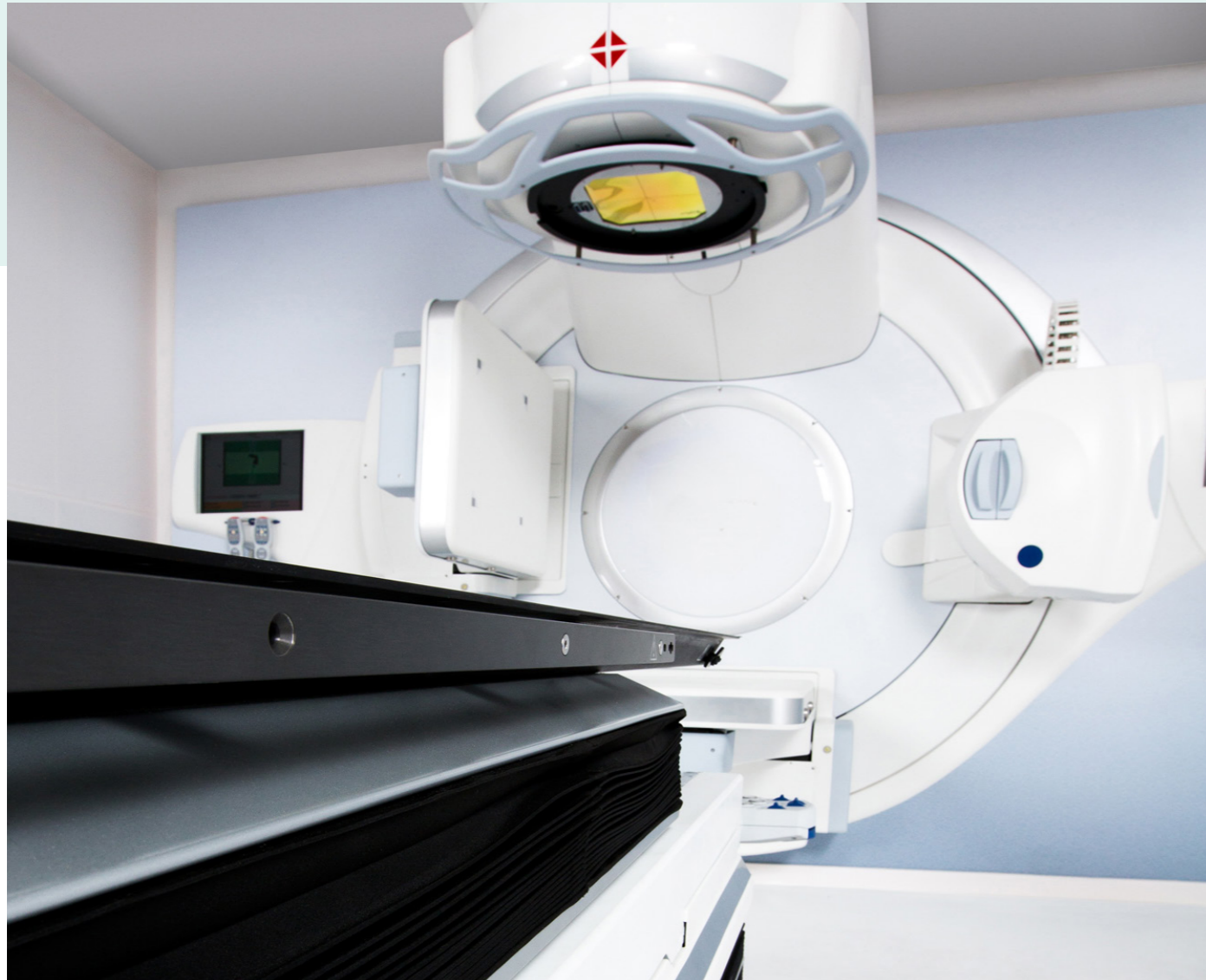
Le Groupe se distingue par un positionnement fort sur différents segments, notamment les équipements lourds et semi-lourds (radiothérapie, imagerie médicale, équipements hospitaliers, laboratoires), les dispositifs médicaux implantables et le diagnostic in vitro. Depuis 2022, le Groupe propose également des services de gestion des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) via sa filiale Vicenne Environnement⁽¹⁾.

(1) Nouveau nom depuis 2026, anciennement Saiss Environnement

Nos métiers

Vicenne est un acteur intégré des technologies de santé, positionné à l'interface entre les fabricants internationaux, les exigences techniques et réglementaires locales, et les besoins opérationnels des établissements de soins. Le Groupe conçoit et déploie des solutions à forte composante technologique, combinant équipements, implantables et réactifs, ainsi que des prestations de services, afin d'accompagner durablement les professionnels de santé dans l'amélioration de la qualité de prise en charge des patients.

Structuré autour de cinq segments d'activité complémentaires, le Groupe intervient sur l'ensemble du cycle de vie des solutions déployées : de la sélection et l'intégration des technologies, à l'installation, la mise en service, la maintenance et la formation, jusqu'à la gestion de flux spécifiques tels que les déchets médicaux. Cette organisation permet à Vicenne de sécuriser la qualité de service, la continuité opérationnelle et la création de valeur durable pour ses clients.



Équipements médicaux

L'activité Équipements médicaux regroupe des équipements lourds et semi-lourds couvrant notamment la radiothérapie, l'imagerie, les équipements hospitaliers de bloc opératoire et de réanimation ainsi que le laboratoire (biologie médicale, analyse chimique). Vicenne intervient sur des projets à forte technicité, pour lesquels la valeur créée ne se limite pas à la fourniture de matériel, mais s'inscrit dans la maîtrise du cycle de vie du projet, complétée par des services détaillés dans la section dédiée page suivante. Cette approche "solution" répond aux exigences de fiabilité, de sécurité comme de continuité de service propres aux environnements de soins.



Implantables et réactifs

Vicenne opère également une activité significative dans les dispositifs implantables, au service de spécialités médicales telles que la cardiologie, l'oncologie et la chirurgie, l'ORL, et les réactifs au service de la biologie médicale.

Ce segment se distingue par un niveau d'expertise élevé, ainsi que par un accompagnement technique au plus près des praticiens, y compris en conditions opératoires, lorsque cela est nécessaire.



Services

Le développement des services constitue un pilier essentiel du modèle de Vicenne. Le Groupe propose des prestations incluant la mise en service d'équipements, la maintenance préventive et corrective, ainsi que la formation. Le Groupe propose également des solutions logicielles complémentaires permettant le suivi et la gestion des équipements et des parcs installés.

Les contrats de service peuvent s'étendre sur plusieurs années, avec pour objectif de garantir la disponibilité opérationnelle des équipements et la performance des parcs installés.

Cette activité s'appuie sur un dispositif technique structuré, composé de techniciens et d'ingénieurs biomédicaux qualifiés et certifiés. En renforçant la récurrence des revenus et la proximité client, les services contribuent à la robustesse du modèle et à la fidélisation sur le long terme.



Gestion des déchets médicaux

Vicenne est également présent sur le segment du traitement des déchets d'activités de soins à risque infectieux, à travers une offre intégrée couvrant la collecte, le transport et l'élimination dans le respect des exigences réglementaires et opérationnelles. Cette activité s'inscrit dans la dynamique globale de professionnalisation de la gestion des déchets médicaux et répond aux attentes croissantes des établissements de santé en matière de traçabilité, de conformité et de sécurité.

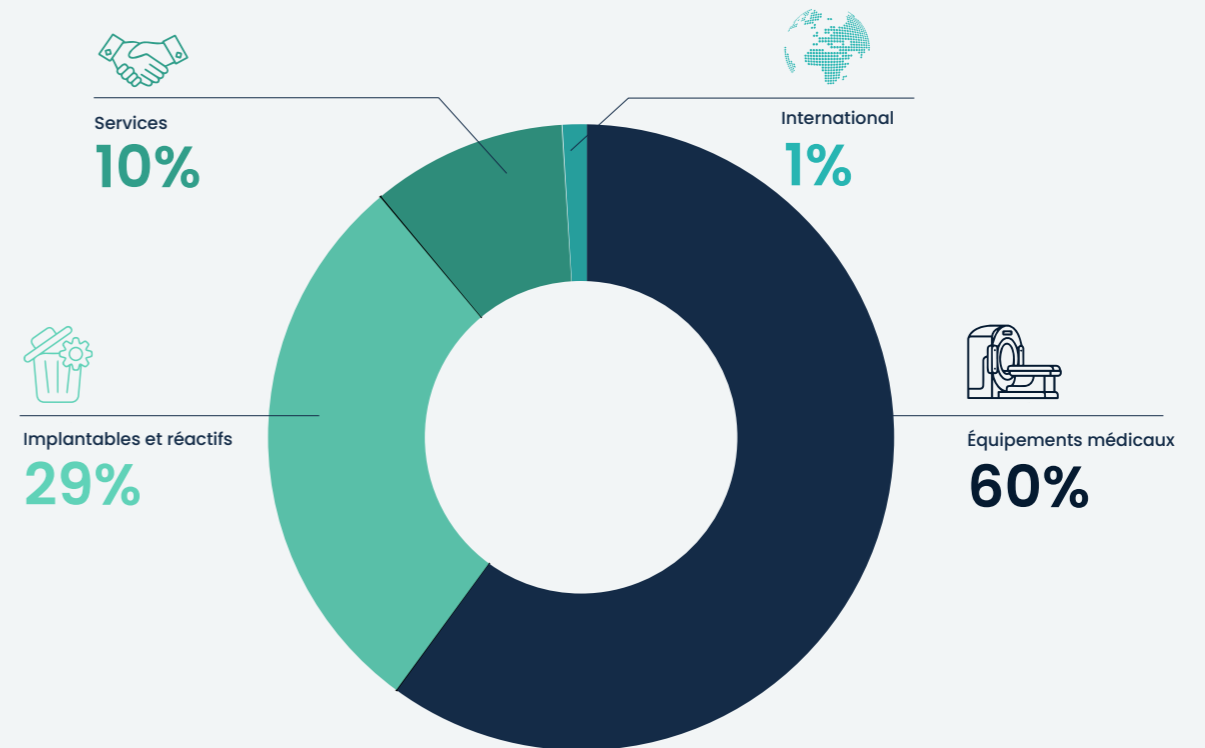


International

Vicenne dispose d'une présence internationale, notamment au Sénégal et en Côte d'Ivoire, où le Groupe déploie progressivement son modèle en s'appuyant sur une offre diversifiée : équipements, consommables spécialisés et services. Cette démarche vise à capitaliser sur les savoir-faire historiques du Groupe, tout en développant de manière sélective de nouveaux relais de croissance.



Répartition du chiffre d'affaires de Vicenne par segment



Nos marchés

Des marchés portés par une transformation structurelle profonde

UN SYSTÈME HISTORIQUEMENT SOUS-ÉQUIPÉ FACE À UNE DEMANDE EN HAUSSE

Le marché marocain de la santé bénéficie de dynamiques structurellement porteuses qui soutiennent durablement la demande en équipements, en consommables et en services médicaux.

Le déficit d'équipement historique, la pression démographique croissante et le soutien public massif convergent ensemble pour créer une demande durable en équipements, consommables et services médicaux.

UN SOUTIEN PUBLIC MASSIF SUR UN MARCHÉ EN FORT RATTRAPAGE

42,4 Md

Budget santé 2026 (MAD)

+14,6%

TCAM budget santé 2020-2026

À cette demande structurelle s'ajoute un soutien massif des pouvoirs publics. Le budget de la santé a progressé à un rythme soutenu, atteignant 42,4 milliards de dirhams en 2026, contre 18,7 milliards en 2020, soit un taux de croissance annuel moyen de 14,6 % sur la période. Cette montée en puissance de l'effort public s'accompagne de l'extension de la couverture médicale, avec 32 millions de bénéficiaires de l'Assurance Maladie Obligatoire, ainsi que d'un programme de renforcement des infrastructures, incluant notamment le déploiement des Groupements Sanitaires Territoriaux (GST), la réhabilitation de 1 600 centres de santé et de 91 hôpitaux, ainsi que l'ouverture du CHU de Rabat.



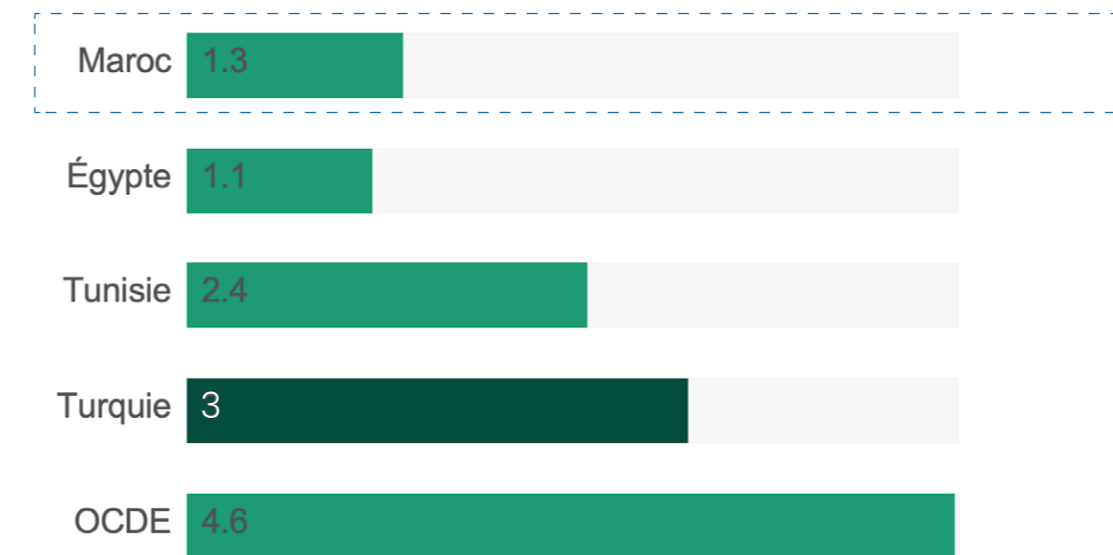
UN SYSTÈME HISTORIQUEMENT SOUS-ÉQUIPÉ FACE À UNE DEMANDE EN HAUSSE

Avec 47 000 lits hospitaliers, le Maroc dispose d'un ratio de 1,3 lit pour 1 000 habitants. Une convergence vers le niveau turc (3,0) impliquerait de porter la capacité nationale au-delà de 100 000 lits, soit plus du double du parc actuel. Ce besoin de rattrapage constitue un moteur durable de la demande en équipements médicaux. Il se double d'une contrainte géographique structurelle : la majorité des lits hospitaliers existants est concentrée dans seulement cinq régions du pays, laissant une large part du territoire en situation de sous-équipement persistant.

Le déficit porte plus particulièrement sur les équipements de haute technologie : le secteur hospitalier public marocain ne dispose que de 24 IRM et 129 scanographes pour l'ensemble du territoire national. Pour répondre à ces besoins, une quarantaine de projets hospitaliers sont actuellement en cours de réalisation, représentant plus de 4 700 lits supplémentaires à terme.

+50 000

lits supplémentaires nécessaires pour aligner le Maroc sur le benchmark turc, soit un doublement du parc actuel de 47 000 lits, et une demande structurelle considérable sur les prochaines décennies.



Source : Ministère de la Santé (Maroc) · Banque Mondiale.

Ce déficit s'inscrit dans un contexte où la pression démographique et épidémiologique s'intensifie sous l'effet du vieillissement progressif de la population et de la progression des maladies chroniques. Les pathologies cardiovasculaires, oncologiques et métaboliques dont la prévalence augmente structurellement avec l'allongement de l'espérance de vie génèrent une demande croissante sur des spécialités à forte intensité technologique : cardiologie interventionnelle, radiothérapie, imagerie diagnostique, biologie médicale.

Ce sont précisément les domaines dans lesquels Vicenne est positionné depuis plus de trente ans, et qui concentrent l'essentiel de son portefeuille de solutions et de partenariats technologiques.

DE NOUVEAUX PRESCRIPTEURS QUI ÉLARGISSENT LE MARCHÉ ADRESSABLE

Un secteur privé en pleine accélération

Au-delà de l'investissement public, la transformation du secteur privé constitue un moteur de croissance structurel pour les marchés adressés par Vicenne. Grands groupes hospitaliers, cliniques indépendantes et nouveaux établissements universitaires forment un tissu de prescripteurs en expansion continue.



Grands groupes hospitaliers nationaux

La montée en puissance d'acteurs nationaux de référence comme Akdital, Oncorad, CIM ou Vitalys multiplie les projets d'infrastructures hospitalières de grande envergure, porteurs de commandes d'équipements lourds et de contrats de services récurrents.

Cliniques indépendantes et groupements de médecins

Les cliniques privées hors grands groupes, longtemps premier vecteur de croissance du secteur, ainsi que les associations et groupements de médecins spécialistes constituent également une base de prescripteurs large et diffuse. Leur développement génère une demande récurrente en équipements, implantables et consommables.

Nouveaux établissements à vocation médicale

La Fondation Mohammed VI déploie son programme d'Hôpitaux Universitaires de Proximité (HUP), renforçant le maillage territorial. Les nouvelles facultés de médecine privées génèrent à leur tour une demande croissante en plateaux techniques et équipements cliniques.

Résultante pour Vicenne

L'ensemble de ces acteurs constitue une base de prescripteurs élargie dont la montée en puissance soutient structurellement la demande adressée aux intégrateurs de solutions médicales.

TROIS SEGMENTS, TROIS DYNAMIQUES DE CROISSANCE

Vicenne opère sur trois segments complémentaires dont les dynamiques sont portées par les mêmes catalyseurs structurels : extension de l'AMO, investissement public, expansion du secteur privé.

Équipements médicaux :

développement soutenu du marché, marqué par une augmentation continue des investissements et des besoins en équipements médicaux



Le marché de l'équipement médical est porté par les investissements réalisés dans les infrastructures hospitalières et par l'adoption de technologies médicales de plus en plus avancées. Les établissements de santé investissent notamment dans des équipements lourds et semi lourds, tels que les systèmes d'imagerie médicale, les équipements de radiothérapie ou les plateaux techniques hospitaliers. Ces équipements connaissent des cycles d'innovation rapides, qui soutiennent le renouvellement des installations existantes et alimentent de nouveaux besoins d'investissement.

Sur la période 2022-2027, le marché des équipements médicaux affiche une croissance annuelle moyenne de près de 8 %, portant la taille du marché vers 5,9 milliards de MAD à l'horizon 2027. La réforme des GST ainsi que le développement des groupes de santé privés devraient contribuer à ce développement.

+8%

TCAM 2022-2027

5,9Md MAD

taille estimée du marché en 2027

Implantables et réactifs :

croissance du marché portée par l'extension de l'offre de soins



Le marché des consommables médicaux repose sur une demande structurellement récurrente liée à l'activité quotidienne des établissements de santé. Sur la période 2022-2027, ce marché enregistre une croissance annuelle moyenne d'environ 10 %, pour atteindre près de 3,3 milliards de MAD à l'horizon 2027. Cette croissance devrait être tirée par l'extension de la couverture médicale, ainsi que par le renforcement des infrastructures de santé, dans le cadre de la politique gouvernementale actuelle. La croissance sera particulièrement forte dans les secteurs de la biologie médicale, de l'oncologie et de la radiologie.

+10%

TCAM 2022-2027

3,3 Md MAD

taille estimée du marché en 2027

Gestion des déchets médicaux :

un marché d'avenir en structuration



La gestion des déchets issus des activités de soins constitue un marché en forte croissance, porté par le développement du système de santé et par le renforcement progressif du cadre réglementaire. L'augmentation du volume de déchets médicaux générés par les infrastructures de santé, ainsi que les exigences accrues en matière de traitement et de traçabilité, contribuent à structurer progressivement ce marché et à favoriser l'émergence d'acteurs spécialisés. Sur la période 2022-2027, le marché de la gestion des déchets médicaux affiche une croissance annuelle moyenne d'environ 15 %, portant le marché à plus de 208 millions de MAD à l'horizon 2027.

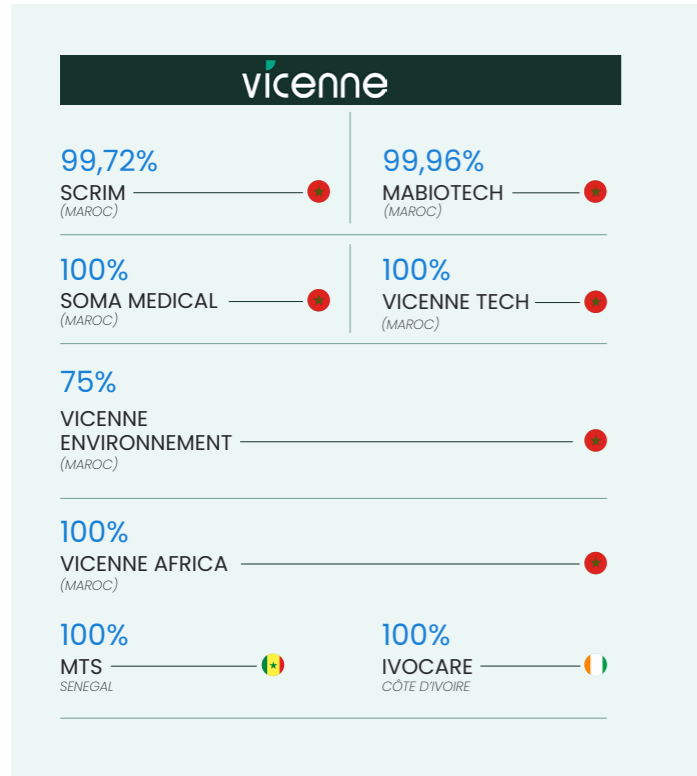
+15%

TCAM 2022-2027

208 M MAD

taille estimée du marché en 2027

Nos filiales



Réactifs, équipements scientifiques et diagnostic

Fondée en 1992, Mabiotech est un acteur clé du diagnostic in vitro et de l'analyse chimique au Maroc. Spécialisée dans la distribution de réactifs, d'équipements scientifiques et de solutions de diagnostic médical et industriel, elle collabore depuis plus de 30 ans avec hôpitaux, laboratoires, cliniques et industries pharmaceutiques et biotechnologiques. Intégrée au groupe Vicenne en 2020, Mabiotech a renforcé son engagement envers l'innovation et l'excellence.



Équipements médicaux lourds et semi-lourds

Créée en 1969, SCRIM est un acteur majeur de la distribution d'équipements médicaux de haute technologie au Maroc, couvrant des spécialités à forte valeur ajoutée : imagerie, oncologie, cardiologie, chirurgie et réanimation. SCRIM accompagne ses clients sur l'ensemble du cycle de vie de leurs projets, de l'étude de faisabilité à la mise en service, en passant par la formation des utilisateurs et la maintenance technique et applicative.



Dispositifs médicaux implantables

Leader marocain des dispositifs médicaux implantables, Soma Medical accompagne les professionnels de santé avec des solutions technologiques à forte valeur ajoutée. En s'appuyant sur des partenariats avec des acteurs internationaux de référence, Soma Medical transforme les pratiques médicales pour un impact durable sur la qualité des soins et la vie des patients.



Gestion et traitement des déchets médicaux et industriels

Acteur de référence dans la gestion et le traitement des déchets médicaux et industriels au Maroc, Vicenne Environnement accompagne les établissements de santé, laboratoires et industries pharmaceutiques avec des solutions conformes aux normes environnementales les plus strictes. Son approche allie expertise réglementaire, innovation technologique et responsabilité environnementale pour une prise en charge sécurisée des déchets à risque.



IVOCARE en Côte d'Ivoire et MTS au Sénégal, avec l'ambition de déployer le modèle de Vicenne au plus près des besoins locaux.

Présent en Côte d'Ivoire via IVOCARE et au Sénégal via MTS, Vicenne Africa porte le développement régional du groupe en Afrique de l'Ouest. IVOCARE couvre l'oncologie, la cardiologie interventionnelle, la rythmologie et les implants auditifs, en s'appuyant sur des partenariats avec Elekta, Abbott et Cochlear.

MTS adresse quant à elle les équipements de diagnostic, de surveillance et de traitement, les réactifs de laboratoire et les solutions cardiovasculaires.



Solutions digitales

Créée en 2026, Vicenne Tech regroupe l'ensemble des activités logicielles du groupe, axe stratégique de Vicenne.

Sa mission est de développer une offre complémentaire aux équipements distribués, avec un accent sur les logiciels d'imagerie, les outils de contrôle qualité en radiologie, les systèmes d'information hospitaliers et les solutions d'intelligence artificielle au service du diagnostic.

Segment	Équipements médicaux	Implantables et réactifs	Services	International
SCRIM Groupe Vicenne	■		■	
SOMA MEDICAL Groupe Vicenne		■		
MABIOTECH Groupe Vicenne	■	■	■	
VICENNE ENVIRONNEMENT			■	
IVOCARE Vicenne Africa MTS Vicenne Africa				■
VICENNE TECH			■	

(i) Nouveau nom depuis 2026, anciennement Saiss Environnement

Nos partenaires

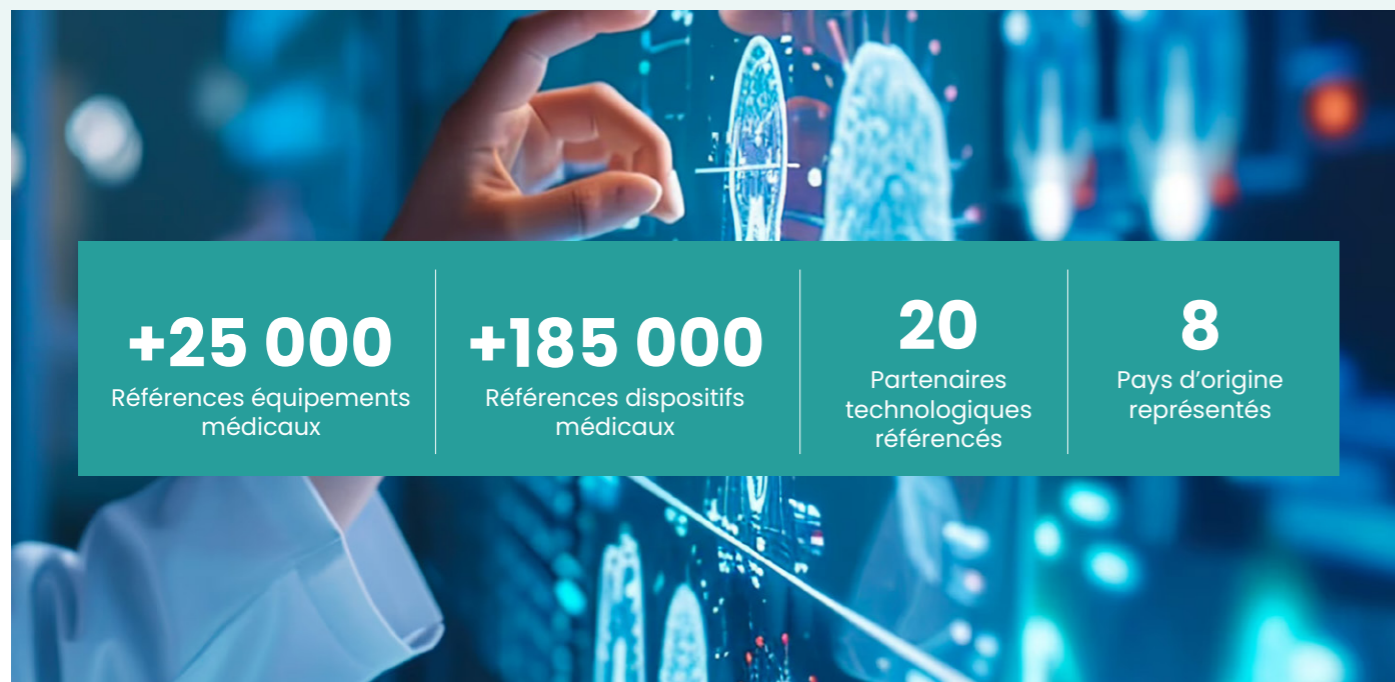
Des partenariats technologiques de premier rang, construits sur la durée

Les partenariats industriels de Vicenne reflètent la reconnaissance, par les fabricants internationaux les plus exigeants, de la capacité du Groupe à déployer et à opérer des solutions médicales complexes dans des environnements de soins à hautes contraintes techniques et réglementaires. Les acteurs avec lesquels Vicenne travaille – Elekta en radiothérapie, Philips en imagerie médicale, Abbott en cardiologie interventionnelle, Beckman Coulter en biologie médicale – sélectionnent leurs partenaires sur la base de critères stricts : maîtrise technique des équipes, capacité d'intégration et de mise en service, dispositif de maintenance certifié, connaissance approfondie des marchés locaux et conformité aux standards réglementaires applicables.

Pour accompagner ses clients dans la durée, Vicenne s'appuie sur des départements techniques composés d'ingénieurs biomédicaux et de techniciens qualifiés et certifiés directement par les fabricants.

Cette certification constitue la condition d'accès aux cartes de distribution, dont certaines sont détenues exclusivement par le Groupe au Maroc. La valeur que Vicenne apporte à ses clients ne se limite pas à la fourniture d'équipements. Elle couvre l'ensemble du cycle de vie des solutions déployées : conseil en amont, conception des environnements techniques, installation, mise en service, formation des équipes médicales, puis maintenance préventive et corrective dans la durée. C'est cette approche intégrée qui fonde la confiance des fabricants partenaires et qui distingue Vicenne d'un acteur de distribution classique.

Ces partenariats, pour la plupart construits sur plusieurs décennies et régulièrement renouvelés, témoignent d'une relation de confiance qui s'approfondit à mesure que le Groupe élargit son empreinte sur le continent africain et renforce ses capacités d'exécution.



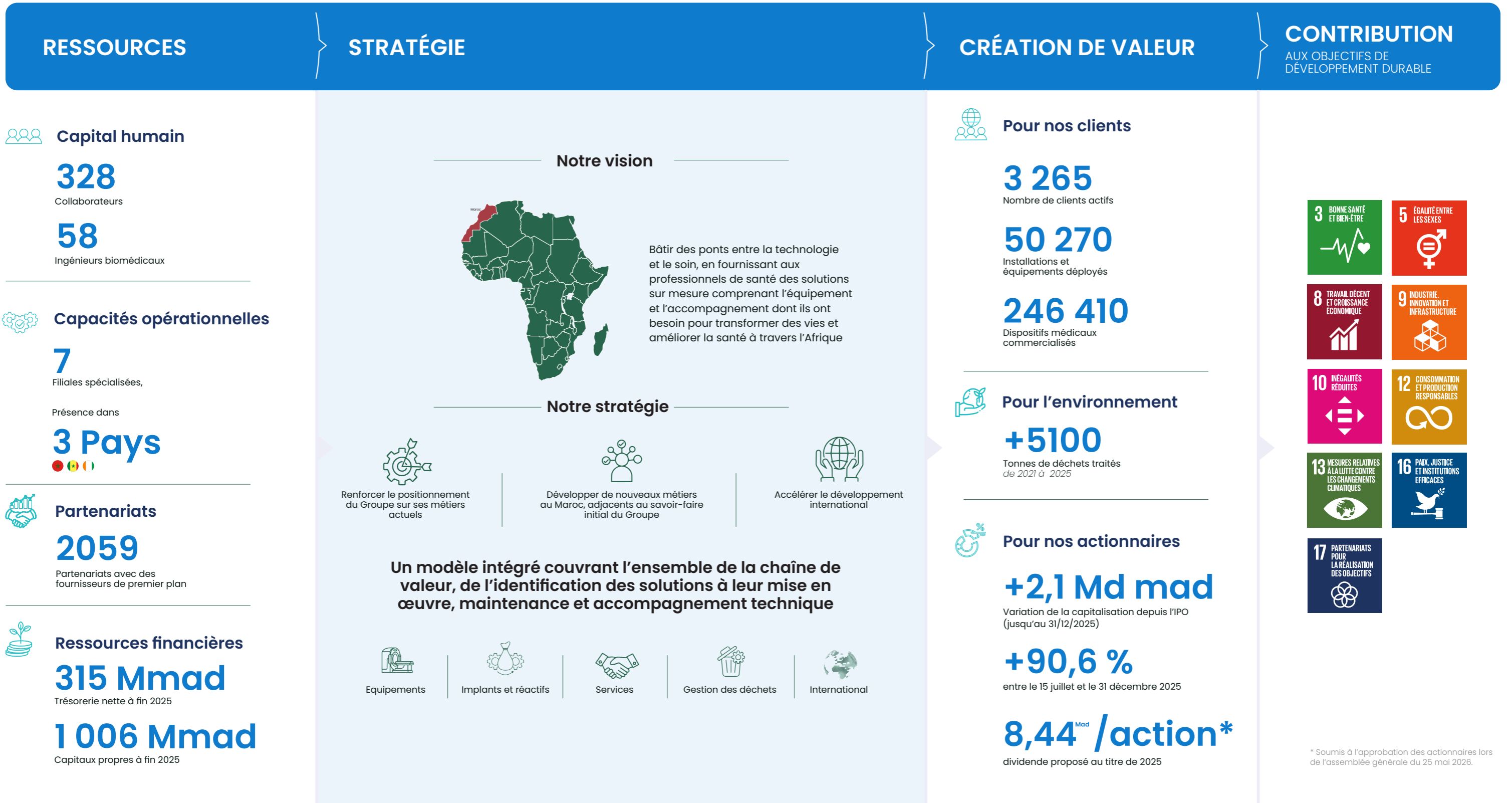
Sélection de partenaires technologiques

Imagerie & Radiologie		
Partenaire	Pays	Domaine
Philips Medical Solutions	Pays-Bas	IRM, scanner CT, cathétérisme, radiologie numérique
Mindray	Chine	Échographie & imagerie diagnostique
Stephanix	France	Radiologie numérique mid-range
Delmont Imaging	France	Imagerie per-opérateur
Oncologie & Radiothérapie		
Partenaire	Pays	Domaine
Elekta	Suède	Accélérateurs linéaires & planification oncologique
IBA Dosimetry	Belgique	Contrôle qualité en radiothérapie
C-RAD	Belgique	Radiothérapie guidée par la surface
Cardiologie, Chirurgie & ORL		
Partenaire	Pays	Domaine
Abbott	États-Unis	Cardiologie interventionnelle & implantables
Eurosets	Italie	Chirurgie cardiaque – circuits CEC
Teleflex	États-Unis	Réanimation & accès vasculaire
BD (Becton Dickinson)	États-Unis	Consommables chirurgicaux & vasculaires
Cochlear	Australie	Implants auditifs & conduction osseuse
Biologie médicale & Diagnostic		
Partenaire	Pays	Domaine
Beckman Coulter Dx	États-Unis	Biochimie, immunoanalyse, hématologie
Beckman Coulter LS	États-Unis	Cytométrie en flux & Life Science
Werfen	Espagne	Hémostase, autoimmunité, immunohématologie
Thermo Fisher Scientific	États-Unis	Biologie moléculaire & génomique
Cepheid	États-Unis	Diagnostic moléculaire rapide PCR
MGI Tech / BGI Genomics	Chine	Séquençage ADN nouvelle génération
Équipements hospitaliers		
Partenaire	Pays	Domaine
Mindray	Chine	Monitoring patient, respirateurs, anesthésie
Promotal	France	Mobilier médical & équipements d'examen
Pardo	Espagne	Lits médicaux & équipements de réanimation
Solutions logicielles et IT		
Partenaire	Pays	Domaine
Rain Stella Technologies (RST)	Émirats Arabes-Unis	Logiciel SIH Equinox
Confidentiel*	France	Solutions RIS, SIMEN, PACS, VNA

*En cours de signature

Notre modèle de création de valeur

Le modèle de création de valeur de Vicenne repose sur des ressources humaines, techniques, opérationnelles et relationnelles qui soutiennent un modèle intégré au service des professionnels de santé. En s'appuyant sur ses cinq segments d'activité, le Groupe transforme ces ressources en solutions, services et expertises à forte valeur ajoutée, créant ainsi une performance durable pour ses clients, ses collaborateurs, ses partenaires et ses actionnaires.



* Soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 25 mai 2026.

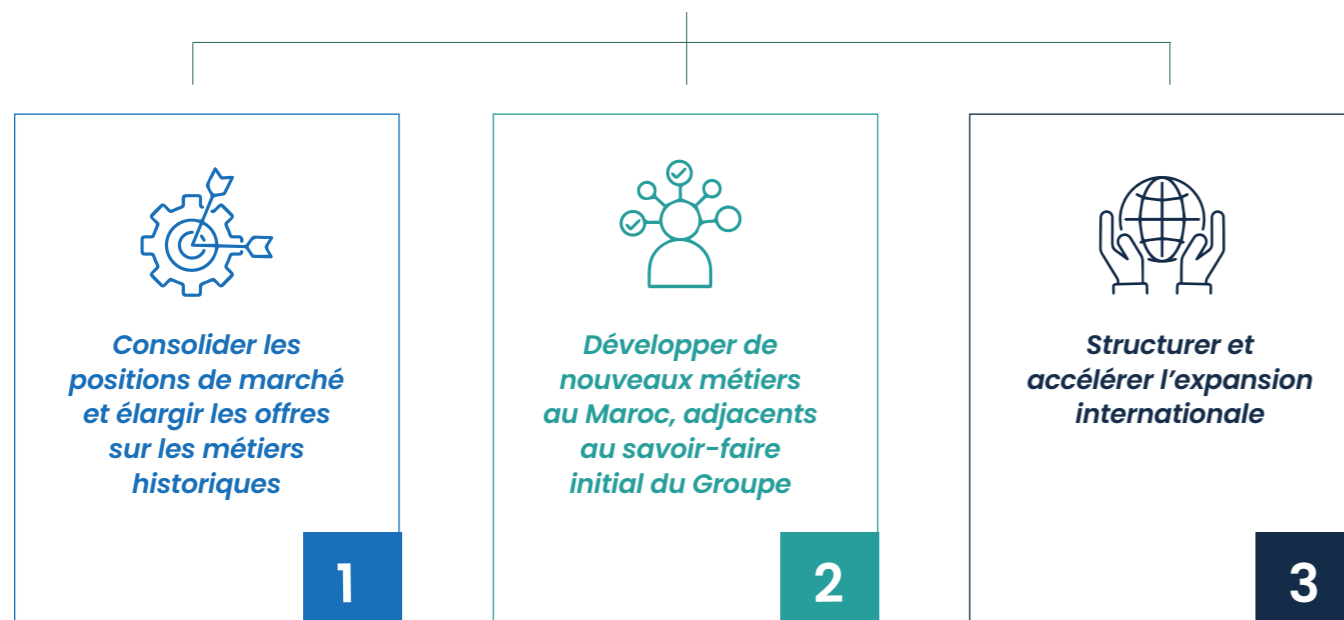
Stratégie et perspectives

Construire une croissance durable, au service de la santé en Afrique

Vicenne inscrit son développement dans une logique de croissance structurée, fondée sur la consolidation de ses métiers historiques, l'élargissement progressif de son périmètre d'activité et le déploiement de son modèle dans de nouveaux territoires.

Cette trajectoire s'appuie sur des fondamentaux solides : une présence reconnue dans les équipements médicaux depuis trois décennies, une offre de services à forte valeur ajoutée, un ancrage opérationnel dans plusieurs marchés africains et une ambition claire de contribuer durablement à l'amélioration des systèmes de santé.

La stratégie du Groupe repose sur trois piliers :



1

Consolider les positions de marché et élargir les offres sur les métiers historiques

Le premier axe stratégique vise à consolider et développer les positions historiques de Vicenne. Il s'agit d'une part d'approfondir les positions du Groupe sur les marchés de l'équipement et des implantables & réactifs, où le Groupe bénéficie d'une expertise reconnue. Ce renforcement passe notamment par une veille concurrentielle accrue et une bonne réactivité aux évolutions du marché, permettant le développement de nouveaux produits alignés sur les tendances de marché et à la pointe de la technologie.

D'autre part, il s'agit d'élargir progressivement la gamme de produits et de solutions proposée à ses clients. Déployer une stratégie de fidélisation et d'amélioration de l'expérience client, intensifier la couverture des grands comptes stratégiques, augmenter le revenu par client par cross-selling et up-selling, sont autant de levier que Vicenne entend activer pour augmenter la valeur économique générée par client.

Cette stratégie de consolidation doit permettre d'accroître la densité de l'offre et d'améliorer la qualité du service rendu aux clients dans un secteur où la fiabilité opérationnelle, la maîtrise de la technologie et la proximité demeurent déterminantes.



2

Développer de nouveaux métiers au Maroc, adjacents au savoir-faire initial du Groupe

Le deuxième axe stratégique vise à étendre le périmètre d'activité de Vicenne vers des domaines complémentaires de son cœur de métier, en s'appuyant sur des savoir-faire déjà maîtrisés, sur la connaissance fine des besoins des clients et sur la capacité du Groupe à constamment intégrer de nouvelles technologies et expertises. Cette orientation doit permettre à Vicenne d'activer plusieurs leviers de diversification, d'élargir progressivement ses relais de croissance et de renforcer ses activités de services générant des revenus récurrents, tout en préservant la cohérence de son positionnement. Dans cette perspective, le Groupe entend développer au Maroc de nouvelles activités adjacentes à son socle historique.

La première voie consiste à élargir son offre vers des domaines thérapeutiques présentant un fort potentiel de synergies, en valorisant les compétences internes déjà en place pour faire émerger de nouvelles offres.

La deuxième porte sur une diversification industrielle en amont, visant à développer une offre de consommables à forte valeur ajoutée. Cette stratégie s'appuie sur la dynamique de préférence nationale et sur le positionnement du Maroc comme plateforme d'accès aux marchés africains. Selon les produits et les logiques de nearshoring, elle pourrait également ouvrir des perspectives à l'export vers certains marchés européens.

Enfin, le Groupe entend accélérer le développement de ses activités dans les technologies de l'information appliquées à la santé. Cet axe recouvre l'intégration de solutions logicielles complémentaires à celles déjà proposées, notamment pour l'exploitation en imagerie et les outils de contrôle qualité en radiothérapie.

Il inclut également le déploiement de systèmes d'information hospitaliers ainsi que le développement d'outils d'intelligence artificielle au service du diagnostic et de la productivité. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement d'une trajectoire déjà marquée par la diversification progressive des métiers du Groupe, dont l'offre couvre aujourd'hui, au-delà des équipements médicaux, les services d'accompagnement et certaines activités connexes.

3

Structurer et accélérer l'expansion internationale

Le troisième axe stratégique vise à structurer et accélérer l'expansion internationale de Vicenne, en s'appuyant sur les positions déjà établies du Groupe hors du Maroc et sur une approche sélective des nouveaux marchés. Déjà présent dans plusieurs pays africains, notamment au Sénégal et en Côte d'Ivoire, le Groupe entend désormais renforcer la performance de ses implantations existantes, en travaillant à la fois sur la croissance, la rentabilité et l'efficacité opérationnelle de ses activités.

Cette démarche implique également une adaptation plus fine de l'offre aux spécificités des marchés locaux, qu'il s'agisse des niveaux de prix, des circuits de distribution ou des usages. Cette expansion repose sur une conviction simple : le secteur de la santé sur le continent est amené à se structurer rapidement, avec des moyens croissants et un besoin de solutions à la fois robustes, adaptées aux réalités locales et accompagnées dans la durée.



Vision 2030

Une stratégie d'investissement au service des ambitions du Groupe

Vicenne déploie une stratégie d'investissement « Buy & Build » fondée sur l'acquisition de sociétés à fort potentiel, proposant des produits et services complémentaires à l'offre du Groupe. Sur des marchés fragmentés et en évolution constante, le Groupe s'appuie sur un savoir-faire éprouvé en matière d'acquisitions ciblées, d'intégration et de synergies intragroupe. À l'issue de son introduction en Bourse, Vicenne dispose d'une capacité financière renforcée pour poursuivre cette stratégie.

Cette approche s'accompagne d'une politique active de partenariats, fondée sur la signature de contrats exclusifs avec des fournisseurs internationaux de référence.

La combinaison de ces deux leviers permet au Groupe d'élargir progressivement sa gamme de produits et services, de renforcer ses expertises, de consolider son positionnement mais c'est aussi le moyen d'intégrer de nouveaux métiers.

Trésorerie nette de

315MDH

à fin 2025

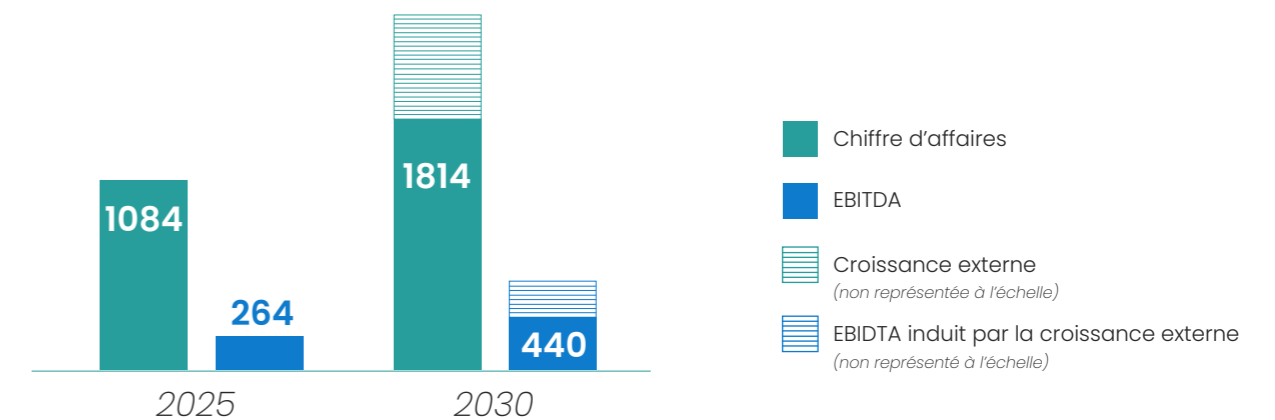
Vicenne en 2030

Un portefeuille d'activités étendu à de nouveaux métiers adjacents

Une composante technologique encore plus forte avec l'IA au cœur des métiers médicaux

Une part plus importante d'activités récurrentes Implantables et réactifs, services

Un Groupe plus international Acteur clé du développement du secteur médical en Afrique

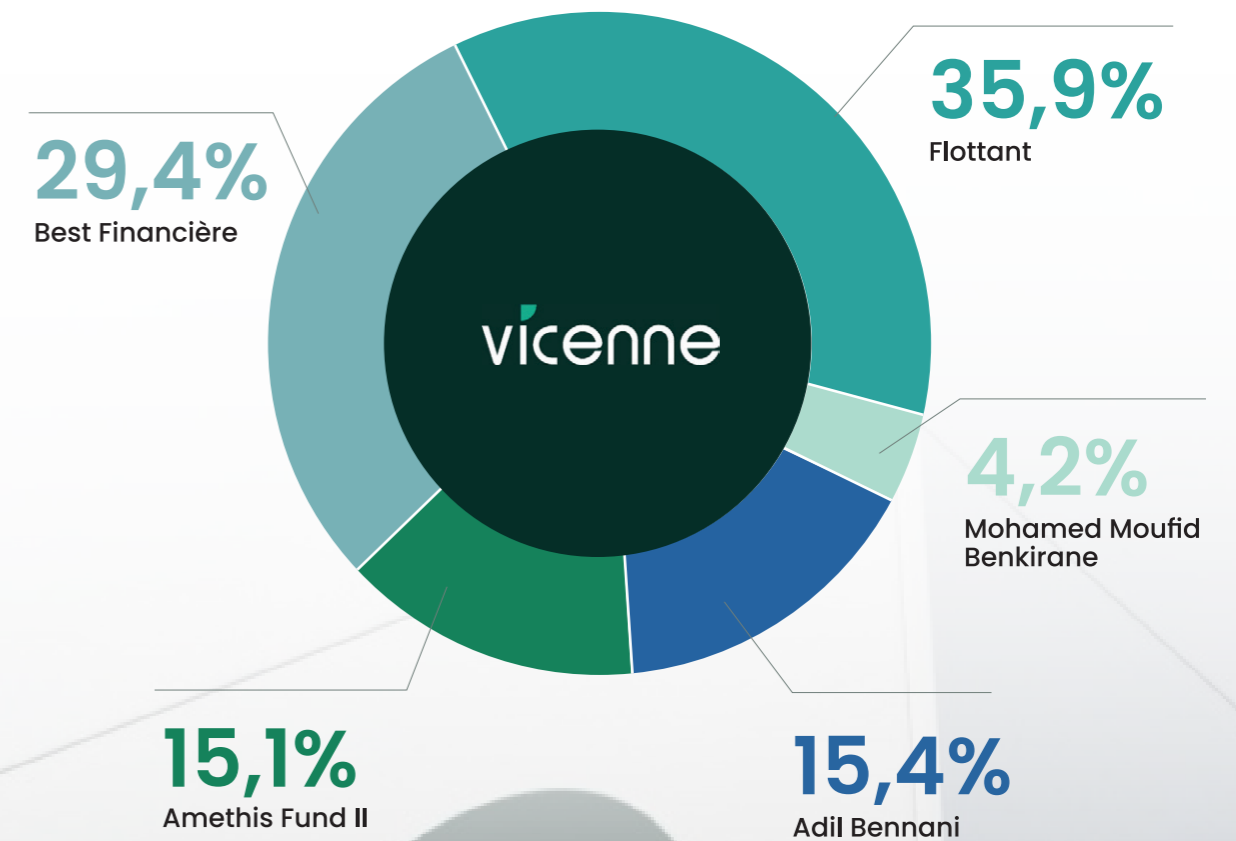


Actionnariat

Au 31/12/2025

Un actionnariat fidèle et engagé dans l'avenir

Vicenne bénéficie d'un actionnariat stable, engagé dans une vision de croissance durable et de création de valeur à long terme, soutenant le développement stratégique du groupe et l'investissement continu dans ses métiers.



L'équipe dirigeante

S'appuyant sur une connaissance approfondie des métiers de la santé, l'équipe dirigeante de Vicenne conduit le développement du Groupe avec une vision de long terme. Elle structure les choix stratégiques, supervise les fonctions clés et garantit la solidité du modèle Vicenne.



Adil Bennani

Président du Conseil d'Administration

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en électronique et informatique de l'Université Paris-Sud Orsay et d'un master en gestion d'entreprise de la même université, il dirige Scrim dès 1992 avant de prendre la tête de Best Health en 2005. Sous sa supervision, le Groupe s'est spécialisé dans des domaines d'excellence et sert aujourd'hui plus de 500 clients au Maroc et en Afrique. Il est nommé Président-Directeur Général en 2022, puis Président du conseil d'administration en 2025.



Adnane Zerhouni

Directeur Général

Diplômé d'HEC Paris et de l'Université Columbia à New York, Adnane Zerhouni a été banquier d'affaires à Londres chez Deutsche Bank et Barclays Capital de 2005 à 2012, avant de rejoindre le Groupe Saham à Casablanca en tant que Directeur M&A. Il a ensuite été Partner au sein du fonds panafricain Amethis pendant 7 ans, en charge de nombreuses participations dans la région, dont Vicenne et CFG Bank au Maroc.



Sanaa Deraoui

DGA en charge des filiales

Titulaire d'un Master en marketing stratégique de l'Université Panthéon Assas Paris 2, elle débute sa carrière chez Young & Rubicam Group, où elle contribue au lancement de plusieurs marques de grande consommation. En 2006, elle se spécialise dans le conseil en marketing stratégique et en organisation. Après une expérience entrepreneuriale en logistique et distribution, elle rejoint Best Health en 2014 comme Directeur Business Unit, puis Soma Médical.



Mhamed Benbrahim

Directeur Administratif et Financier

Diplômé ingénieur de l'École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique de Nancy, il débute à la Direction Générale des impôts avant de rejoindre Upline Capital, où il exerce plusieurs responsabilités jusqu'à être nommé Directeur des Gestions. Après avoir occupé cette fonction dans plusieurs sociétés de gestion, il devient Directeur Administratif et Financier de BKM Project entre 2016 et 2021.



Sinan Bouhaya

Directeur de la transformation et de l'excellence opérationnelle

Sinan a exercé pendant six ans dans l'imagerie médicale au sein d'EOS Imaging, fabricant français de systèmes d'imagerie, occupant successivement des fonctions financières puis la direction des opérations. Auparavant, il a évolué dans des fonctions de direction opérationnelle et FP&A au sein de groupes internationaux tels que Fenwick-Linde, Haier et Valeo.



Zakaria Radhi

Directeur Général Adjoint SCRIM

Avant de rejoindre SCRIM en septembre 2024 comme Directeur Général Adjoint, Zakaria a évolué en banque d'investissement à l'international, notamment chez Morgan Stanley à Londres et chez Calyon et Bryan Garnier à Paris. Il rejoint ensuite Red Med Securities à Casablanca en 2015, où il occupe notamment le poste de Directeur Général entre 2021 et 2024.



Mustapha Hamda

Directeur Général Délégué Mabiotech

Titulaire d'une licence en immunologie de l'Université Mohammed V de Rabat, il débute sa carrière chez Immunotech Maroc en 1996 avant de rejoindre le Groupe Aksal. Il y occupe plusieurs fonctions à responsabilités, dont la direction de l'administration des ventes et la gérance par délégation. Il exerce les fonctions de Directeur Général Délégué de Mabiotech depuis 2020.



Zayda Ktiri

Directrice Générale Adjointe de Soma Médical

Diplômée de l'ISCAE et titulaire d'un Executive Master de CentraleSupélec Paris, Zayda débute sa carrière en 2008 chez Ernst & Young avant de rejoindre le Groupe Aksal. Elle évolue pendant près de neuf ans au sein du Groupe Sanlam, jusqu'à devenir Directrice Financière, Juridique et Conformité, avant de prendre la Direction Générale d'une filiale dédiée aux métiers support d'une holding multiservices.



Thiomby Tine

Directeur des opérations MTS

Titulaire d'un Master en électromécanique et d'un MBA du Shibaura Institute of Technology de Tokyo, il débute comme technicien de maintenance au Centre Hospitalier Régional Heinrich Lübke de Diourbel, puis occupe le poste de Chef du Service Technique Maintenance au Centre Hospitalier National Matlaboul Fawzaini de Touba. Depuis février 2020, il est Directeur des Opérations de Medical Technology of Senegal.



Amine Hachami

Gérant Vicenne environnement

Titulaire d'un Master en Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement et d'une licence professionnelle en gestion de production de l'ESITH Casablanca, il cumule plus de 12 ans d'expérience dans les secteurs de l'environnement et des énergies renouvelables. Après une première expérience dans le BTP, il rejoint le groupe Suez où il contribue à des projets de gestion des déchets, avant d'être nommé Gérant de Vicenne Environnement en 2025.



Reda Berrada Mnimene

Directeur Développement

Diplômé d'un Executive MBA de la Toulouse Business School, Reda Berrada débute sa carrière chez Sanofi Aventis, où il évolue pendant plus de 10 ans jusqu'au poste de Sales Manager. Il rejoint ensuite SCRIM, puis participe à la création de Soma Medical en 2007 comme Directeur Commercial et Marketing. Depuis 2014, il est Directeur du Développement de Vicenne.



02

Rapport
d'activité

Entretien avec le Directeur Général



Adnane Zerhouni

Directeur Général

2025 a été une année riche pour Vicenne.

Quels en sont, selon vous, les faits marquants ?

2025 a été une année charnière à deux titres. D'abord, l'introduction en Bourse en juillet 2025 a constitué un moment structurant pour l'entreprise : elle a élargi notre base d'actionnaires, renforcé nos capacités financières à hauteur de 500 millions de dirhams et accéléré notre transformation en société cotée, avec des standards de gouvernance et de communication plus exigeants.

Ensuite, sur le plan opérationnel, l'exercice a confirmé la dynamique de notre marché et la pertinence de notre modèle. Sur l'année 2025, notre chiffre d'affaires consolidé a dépassé pour la première fois le milliard de dirhams, en hausse de +30% par rapport à 2024. Cette croissance est qui plus est très rentable puisque notre EBITDA augmente de 50% sur la même période. Cette performance reflète une dynamique commerciale favorable et une exécution opérationnelle forte.

Enfin, un point important de 2025 concerne le renforcement de notre structure financière : au 31 décembre 2025, Vicenne affiche une trésorerie nette de 311 millions de dirhams, en amélioration nette par rapport à fin 2024.

Cette solidité nous donne des marges de manœuvre concrètes pour sécuriser notre développement, investir, et saisir des opportunités de croissance.

Comment expliquez-vous la performance commerciale 2025 et quels enseignements en tirez-vous ?

Notre performance 2025 reflète trois facteurs clés. D'abord, un marché structurellement porteur: les besoins d'équipement, de modernisation des plateaux techniques et de continuité de service dans la santé continuent d'augmenter, ce qui soutient durablement l'investissement et l'adoption de solutions technologiques à forte valeur ajoutée.

Le deuxième tient à notre capacité à couvrir les besoins critiques de nos clients.

En 2025, la croissance a été portée par l'ensemble de nos segments d'activité : Equipements, Implantables & Réactifs et Services.

Cette diversité est un avantage : elle permet d'accompagner nos clients sur de nombreuses modalités, et dans la durée, construisant aussi une base de revenus récurrents.

Le troisième facteur est notre discipline de gestion et de pilotage, nous avons réalisé une forte croissance tout en maîtrisant nos charges. Nos réalisations 2025 se sont situées au-dessus des objectifs du business plan communiqué à l'occasion de notre introduction en bourse, ce qui est un marqueur important de crédibilité.

En synthèse, l'enseignement principal est le suivant : la croissance est bien là, mais elle doit être gérée avec méthode, sélectivité commerciale et exigence opérationnelle.

Quels sont les éléments structurants du modèle de Vicenne ?

Vicenne n'est pas un distributeur d'équipements, nous articulons une proposition de valeur complète qui couvre les équipements, les consommables médicaux, les services, qui comprennent le conseil, l'implémentation, la formation, le support et la maintenance. Cette approche nous permet d'accompagner nos clients dans la durée et de les fidéliser.

Nous faisons évoluer notre périmètre d'activité de manière organique ou par croissance externe, de façon à rester en prise avec les mutations technologiques de notre secteur et l'évolution constante des besoins des professionnels de santé. Ainsi, nous avons acquis un savoir-faire dans la biologie médicale, via Mabiotech, et dans le traitement des déchets médicaux, via Vicenne Environnement.

En 2025, nous avons investi dans Deepecho, startup spécialisée dans le diagnostic échographique utilisant l'intelligence artificielle. Cette dynamique traduit notre ambition de bâtir un modèle plus diversifié et de consolider notre positionnement sur des segments à forte valeur ajoutée.

Quelles sont vos priorités pour 2026 et au-delà ?

Notre première priorité post-introduction en bourse est simple : exécuter la trajectoire présentée au marché, et continuer à dérouler nos orientations stratégiques dans la durée, de façon à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes de Vicenne. Le contexte géopolitique actuel crée de l'incertitude, mais nous sommes confiants dans l'atteinte du plan d'affaires présenté lors de l'introduction en bourse.

Sur le plan stratégique, nos priorités s'inscrivent dans les axes présentés à cette même occasion: consolidation et développement de nos activités historiques, activation de nouveaux relais de croissance, à la fois au travers d'initiatives organiques et de croissances externes et, enfin, structuration et accélération de notre expansion internationale.

Sur le plan financier, nous entamons 2026 avec un bilan extrêmement solide et une capacité d'investissement renforcée, qui nous rend pleinement en capacité de saisir les opportunités qui s'offrent à nous.

Cela ne change pas notre philosophie : nous resterons sélectifs sur les investissements et attentifs à la rentabilité, avec une discipline permanente dans l'allocation de notre capital.

Enfin, en tant que société cotée, nous voulons instaurer un dialogue constructif, sincère et régulier avec le marché, à la hauteur de la confiance qui nous a été accordée.

Faits marquants de l'année

Introduction à la Bourse de Casablanca

Introduction en Bourse finalisée le 15 juillet 2025, marquant une étape structurante dans le développement du groupe.

Près de 500 millions de dirhams levés pour financer la stratégie de croissance et d'expansion.

Forte mobilisation des investisseurs avec plus de 37 000 souscripteurs.

Vicenne devient la 78e société cotée sur la Bourse de Casablanca.



Changement d'identité et repositionnement stratégique

Transformation de Best Health en Vicenne en mars 2025.

Nouvelle marque visant à affirmer l'ambition du groupe et à fédérer ses activités sous une identité unique.

vicenne
LES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES
QUI FONT AVANCER LA SANTÉ

Renforcement des partenariats stratégiques dans la santé

Signature d'un partenariat avec la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé (FM6SS) pour développer la formation et l'accès aux technologies médicales spécialisées.

Accélération de l'innovation et leadership technologique



- Réalisation de la première chaîne d'automatisation complète Beckman Coulter DXA5000 en Afrique francophone
- Lancement de l'AVEIR (pacemaker sans sonde de la marque ABBOTT)
- 1ère installation d'un IRM technologie sans hélium au Maroc
- Lancement de la technologie de conduction osseuse OSIA
- Création de Vicenne Tech : prise de participation dans la startup DeepEcho, spécialisée dans le diagnostic échographique basé sur l'IA, et mise en place d'un partenariat commercial avec Rain Stella.



Chiffre d'affaires 2025 :
1 084 millions de dirhams,
en hausse de 30 % par
rapport à 2024.

EBITDA :
264 millions de dirhams,
en hausse de 50 % par
rapport à 2024.

Performance portée par l'ensemble des activités :
équipements médicaux :
+29 %
implantables et réactifs :
+35 %
services :
+19 %

Le groupe franchit le cap symbolique du milliard de dirhams de chiffre d'affaires.

Chiffres clés



1 084
millions de Dhs
Chiffre d'affaires
+30% croissance en 2025



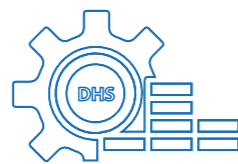
264
millions de Dhs
Ebitda
24% du chiffre d'affaires



144
millions de Dhs
**Résultat Net Part
du Groupe**



4,6
milliards de Dhs
**Capitalisation
boursière fin 2025**



311
millions de Dhs
**Endettement Net
fin 2025**



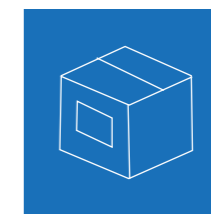
1 006
millions de Dhs
Capitaux propres



+50 000
Installations et équipements
déployés



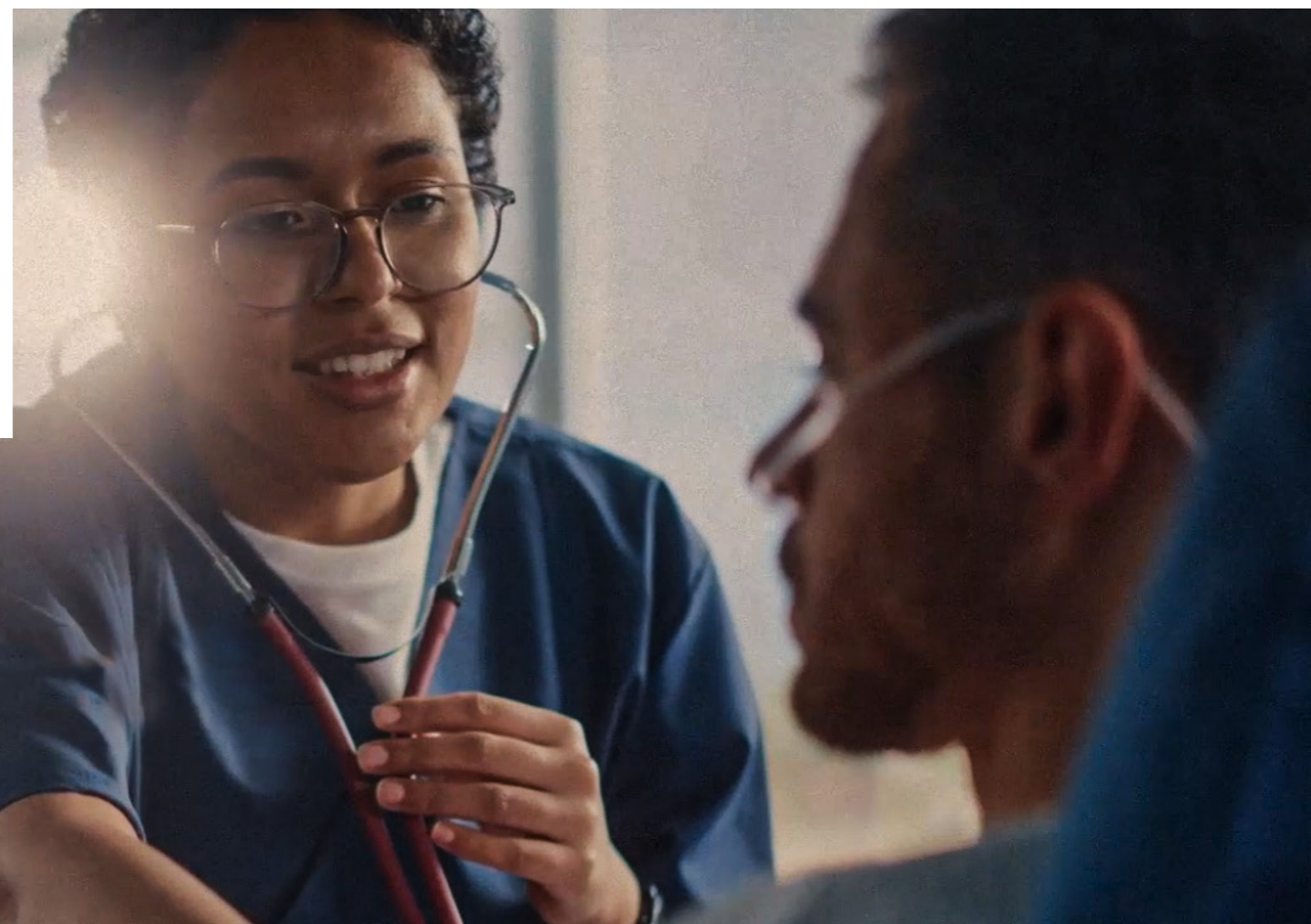
3
Filiales certifiées aux
normes ISO 13485



246 410
Dispositifs médicaux
commercialisés



+300
événements scientifiques
organisés et congrès
sponsorisés



A photograph of a scientist in a white lab coat looking through a microscope in a laboratory. The scientist is a Black man with a short haircut and a goatee. He is wearing a white lab coat over a light blue shirt. The background is a blurred laboratory with various pieces of equipment and shelves. In the foreground, the back of another person's head and shoulder is visible, also wearing a white lab coat. A blue graphic element is overlaid on the right side of the image, containing the number '03' and the text 'Rapport ESG'.

**Rapport
ESG**

À propos du rapport

Méthodologie et périmètre du rapport

Le présent rapport ESG est établi conformément aux exigences de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n°03/19 du 20 février 2019, relative aux obligations de reporting extra-financier des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Il constitue le premier exercice de ce type pour Vicenne, publié dans le cadre du Rapport Financier Annuel 2025, soit dans l'année qui a suivi l'introduction du Groupe en Bourse en juillet 2025.

Ce rapport couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 et porte sur l'ensemble du Groupe Vicenne consolidé, incluant ses quatre filiales opérationnelles :

SCRIM, Mabiotech, SOMA Medical et Vicenne Environnement. Les informations ont été collectées auprès des filiales dans le cadre de séances de travail dédiées et de remontées structurées, puis consolidées au niveau de Vicenne SA.

Le Groupe s'engage à enrichir progressivement son dispositif en cohérence avec la montée en maturité de sa démarche ESG.

Edito ESG

Structurer une démarche ESG en cohérence avec nos métiers

« Structurer notre démarche ESG, c'est rendre plus lisible une réalité déjà ancrée dans nos métiers »



« Dans un secteur où les exigences techniques, sanitaires et réglementaires sont élevées, Vicenne exerce ses activités au contact direct des enjeux opérationnels des établissements de santé.

À travers ses métiers, le Groupe intervient sur des fonctions qui conditionnent le fonctionnement des infrastructures de soins, la gestion de certains flux sensibles et la mobilisation de compétences techniques spécialisées.

Ces interventions s'inscrivent dans des contextes variés, avec des niveaux de structuration et des attentes différents selon les marchés.

L'introduction en Bourse de Vicenne en 2025 marque une étape importante dans l'évolution du Groupe.

Elle s'accompagne d'exigences accrues en matière de gouvernance, de transparence et de suivi de la performance, y compris sur les dimensions extra-financières.

Dans ce contexte, Vicenne engage une démarche visant à structurer son approche ESG, en s'appuyant notamment sur un premier exercice d'analyse de matérialité.

Celui-ci a permis d'identifier les principaux enjeux du Groupe au regard des attentes exprimées et de poser les bases d'un cadre de suivi plus structuré, à partir d'informations déjà suivies en interne et appelées à être progressivement enrichies.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à cet exercice, dont les retours ont permis d'éclairer la priorisation des sujets et d'alimenter la réflexion du Groupe.

Le présent rapport en constitue une première étape. »

Adnane Zerhouni

Directeur Général

Un impact positif de Vicenne

Des activités au cœur des enjeux de santé

Chez Vicenne, l'ESG constitue un levier structurant de la manière dont le Groupe conçoit, déploie et fait évoluer ses activités. À travers ses interventions, le Groupe accompagne des établissements de santé sur des fonctions techniques et opérationnelles, au cœur de leur fonctionnement. Le présent rapport s'inscrit dans une démarche visant à structurer et à rendre plus lisible la manière dont ces activités s'articulent avec les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Équiper et faire fonctionner des infrastructures de soins

Vicenne a contribué à équiper plus de 330 établissements de santé au Maroc, ainsi que dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Ces interventions portent sur des équipements utilisés dans des services critiques (i.e imagerie, blocs opératoires, laboratoires ou unités de soins) dont le bon fonctionnement conditionne l'activité quotidienne des établissements.

Au-delà de leur mise en place, ces équipements nécessitent un accompagnement technique dans la durée, incluant leur installation, leur maintenance et l'appui aux équipes utilisatrices.

Dans des contextes où les contraintes techniques, organisationnelles ou de ressources peuvent affecter la continuité de service, la capacité à maintenir ces équipements en condition opérationnelle contribue à la régularité des activités de soins et à la stabilité du fonctionnement des structures de santé.

Déployer des technologies dans des environnements contraints

Le Groupe est également intervenu sur l'introduction de technologies médicales sur ses marchés, parfois en première implantation.

Le déploiement de ces technologies ne se limite pas à leur disponibilité.

Il suppose leur intégration dans des environnements existants, leur appropriation par les équipes et leur utilisation dans des conditions maîtrisées.

Dans ce cadre, l'intervention de Vicenne porte autant sur la dimension technique que sur les conditions de mise en œuvre, en tenant compte des spécificités locales.

Cette capacité à déployer des technologies dans des environnements contraints participe à l'évolution progressive des pratiques et à l'élévation des niveaux d'équipement, dans des contextes où ces transformations peuvent être graduelles.

S'appuyer sur des expertises techniques dans la durée

Les activités du Groupe reposent sur des compétences techniques spécifiques, mobilisées à chaque étape des projets. Le développement et le maintien de ces expertises conditionnent la qualité des interventions, la fiabilité des installations et la continuité de service dans le temps.

Encadrer des flux sensibles liés aux déchets médicaux

Les déchets issus des activités de soins présentent des risques spécifiques lorsqu'ils ne sont pas pris en charge dans des conditions adaptées.

Leur gestion repose sur une chaîne d'interventions (collecte, transport, traitement) qui nécessite des dispositifs organisés et traçables. À travers sa filiale spécialisée, Vicenne intervient sur cette chaîne en proposant des solutions encadrées, en lien avec les exigences réglementaires applicables. Avec près de 1 000 tonnes de déchets médicaux traités chaque année, une flotte de 9 camions agréés ADR, trois procédés de traitement maîtrisés et une traçabilité de bout en bout, Vicenne Environnement offre aux établissements de santé partenaires une alternative sérieuse. Dans des contextes où les pratiques peuvent rester hétérogènes, cette structuration contribue à limiter les expositions aux risques pour les personnels, les environnements proches des établissements et, plus largement, les territoires concernés.

Dialogue avec les parties prenantes






Une démarche structurante engagée en 2025

À la suite de son introduction en Bourse en juillet 2025, Vicenne a engagé une démarche structurée de dialogue avec ses parties prenantes dans le cadre de son premier exercice de matérialité ESG. Cette initiative marque une étape importante dans la formalisation de la gouvernance extra-financière du Groupe.

Elle traduit la volonté de Vicenne d'intégrer de manière progressive et rigoureuse les attentes de ses parties prenantes dans sa stratégie et son modèle de développement.

En tant qu'acteur du secteur de la santé et des dispositifs médicaux, le Groupe évolue dans un environnement où la qualité, la conformité réglementaire et la responsabilité sociétale sont déterminantes.

L'exercice de matérialité a ainsi permis d'identifier et de hiérarchiser les enjeux prioritaires à travers une consultation ciblée des principales parties prenantes. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue et accompagnera le renforcement progressif des engagements ESG du Groupe.

Groupe de parties prenantes	Base de l'engagement	Modalités de dialogue	Fréquence	Domaines d'intérêt	Réponse de Vicenne
 Actionnaires et investisseurs	Vicenne valorise une communication transparente et un engagement responsable envers ses actionnaires et investisseurs, en s'assurant que leur investissement soutienne une croissance et une performance durable.	Assemblée Générale Rapport Financier Annuel Site internet Communiqués de presse Présentations investisseurs	Annuelle Semestrielle Trimestrielle	Performance Financière Performance Extra-Financière Stratégie Gouvernance Conformité	Vicenne veille à assurer une information transparente, régulière et fiable, et s'engage à concilier performance financière et création de valeur durable.
 Administrateurs	Le conseil d'administration et ses comités assurent la supervision stratégique et le contrôle de la bonne gouvernance de Vicenne. À ce titre, ils veillent à la définition des orientations du Groupe, au suivi de la performance financière et extra-financière, à la maîtrise des risques et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne et de conformité. Ils s'assurent également de la qualité de l'information publiée et du respect des exigences réglementaires applicables.	Conseil d'administration Comité d'audit Comité stratégie et investissement	Trimestrielle Annuelle	Performance Financière Performance Extra-Financière Stratégie Gouvernance et organisation Conformité	Vicenne s'appuie sur une gouvernance active et indépendante afin de garantir un pilotage stratégique rigoureux et conforme aux meilleures pratiques.
 Clients	Vicenne s'engage à assurer la continuité et la qualité de service tout au long du cycle de vie des équipements et consommables livrés. Le Groupe accompagne ses clients avant, pendant et après l'acquisition (conseil, installation, mise en service, formation), et s'appuie sur des équipes d'ingénieurs/techniciens biomédicaux certifiés pour assurer un SAV complet incluant maintenance préventive et corrective.	Contrats & SLA / revues de performance SAV (hotline, tickets) Visites techniques sur site Formations utilisateurs Réunions de suivi (opérationnelles / BU) Enquêtes de satisfaction Gestion des réclamations et plan d'actions	Annuelle Mensuelle Quotidienne	Qualité Performance opérationnelle Éthique des affaires Santé et Sécurité Respect des délais Gestion des réclamations	Vicenne place la qualité, la sécurité et la continuité de service au cœur de son engagement afin d'assurer la satisfaction et la confiance de ses clients.
 Collaborateurs	Nos collaborateurs sont essentiels à la réussite de Vicenne. Nous avons comme objectif d'offrir un environnement de travail sûr, enrichissant et participatif.	Guide d'accueil Boîte à idées Teambuilding Formations Gazette interne Réunions	Quotidienne Au besoin	Opportunités de carrière Conditions de travail Santé et sécurité Droits humains Rémunération et avantages Bien être au travail Formation continue	Vicenne favorise un environnement de travail fondé sur l'exigence professionnelle, le développement des compétences et le respect des valeurs du Groupe.
 Fournisseurs et sous-traitants	Vicenne privilégie des relations durables avec ses fournisseurs et sous-traitants afin de sécuriser la qualité, la conformité et la disponibilité de ses intrants. La sélection repose notamment sur la qualité, les délais, les certifications, la conformité réglementaire et la qualité de la documentation technique. Le Groupe met en œuvre des contrôles documentaires avant importation/achat et des contrôles à réception, avec traitement immédiat des non-conformités via actions correctives dans une logique d'amélioration continue.	Contrats et conventions de partenariat Réunions de suivi opérationnel Audits qualité et évaluations fournisseurs Échanges techniques réguliers	Continue pour les partenaires stratégiques Annuelle pour les évaluations formalisées Au besoin pour les échanges opérationnels	Qualité et conformité des produits Respect des normes sanitaires et réglementaires Délais et fiabilité d'approvisionnement Conditions contractuelles Éthique des affaires Traçabilité des dispositifs	Vicenne privilégie des partenariats durables fondés sur la qualité, la conformité réglementaire et l'exigence éthique, avec un suivi régulier de la performance de ses partenaires.

L'analyse de matérialité

12 enjeux prioritaires au cœur de notre stratégie ESG

L'analyse de matérialité

L'analyse de matérialité est la colonne vertébrale de toute démarche ESG sérieuse. Elle consiste à identifier, parmi l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance susceptible de concerner une entreprise, ceux qui sont réellement prioritaires, à la fois pour l'entreprise elle-même et pour ses parties prenantes.

Ce croisement entre la perspective interne et la perspective externe est ce qui donne à la matrice de matérialité toute sa valeur stratégique.

Notre méthodologie en quatre étapes



1

Identification des enjeux

Revue documentaire approfondie et benchmark sectoriel auprès d'acteurs du secteur santé et des dispositifs médicaux cotés au Maroc et à l'international. Constitution d'un univers d'enjeux potentiels structurés en quatre catégories.



2

Consultation des parties prenantes

Soumission d'un questionnaire structuré aux six catégories de parties prenantes clés (voir section précédente). Chaque groupe exprime l'importance qu'il accorde à chaque enjeu identifié.



4

Hiérarchisation & validation

Consolidation des réponses, construction de la matrice et validation par le management. Les résultats orientent directement la feuille de route ESG et les axes présentés dans ce rapport.



3

Évaluation par le management

Cotation des enjeux par la Direction Générale de Vicenne, croisant le niveau d'impact potentiel sur les activités du Groupe avec la maturité des pratiques existantes.

Pour Vicenne, cet exercice revêt une importance particulière.

C'est la première fois que le Groupe formalise une telle démarche à l'échelle consolidée. Elle permet de ne pas disperser les efforts sur des sujets secondaires, mais de concentrer les engagements sur les enjeux qui ont un impact réel sur les activités du Groupe, sur ses collaborateurs, sur ses clients et sur les systèmes de santé qu'il sert.

Les 12 enjeux retenus

À l'issue de ce processus, 12 enjeux prioritaires ont été identifiés et soumis à la consultation des parties prenantes. Ils se répartissent en quatre catégories qui structurent également les axes stratégiques ESG de Vicenne, assurant ainsi une cohérence directe entre l'analyse de matérialité et les engagements présentés.



Gouvernance

1

Conformité réglementaire exemplaire

2

Bonne gouvernance, supervision & contrôle interne

3

Transparence financière & extra-financière



Social

7

Santé & sécurité au travail

8

Compétences & formation continue

9

Diversité, équité & inclusion



Environnement

4

Gestion des déchets médicaux & DASRI

5

Prévention des risques sanitaires & environnementaux

6

Consommation de ressources & empreinte climat



Sociétal

10

Gestion des déchets médicaux & DASRI

11

Prévention des risques sanitaires & environnementaux

12

Consommation de ressources & empreinte climat

La hiérarchisation de nos enjeux prioritaires

Vicenne a conduit une consultation structurée auprès de 34 parties prenantes représentatives : collaborateurs, clients, fournisseurs et administrateurs non exécutifs, portant sur 12 enjeux ESG répartis en quatre thématiques : Gouvernance, Environnement, Social et Sociétal. La matrice de matérialité positionne ces enjeux selon deux axes : leur importance pour le business et leur importance pour les parties prenantes, faisant apparaître trois zones de priorité qui constituent la carte de navigation de la stratégie ESG du Groupe.

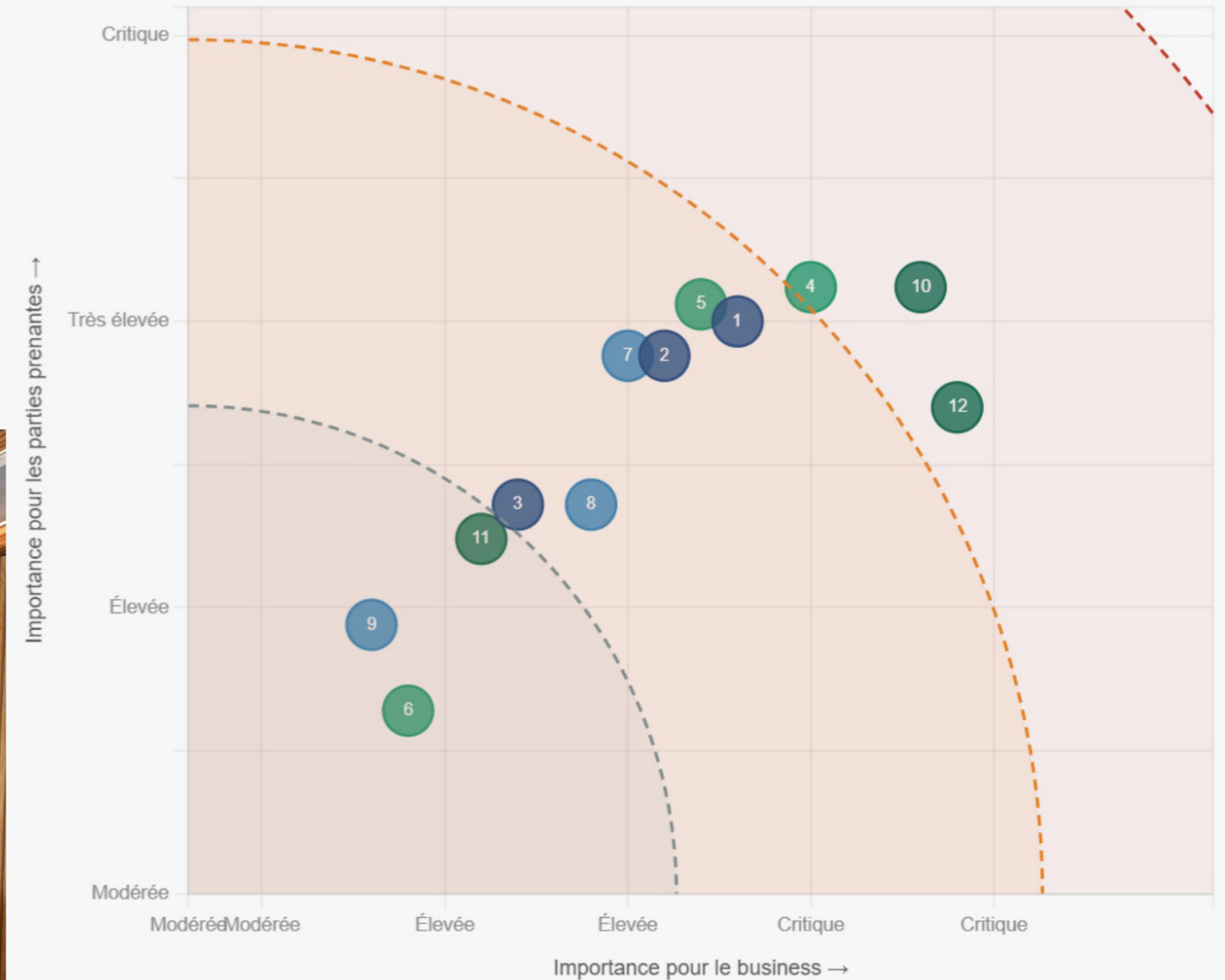
Les résultats font ressortir un niveau d'exigence élevé et cohérent avec le cœur de métier de Vicenne.

La qualité et la sécurité des dispositifs médicaux, la gestion des déchets médicaux et la conformité réglementaire recueillent les scores les plus élevés, traduisant la conscience aiguë des parties prenantes que ces enjeux ont un impact direct sur la sécurité des patients.

La bonne gouvernance et la continuité d'approvisionnement s'imposent également comme des priorités structurantes, reflétant les attentes renforcées qui accompagnent l'entrée en bourse de Vicenne. Cette analyse constitue le socle de la stratégie ESG du Groupe, appelée à s'enrichir à chaque exercice.



● Gouvernance ● Environnement ● Social ● Sociétal



--- 1. Enjeux critiques --- 2. Enjeux prioritaires --- 3. Enjeux à surveiller

- | | |
|---|---|
| 1. Conformité réglementaire | 7. Santé & sécurité au travail |
| 2. Bonne gouvernance & contrôle interne | 8. Compétences & formation continue |
| 3. Transparence financière & extra-financière | 9. Diversité, équité & inclusion |
| 4. Gestion déchets médicaux & DASRI | 10. Qualité & sécurité des dispositifs médicaux |
| 5. Prévention risques sanitaires & environnementaux | 11. Relations responsables avec les parties prenantes |
| 6. Ressources & empreinte climat | 12. Continuité d'approvisionnement |

Axe X : importance pour le business · Axe Y : importance pour les parties prenantes (n=34) · Représentation indicative.

Notre contribution aux ODD

Notre engagement pour un développement durable partagé

La stratégie ESG de Vicenne, alignée sur le cadre universel des Nations Unies

Les 193 États membres de l'ONU ont adopté en 2015 les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), programme ambitieux visant à construire un monde plus juste, plus sain et plus durable à l'horizon 2030. Pour Vicenne, ce cadre universel constitue le référentiel externe choisi pour situer ses engagements ESG dans une perspective partagée avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Les ODD sont universellement reconnus, suffisamment larges pour couvrir l'ensemble des enjeux matériels du Groupe, et directement lisibles par une audience internationale.

C'est le référentiel que Vicenne mobilise à ce stade de sa démarche extra-financière. Cette contribution sera enrichie et précisée au fur et à mesure de la montée en maturité de la démarche ESG du Groupe.

En lien avec son cœur de métier, Vicenne contribue directement ou indirectement à 9 des 17 ODD, à travers ses activités opérationnelles, sa politique sociale, ses engagements environnementaux et sa gouvernance.

Impact sur les systèmes de santé

Bonne santé et bien-être



Assurer la couverture sanitaire universelle, notamment la protection contre les risques financiers et l'accès aux services de santé essentiels de qualité.

Vicenne : Vicenne équipe plus de 330 établissements de santé publics et privés au Maroc. Plus de 1 400 équipements livrés en 2025, dont la première IRM sans hélium au Maroc et la première chaîne d'automatisation Beckman Coulter DXA5000 en Afrique francophone, permettant de traiter des pathologies graves dans des régions sous-équipées.

Réduction des inégalités



Assurer la couverture sanitaire universelle, notamment la protection contre les risques financiers et l'accès aux services de santé essentiels de qualité.

Vicenne : Présence en Afrique subsaharienne (Sénégal depuis 2018, Côte d'Ivoire depuis 2021) et au Maghreb (Tunisie), permettant d'élargir l'accès à des équipements médicaux de pointe au-delà du Maroc. Équipement du nouveau CHU de Laâyoune dans une région historiquement sous-dotée en infrastructures médicales.

Partenariats pour la réalisation des objectifs



Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associant partenaires multipartites.

Vicenne : Partenariats exclusifs et long terme avec des fabricants mondiaux de référence (Philips, Abbott, Beckman Coulter, Mindray, Elekta, BD, Cochlear) garantissant l'accès aux technologies médicales les plus avancées pour les établissements de santé marocains et africains.

Leadership technologique



Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associant partenaires multipartites.

Vicenne : Réalisation de la première chaîne d'automatisation complète Beckman Coulter DXA5000 en Afrique francophone. Lancement de l'AVEIR (pacemaker sans sonde de la marque ABBOTT)ère installation d'un IRM technologie sans hélium au Maroc. Lancement de la technologie de conduction osseuse OSIA. Création de Vicenne Tech.

Réduire notre empreinte

Consommation et production responsables



Parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie.

Vicenne : Vicenne Environnement traite près de 1 000 tonnes de déchets médicaux par an (DASRI), via un dispositif maîtrisant les trois procédés de traitement. En 2025 : acquisition d'un nouvel incinérateur Addfield C200, installation d'un système de filtration avancé, flotte de 9 camions agréés ADR, traçabilité complète.

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, stratégies et planification.

Vicenne : Réduction progressive des émissions CO₂ (12 001 kg en 2022, 11 209 kg en 2024, objectif 10 000 kg en 2025). Formations à l'écoconduite pour les chauffeurs, étude en cours pour un analyseur de gaz permanent.

Capital Humain

Bien-être des collaborateurs



Renforcer les moyens dont disposent tous les pays pour ce qui est de la prévention des risques sanitaires.

Vicenne : Zéro accident de travail. Couverture médicale complète pour tous les collaborateurs (CNSS, CIMR, assurance privée). Sensibilisation à la norme ISO 13485 lancée en 2025 sur l'ensemble du périmètre du Groupe.

Égalité entre les sexes



Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction.

Vicenne : 33% de femmes dans l'effectif total, dont 33% parmi les cadres et dirigeants. 47% des recrutements 2025 concernent des femmes.

Travail décent et croissance économique



Parvenir au plein emploi productif et garantir un travail décent, un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Vicenne : 328 emplois stables dont 99,7% en CDI. 87 recrutements en 2025. Grille salariale structurée par catégorie et grade. Évaluations annuelles liées à la rémunération variable. Plan d'intéressement post-IPO pour salariés et dirigeants.

Transparence & conformité

Paix, justice et institutions efficaces



Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Vicenne : Premier rapport ESG publié en conformité avec la circulaire AMMC n°03/19. Mise en place d'un Comité d'Audit et d'un Comité Stratégie post-IPO. Flash report mensuel, certification ISO 13485 des principales filiales, audit interne renforcé. Zéro litige social, zéro non-conformité déclarée en 2025.



AXE 1

Gouvernance responsable & transparente

Vicenne s'appuie sur une gouvernance structurée, garante de la vision stratégique du Groupe, de la qualité de sa prise de décision et de la création de valeur durable.

Dans un contexte marqué par son introduction en Bourse, le Groupe a renforcé son dispositif de gouvernance afin de l'aligner avec les meilleures pratiques applicables aux sociétés cotées.

Le conseil d'administration ainsi que les deux comités qui en émanent jouent un rôle central dans la supervision de la stratégie, de la performance financière et extra-financière, ainsi que de la gestion des risques.

La Gouvernance en chiffres



Indépendance

Deux administrateurs indépendants font partie du conseil d'administration de Vicenne conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la loi n° 20-19, publiée au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, et notamment aux critères d'indépendance des administrateurs.

Cela représente 20% du conseil d'administration.

Les administrateurs indépendants ont été nommés par l'assemblée générale mixte du 13 juin 2025 ayant décidé notamment, l'augmentation du capital social IPO.

La nomination desdits administrateurs est devenue effective le premier jour de cotation de la société.

Parité

Le conseil d'administration est composé, à la date de clôture de l'exercice, de 33 % de femmes, conformément aux dispositions transitoires prévues par la loi n° 17-95. Vicenne s'inscrit dans une trajectoire progressive visant à atteindre le seuil réglementaire de 40 % de femmes administrateurs à l'horizon 2027.

Rémunération des administrateurs

Au cours de l'exercice 2025, les administrateurs ont perçu 0 MAD au titre de jetons de présence.

Taux de présence effective aux séances du conseil

Au cours de l'exercice 2025, le conseil d'administration a tenu 17 réunions du conseil d'administration avec une présence de 100% des administrateurs.



Relations avec les actionnaires

Conformément aux exigences réglementaires, Vicenne informe ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriées l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.


Au cours de l'année 2025, Vicenne a publié ses informations financières selon le calendrier suivant :

- Communiqué de presse suite au visa de l'AMMC sur l'IPO (23 juillet 2025)
- Communiqué de presse relatif aux indicateurs du deuxième trimestre 2025 (28 août 2025)
- Communiqué de presse relatif aux résultats financiers semestriels 2025 (30 septembre 2025)
- Communiqué de presse relatif aux indicateurs du troisième trimestre 2025 (16 novembre 2025)
- Communiqué de presse relatif aux indicateurs du quatrième trimestre 2025 (21 février 2026)

Conseil d'administration

Le groupe s'appuie sur une gouvernance structurée, portée par un conseil d'administration composé de membres disposant d'une expertise reconnue dans les secteurs de la santé, de la finance et de la gestion d'entreprise. Cette gouvernance garantit une prise de décision rigoureuse et alignée avec les intérêts de long terme du groupe.

 <p>Adil Bennani Président du Conseil d'Administration</p> <p>Date de nomination 14/12/2015</p> <p>Date d'échéance du mandat 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)</p>	<p>Diplômé d'un Master en Gestion d'Entreprise de l'Université Paris-Sud Orsay et titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'IFIPSO Institut de formation d'ingénieurs Paris Sud Orsay Adil Bennani a débuté sa carrière en 1989 en tant qu'ingénieur système télécom chez Alcatel, où il exerce jusqu'en 1992. Il devient ensuite Directeur Général de SCRIM entre 1992 et 2005, avant d'être nommé Directeur Général de Vicenne en 2005. Adil Bennani est actuellement Président du conseil d'administration de la Société.</p>	<p>11 mandats dans d'autres sociétés</p> <p>100% Assiduité</p>
 <p>Zouhaïr Bennani Administrateur non exécutif</p> <p>Date de nomination 14/12/2015</p> <p>Date d'échéance du mandat 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)</p>	<p>M. Zouhaïr Bennani est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique de l'ESIEA de Paris et d'un diplôme de 3e cycle en management et ressources humaines de la Sorbonne. Après une première expérience chez IBM et Xerox en France, il fonde en 1985 le groupe LabelVie. Il exerce plusieurs responsabilités institutionnelles et professionnelles dans les secteurs de la distribution et de l'entreprise.</p>	<p>40 mandats dans d'autres sociétés</p> <p>100% Assiduité</p>
 <p>Riad Laïssaoui Administrateur non exécutif</p> <p>Date de nomination 24/06/2020</p> <p>Date d'échéance du mandat 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)</p>	<p>M. Riad Laïssaoui est expert-comptable et diplômé de l'ISCAE. Il a occupé plusieurs fonctions de direction, notamment Directeur Général Adjoint et Directeur Administratif et Financier du groupe LabelVie. Il est aujourd'hui Directeur Général de Retail Holding et dispose d'une solide expérience en audit, conseil et gouvernance.</p> <p>Membre du Comité d'Audit et de Gestion des Risques Membre du Comité Stratégie et Investissement</p>	<p>24 mandats dans d'autres sociétés</p> <p>100% Assiduité</p>
 <p>Mohammed Moufid Benkirane Administrateur non exécutif</p> <p>Date de nomination 01/04/2024</p> <p>Date d'échéance du mandat 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)</p>	<p>M. Mohammed Moufid Benkirane est titulaire d'un doctorat en immunologie de l'Université Aix-Marseille II. Après une première expérience chez Immunotech, il développe une expertise en conception, développement et commercialisation de réactifs et technologies de diagnostic. En 1992, il fonde Mabiotech, dont il assure la direction générale.</p>	<p>1 mandats dans d'autres sociétés</p> <p>100% Assiduité</p>

 <p>Laurent Demey Administrateur non exécutif, représentant Amethis</p> <p>Date de nomination 23/12/2022</p> <p>Date d'échéance du mandat 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)</p>	<p>M. Laurent Demey co-dirige le comité exécutif d'Amethis et supervise les activités et investissements de la société. Il cumule plus de 25 ans d'expérience dans le conseil aux entreprises africaines et l'investissement dans des sociétés de taille moyenne à fort potentiel. Il est diplômé de l'École Centrale Paris et titulaire d'un DEA en économie du développement de l'École Normale Supérieure.</p> <p>Membre du Comité Stratégie et Investissement</p>	<p>22 mandats dans d'autres sociétés</p> <p>100% Assiduité</p>
 <p>Adnane Zerhouni Administrateur exécutif – Directeur Général</p> <p>Date de nomination 26/02/2025</p> <p>Date d'échéance du mandat 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)</p>	<p>M. Adnane Zerhouni est Directeur Général de Vicenne depuis février 2025. Avant de rejoindre le Groupe, il a été Associé au sein du fonds panafricain Amethis, où il a accompagné de nombreuses participations dans la région. Il est diplômé d'HEC Paris et de l'Université Columbia à New York.</p> <p>Membre du Comité Stratégie et Investissement</p>	<p>5 mandats dans d'autres sociétés</p> <p>100% Assiduité</p>
 <p>Naoual Ben Amar Administratrice non exécutive</p> <p>Date de nomination 13/06/2025 avec prise d'effet le 1er jour de cotation de la société</p> <p>Date d'échéance du mandat 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)</p>	<p>Mme Naoual Ben Amar est diplômée de l'École Mohammadia d'Ingénieurs et titulaire d'un master de l'École Nationale des Arts et Métiers de Paris. Elle débute sa carrière chez PSA en France puis rejoint Procter & Gamble au Maroc, où elle exerce différentes responsabilités. Depuis 2022, elle est Directrice Générale de LabelVie.</p>	<p>2 mandats dans d'autres sociétés</p> <p>100% Assiduité</p>
 <p>Sanaa Deraoui Administratrice exécutive Directrice Générale Adjointe</p> <p>Date de nomination 13/06/2025 avec prise d'effet le 1er jour de cotation de la société</p> <p>Date d'échéance du mandat 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)</p>	<p>Mme Sanaa Deraoui est titulaire d'un Master MC2 en marketing stratégique de l'Université Panthéon Assas Paris 2. Elle débute sa carrière chez Young & Rubicam Group avant de s'orienter vers le conseil en marketing stratégique et en organisation. Elle rejoint Vicenne en 2014 et en devient Directrice Générale Adjointe en 2018, en charge des filiales.</p>	<p>0 mandats dans d'autres sociétés</p> <p>100% Assiduité</p>



F

Samia Kabbaj

Administratrice indépendante non exécutive

Date de nomination

13/06/2025 avec prise d'effet le 1er jour de cotation de la société

Date d'échéance du mandat

2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)

Mme Samia Kabbaj est aujourd'hui Directrice Générale Adjointe au sein du Groupe Zalagh, en charge de la transformation. Elle a débuté sa carrière chez Arthur Andersen avant de rejoindre Sodexo Maroc, puis Best Financière où elle a exercé plusieurs fonctions de direction. Elle est diplômée de l'Université Paris Dauphine et administratrice de sociétés certifiée.

Présidente du Comité d'Audit et de Gestion des Risques**Membre indépendant du Comité Stratégie et Investissement****2** mandats dans d'autres sociétés**100%** Assiduité

H

Eric Besson

Administrateur indépendant non exécutif

Date de nomination

13/06/2025 avec prise d'effet le 1er jour de cotation de la société

Date d'échéance du mandat

2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)

M. Eric Besson est président exécutif de la filiale marocaine de Sicpa depuis 2020. Il a exercé plusieurs fonctions ministérielles en France, notamment à l'Industrie, à l'Énergie et à l'Économie numérique. Il accompagne aujourd'hui plusieurs groupes français et internationaux sur des sujets de stratégie et de développement.

Membre du Comité d'Audit et de Gestion des Risques**2** mandats dans d'autres sociétés**100%** Assiduité**Autres mandats sociaux des administrateurs**

Adil Bennani	
Société	Mandat
MABIOTECH	Président du conseil d'administration
SCRIM	Président du conseil d'administration
BEST HEALTH AFRICA	Président du conseil d'administration
MTS	Président du conseil d'administration
IVOCARE	Président
MZYA CAPITAL	Gérant
BEST FINANCIÈRE	Administrateur
RETAIL HOLDING	Administrateur
TMS	Gérant
LABEL'VIE S. A	Administrateur
ARADEI CAPITAL	Administrateur

Adnane Zerhouni	
Société	Mandat
SOMA MEDICAL	Gérant
BEST HEALTH AFRICA	Directeur Général
MTS	Directeur Général
MABIOTECH	Directeur Général
SCRIM	Directeur Général

Naoual Ben Amar	
Société	Mandat
ARADEI CAPITAL	Administrateur
LABEL VIE	Directeur Général

Mohammed Moufid Benkirane	
Société	Mandat
RMBK	Gérant

Samia Kabbaj	
Société	Mandat
Auto Hall	Administrateur indépendant
Al Barid Bank	Membre indépendant

Eric Besson	
Société	Mandat
SICPA Maroc	Président du conseil d'administration
SICPA West	Président du conseil d'administration

Laurent Demey	
Société	Mandat
Amethis Advisory SAS	Administrateur et Directeur Général
Amethis Africa Finance Ltd	Administrateur
Amethis Elephant	Administrateur
Amethis Finance Luxembourg SARL	Gérant
Amethis Investment Fund Manager S.A	Administrateur
Amethis Partners Holding SARL	Gérant
Amethis Partners S.A	Administrateur
Amethis Santé Ltd	Administrateur
Amethis West Africa S.A	Administrateur et Directeur Général
Amethis Group - (ex-Holding LRLDEDR SARL)	Gérant
Novamed	Administrateur
Amethis Confiserie	Administrateur
Groupe Premium S.A	Administrateur
Amethis Maghreb SARL	Gérant
Amethis North Africa Sarl	Gérant
Amethis Advisory East Africa Limited	Administrateur
Amethis Partners MENA II S.à.r.l	Gérant
Amethis Mena II General Partner SARL	Gérant
WAMH Holding Ltd	Administrateur
Tarjama	Administrateur
Amethis for Advisory and Restructuring Services NETIS S.A.	Gérant
ATIS S.A.	Administrateur
HAMMURABI B.V.	Administrateur

Riad Laissaoui	
Société	Mandat
Retail Holding	Président Directeur Général
Eden Blue	Co-Gérant
E-Takada	Gérant
Label'vie S.a	Administrateur
Be Home	Administrateur
R Holding Investment	Administrateur
Retail Holding Africa	Administrateur
General First Food Services	Président du conseil d'administration
Aradei Capital	Administrateur
Atelier Croc	Administrateur
Mabiotech	Administrateur
Cdci	Administrateur
Croc Shop	Administrateur
Africa Capital Partners	Administrateur
Distrans Ci	Administrateur
Fnac	Administrateur
Eco Studies	Administrateur
Eco Medias	Administrateur
Manufacture Marocaine de Confection	Administrateur
Fonds Capital de Venture	Administrateur
Trispolis	Administrateur
Le Nouvelliste	Associé
Valofine	Co-Gérant
Eco Print	Administrateur

Zouhair Bennani	
Société	Mandat
AMETHIS FINANCE	Administrateur
ANPME	Administrateur
ARADEI	Administrateur
ATELIER CROC	Administrateur
AZ DEVELOPEMENT	Gérant
BE HOME	Président Directeur Général
BEST FINANCIÈRE	Président Directeur Général
BEST HEALTH AFRICA	Administrateur
CDCI	Président du conseil d'administration
CFG BANK	Administrateur
CROC SHOP	Président du conseil d'administration
ECO MEDIAS	Administrateur
GÉNÉRAL FIRST FOOD SERVICES	Administrateur
LABEL'VIE S.A	Administrateur
LBVEX SA	Président Directeur Général
MEGA V. STORES MOROCCO	Administrateur
MOBIMARKET SA	Président Directeur Général
MTS	Administrateur
MUTANDIS	Président du Conseil de Surveillance
MUTANDIS AUTOMOBILE	Président du Conseil de Surveillance
RETAIL HOLDING	Administrateur
RETAIL HOLDING AFRICA S.A	Président Directeur Général
RETHIS	Président du conseil d'administration
RH INVESTMENT	Président Directeur Général
RMK HOLDING	Administrateur
SCRIM	Administrateur
SERVICES LV SA	Président Directeur Général
SILAV SA	Président Directeur Général
UNIMER	Administrateur
UNIVERS MOTORS PREMIUM	Membre du Conseil de Surveillance
VIRGIN NORTH AFRICA	Gérant
ZAKAH CAPITAL	Gérant
FNAC	Administrateur
ECO-STUDIES	Administrateur
APPAREAL LOGISTICS	Gérant
VORIS MANAGEMENT	Administrateur
ECOPRINT	Administrateur
TRISPOLIS	Administrateur
CERCL'INVEST	Président Directeur Général
VELOGATE	Gérant

AXE 2

Responsabilité environnementale

Une empreinte environnementale maîtrisée

Au regard de la nature de ses activités, centrées sur la distribution d'équipements médicaux, le groupe Vicenne présente des impacts environnementaux globalement maîtrisés et non significatifs. Les principaux impacts identifiés concernent :

- Les émissions atmosphériques générées par l'utilisation des équipements, notamment les véhicules, groupes électrogènes et engins de manutention,
- La gestion de produits chimiques tels que les carburants et produits d'entretien,
- La production de déchets banals issus des activités courantes,
- Les rejets d'eaux usées et d'effluents,
- Les nuisances sonores et vibrations liées au fonctionnement des équipements et des véhicules.

Dans ce cadre, Vicenne a engagé plusieurs mesures concrètes visant à limiter son empreinte environnementale. Le Groupe a notamment mis en place un suivi des déplacements en voiture et des actions destinées à en réduire l'usage, contribuant ainsi à une gestion plus responsable de ses émissions de gaz à effet de serre.

Des actions concrètes mises en place :

Dispositifs pour améliorer le stockage des déchets, la prévention de la pollution et de la sécurité,

Intégration dans les analyses des rejets atmosphériques des paramètres tels que les poussières totales et le plomb et ses composés,

Dispositifs pour la sécurisation du transport des produits hors site par les camions de déchets,

Mesures de sécurisation du transport des matières dangereuses

Année	Consommation en eau (en m³)	Consommation en électricité (en kWh)
2023	864	55 237
2024	1 424	208 199
2025	1 670	162 447

Vicenne Environnement au coeur de l'engagement environnemental du Groupe

« Chaque tonne de déchet médical que nous traitons dans les règles, c'est un risque de contamination évité. Dans un contexte où les pratiques informelles restent répandues, notre rôle va bien au-delà de la prestation de service »

Amine Hachami
Gérant Vicenne environnement

Au sein du Groupe, Vicenne Environnement occupe une place singulière, à l'intersection de deux impératifs majeurs : la protection de la santé publique et la maîtrise des risques environnementaux. Son métier consiste à prendre en charge, dans des conditions strictement encadrées, l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques, en apportant aux établissements de santé des solutions sécurisées, traçables et conformes à la réglementation marocaine. Cette chaîne intégrée constitue un véritable élément différenciant, permettant de sécuriser chaque étape et d'offrir une réponse complète portée par un haut niveau d'exigence technique et réglementaire. Vicenne Environnement traite exclusivement les déchets de catégorie 1 et 2. Les premiers (environ 80 %) regroupent les déchets à risques infectieux issus des soins et des laboratoires, incluant les déchets piquants, coupants et tranchants.



Les seconds (environ 20 %) couvrent les déchets pharmaceutiques et chimiques tels que médicaments périmés, produits cytotoxiques et substances dangereuses. La gestion de ces flux sensibles exige des procédures spécifiques, des équipements adaptés et une discipline opérationnelle constante. L'organisation de la collecte et du transport repose sur des véhicules dédiés autorisés par le Ministère de la Santé et des contenants conformes aux normes applicables. À chaque étape, un système de traçabilité assure le suivi des déchets depuis leur point de production jusqu'à leur traitement final, avec bordereaux de suivi, enregistrement des quantités et archivage des données. Le traitement repose selon les catégories sur une incinération à haute température ou un procédé de broyage et stérilisation de type LOGMED, avec traitement des fumées et suivi des résidus vers une décharge contrôlée autorisée. Au-delà de la conformité réglementaire, Vicenne Environnement joue un rôle concret dans la réduction des risques sanitaires et environnementaux. En encadrant rigoureusement le tri, le conditionnement, la collecte et le traitement des déchets dangereux, la filiale contribue à limiter l'exposition des professionnels de santé et des agents de collecte. En 2025, la filiale a poursuivi le renforcement de son dispositif avec l'optimisation de ses processus, de nouveaux investissements en équipements et le développement de partenariats. À travers Vicenne Environnement, le Groupe dispose d'un savoir-faire à forte utilité collective, conjuguant maîtrise opérationnelle, conformité réglementaire et impact concret au service d'un système de santé plus sûr et plus responsable.

**4 292
Tonnes**

de déchets collectés et traités (2021 à 2024)

**895
Tonnes**

en 2025

AXE 3

Capital humain & développement des talents

328 femmes et hommes au service de la santé

Les collaborateurs du Groupe Vicenne sont au cœur de sa performance et de la qualité de service qu'il délivre chaque jour à ses clients. Dans un secteur où l'expertise technique, la rigueur réglementaire et la proximité terrain font la différence, attirer, former et fidéliser les bonnes personnes n'est pas une fonction support, c'est une composante stratégique à part entière.

En 2025, le Groupe emploie 328 collaborateurs répartis sur l'ensemble de ses filiales opérationnelles. Ce chiffre traduit à la fois la dynamique de croissance du Groupe, en hausse continue depuis 2022, et la stabilité d'une organisation qui a su construire ses équipes dans la durée.

Trajectoire de l'effectif 2022-2025



2022
260
Collaborateurs

2023
280
Collaborateurs

2024
293
Collaborateurs

2025
328
Collaborateurs



Un environnement de travail sûr et un climat social exemplaire

La sécurité au travail et la qualité des conditions de vie professionnelle constituent des priorités nodales pour Vicenne. Dans un secteur où les équipes manipulent quotidiennement des équipements médicaux de haute technologie et gèrent des déchets à risques infectieux, la vigilance opérationnelle et le respect strict des procédures sont au cœur de la culture d'entreprise.

Le Groupe s'attache à maintenir un climat social stable et constructif, fondé sur le dialogue continu avec les collaborateurs et une politique de prévention des risques professionnels appliquée sur l'ensemble des sites. En 2025, Vicenne enregistre zéro accident de travail, zéro litige social et zéro grève, un résultat qui reflète la qualité des relations internes et l'engagement du Groupe envers ses collaborateurs.



0
accident de travail en 2025



0
jour de grève sur l'ensemble du périmètre du Groupe



0
litige social enregistré en 2025

Sensibilisation ISO 13485 : ancrer la culture qualité dans le quotidien



Lancée en 2025 sur l'ensemble des filiales, cette démarche de sensibilisation est intégrée au parcours d'intégration de chaque nouvelle recrue. Elle vise à faire de la conformité réglementaire un réflexe partagé plutôt qu'une contrainte subie. Comprendre les exigences liées aux dispositifs médicaux, leur conception, leur maintenance et leur traçabilité, renforce l'engagement de chaque collaborateur dans la fiabilité des produits et services du Groupe, et contribue à consolider la culture managériale de Vicenne.

Zéro accident de travail, ce n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat d'une culture de la sécurité que nous construisons au quotidien, avec chaque collaborateur, sur chaque site.

Directeur des ressources humaines

Politique sociale & avantages collaborateurs

Convaincu que la performance durable repose d'abord sur ses équipes, Vicenne déploie une politique sociale ambitieuse et structurée. En effet, Vicenne s'assure que chaque collaborateur évolue dans des conditions de travail de qualité, bénéficie d'une protection sociale solide et s'inscrit dans un environnement favorisant l'engagement et un fort sentiment d'appartenance à un Groupe en pleine transformation.

Équité interne :
Grille salariale structurée par catégorie et grade, garantissant équité interne et compétitivité externe

Couverture sociale complète :
CNSS, CIMR et assurance privée complémentaire pour l'ensemble des collaborateurs

Activités de cohésion et team building :
organisées régulièrement dans chacune des filiales
Brunch Groupe organisé à l'occasion de la cotation en Bourse.

Partenariat Banques :
Conditions préférentielles sur crédits immobiliers et crédits à la consommation

Valorisation des collaborateurs :
attentions concrètes à destination de ses collaborateurs : à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes et en fin d'année.



Diversité, équité & inclusion

Les femmes représentent 33% de l'effectif total du Groupe et 33% des postes de cadres et dirigeants, ce qui témoigne d'une présence féminine équilibrée à tous les niveaux de l'organisation. En 2025, 47% des recrutements réalisés concernaient des femmes, traduisant une dynamique volontariste en matière de parité à l'embauche.

La non-discrimination et la parité entre les hommes et les femmes constituent l'un des principaux axes de la politique RH du Groupe.

Les processus de recrutement, de promotion, d'évaluation, de rémunération et d'accès à la formation sont menés avec équité et égalité des chances, sans aucune discrimination de quelque nature qu'elle soit. Le Groupe veille également à promouvoir l'accès des femmes aux postes de responsabilité et à renforcer leur présence dans les instances de gouvernance.

Développement des compétences

Dans le cadre de sa démarche de développement des talents, le Groupe a initié en 2025 un projet visant à cartographier objectivement les compétences des équipes commerciales, identifier les écarts par rapport aux exigences des postes et construire des plans de développement ciblés.

Cette initiative contribue à harmoniser le niveau de performance entre les filiales et à sécuriser les décisions de mobilité interne.

De plus, le Groupe déploie une politique de formation continue, structurée et obligatoire, en partenariat avec les fabricants et partenaires technologiques, permettant aux équipes techniques et commerciales d'acquérir et de maintenir un niveau d'expertise élevé sur les équipements distribués.

Ces programmes, conduits à l'étranger dans les centres de formation des partenaires, constituent un élément central du modèle opérationnel du Groupe et un avantage concurrentiel direct dans un secteur où la maîtrise technique est déterminante pour la qualité du service rendu.



Recrutement & intégration : accueillir pour fidéliser



En 2025, le Groupe a réalisé 87 recrutements, dont 47% de femmes, pour accompagner sa croissance post-cotation. L'embauche de nouveaux collaborateurs constitue un levier stratégique : Vicenne participe régulièrement à des salons et forums de recrutement pour rencontrer des candidats qualifiés et promouvoir sa culture d'entreprise.

La politique de recrutement repose sur des processus transparents, inclusifs et équitables. La rémunération, combinant salaire fixe, primes de performance et avantages associés, est directement liée aux évaluations annuelles, garantissant que les collaborateurs sont reconnus et valorisés pour leurs résultats et leur contribution.

Le processus d'intégration est structuré en amont de chaque arrivée.

Le manager direct prépare un plan d'intégration détaillant les missions des premières semaines, les objectifs prioritaires et les points de suivi. Le service RH assure l'accueil du premier jour, coordonne avec les services SI et Moyens Généraux la mise à disposition du matériel, et assure un suivi tout au long des premières semaines pour garantir une intégration réussie et durable au sein de l'entreprise.



Table des indicateurs ESG – Capital humain 2025

Indicateur	2023	2024	2025
EFFECTIFS & STRUCTURE			
Effectif total au 31/12	280	293	328
Dont CDI	280	291	327
Part des femmes dans l'effectif (%)	N/D	32%	33%
Part des femmes parmi les cadres & dirigeants	N/D	34%	33%
Taux d'encadrement (cadres / effectif total)	N/D	54%	60%
MOUVEMENTS			
Recrutements	76	73	87
dont femmes recrutées (%)	ND	ND	47%
Démissions	49	51	42
Licenciements	2	7	4
Taux de turnover	ND	ND	15.5%
FORMATION			
Nombre de sessions de formation	17	121	178
Volume horaire total de formation	245 h	2 658 h	2 431 h
Nombre de bénéficiaires de formation	16	126	174
Formations métiers à l'international	oui	oui	oui
SANTÉ, SÉCURITÉ & DIALOGUE SOCIAL			
Accidents de travail déclarés	0	0	0
Jours de grève	0	0	0
Litiges sociaux	0	0	0
Représentants du personnel	24	24	24



AXE 4

Impact sociétal

Un impact sociétal au cœur de notre métier

L'impact sociétal de Vicenne ne se mesure pas uniquement à travers ses actions de mécénat ou ses engagements communautaires. Il est avant tout inscrit dans la nature même de son activité. Chaque équipement livré, chaque dispositif implanté, chaque technicien formé contribue, en bout de chaîne, à renforcer la capacité des professionnels de santé à diagnostiquer, soigner et sauver des vies. En rendant accessibles aux établissements de santé des technologies de pointe, accompagnées d'une expertise technique adaptée, Vicenne participe concrètement à l'amélioration du parcours de soins de milliers de patients au Maroc et en Afrique.

Cette conviction, que la technologie médicale, lorsqu'elle est déployée et accompagnée dans des conditions optimales, génère un impact humain direct et mesurable, constitue le fondement de l'engagement sociétal du Groupe. Les actions présentées ci-après en sont l'expression la plus visible, mais s'inscrivent dans une démarche plus globale, portée au quotidien par l'ensemble des équipes.



Vicenne accompagne l'implantation d'une assistance cardiaque au Maroc

En 2025, Vicenne a contribué à une avancée majeure dans la prise en charge de l'insuffisance cardiaque avancée au Maroc, à l'occasion de l'implantation réussie d'une assistance cardio-circulatoire de longue durée à l'Hôpital Militaire Mohammed V de Rabat. Cette intervention, réalisée chez un patient de 39 ans atteint d'insuffisance cardiaque chronique au stade terminal, marque une étape importante dans l'accès du pays à des thérapeutiques de très haute technicité, jusqu'ici réservées à un nombre limité de centres à l'international. Ce type de dispositif, destiné à suppléer durablement la fonction du ventricule gauche, constitue une alternative essentielle pour des patients dont l'état clinique est sévèrement compromis et pour lesquels les solutions thérapeutiques restent restreintes, notamment dans un contexte mondial de pénurie de greffons. En permettant de soutenir la fonction cardiaque sur le long terme, cette technologie ouvre la voie à une

amélioration significative de la qualité de vie, à une réduction des hospitalisations répétées et à une prise en charge plus durable des formes les plus sévères d'insuffisance cardiaque. Vicenne a joué un rôle clé dans cette avancée majeure, en faisant don du dispositif médical innovant et en œuvrant comme facilitateur technologique et opérationnel de l'implantation. Cette intervention illustre pleinement le positionnement de Vicenne à l'interface entre innovation médicale, expertise technique et impact sociétal. L'intérêt sociétal d'une telle avancée est majeur. Pour Vicenne, elle constitue une illustration concrète de sa mission : mettre la technologie au service du soin, accompagner les professionnels de santé dans l'appropriation d'innovations à fort impact et contribuer, par son action, à une amélioration tangible du parcours de soins des patients.

Soutenir des initiatives concrètes au service de la santé et de l'inclusion

En 2025, Vicenne a poursuivi son engagement sociétal à travers des actions de soutien ciblées, en lien étroit avec ses métiers et les besoins des communautés. Le Groupe, via sa filiale Soma Médical, a ainsi contribué à des initiatives en faveur de l'inclusion et de l'amélioration de l'accès aux soins, notamment au bénéfice de publics vulnérables. Par ailleurs, à travers sa filiale Mabotech, Vicenne a également apporté son soutien à des initiatives hospitalières et à des actions de valorisation des professionnels de santé, contribuant à l'amélioration des conditions de prise en charge des patients. À travers ces engagements, Vicenne réaffirme sa volonté d'agir de manière concrète et responsable, en mobilisant ses expertises au service d'un impact durable, au plus près des enjeux humains et des réalités du terrain.





04

Comptes
Annuels

Rapport de Gestion

Messieurs, Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi 17-95 et des statuts de notre Société pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et des résultats de cette activité et des perspectives en vue de soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1 Examen des comptes et résultats

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires s'élève à 33 328 615,70 dirhams, contre 24 957 175,17 dirhams en 2024, soit une progression de 34%. Les charges d'exploitation atteignent 68 263 039,47 dirhams, conduisant à un résultat d'exploitation déficitaire de -10 681 642,55 dirhams.

Le résultat avant impôt ressort à 98 385 952,95 dirhams, principalement porté par les produits financiers issus des participations.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 365 832,00 dirhams, le résultat net de l'exercice s'établit à 98 020 120,95 dirhams.

2 Analyses et commentaires sur l'activité

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 est entièrement constitué de management fees facturés aux filiales SOMA, SCRIM, TMS, MTS, MABIOTECH et SAISS ENVIRONNEMENT. Le résultat d'exploitation s'établit à -10 681 642,55 dirhams, contre -1 439 719,02 dirhams en 2024. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des charges d'exploitation.

3 Situation financière au 31 décembre 2025 :

Au 31 décembre 2025, la situation financière de la société fait ressortir un chiffre d'affaires de 33 328 615,70 dirhams, contre 24 957 175,17 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 33,5%.

Le résultat d'exploitation s'établit à -10 681 642,55 dirhams, toutefois, le résultat net ressort à 98 020 120,95 dirhams, en forte augmentation de 91,5% par rapport à l'exercice 2024. Cette performance s'explique principalement par l'amélioration significative du résultat financier.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 006 785 952,87 dirhams, traduisant une structure financière solide. L'endettement global de la société s'établit à 76 066 796,49 dirhams.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2025 s'élève à 3 898 173,61 dirhams.

Globalement, la situation financière de la société au terme de l'exercice 2025 apparaît solide sur le plan structurel, soutenue par un niveau élevé de capitaux propres et une contribution significative du résultat financier.

4 Contribution des filiales au résultat :

Le résultat net de l'exercice 2025 est significativement impacté par la contribution des filiales, notamment à travers les dividendes perçus.

À ce titre, la société a enregistré des produits de dividendes provenant de ses principales filiales, dont :

SCRIM : 55.964.046,00 dirhams

SOMA MEDICAL : 15.300.000,00 dirhams

MABIOTECH : 31.670.326,80 dirhams

Le montant total des dividendes perçus s'élève à 102.934.372,80 dirhams, représentant une part significative du résultat net de l'exercice.

5 Conventions visées par l'article 56 de la loi 17-95 :

Au cours de l'exercice 2025, Vicenne a conclu deux nouvelles conventions :

- Convention d'accompagnement et conseil par M. Adil BENNANI au profit de la société VICENNE S.A ;
- Bail portant sur le bien immobilier objet du titre foncier n° 40969 sis à Lot n°32 Zone industrielle Ain Atiq, Beaufruit à Skhirat entre M. Mohammed Moufid Benkirane et la société VICENNE SA.

Par ailleurs, Vicenne a poursuivi l'exécution des conventions déjà en vigueur avec ses différentes filiales, relatives à l'assistance et support fonctionnel. Notre Commissaire Aux Comptes a été informé de ce qui précède pour l'établissement de son rapport spécial.

6 Approbation des comptes et affectation du résultat

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les états de synthèse (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 98.020.120,95 dirhams.

Nous vous proposons l'affectation suivant :

Résultat net bénéficiaire de l'exercice	98 020 120,95
Report des exercices précédents	755 421,32
Réserve légale à déduire	4 901 006,05
Distribution des dividendes	86 584 694,00
Report à nouveau	7 289 842,22

7 Filiales et participations :

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la Société au 31 décembre 2025.

Raison sociale	Capital Social	Participation	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
SOMA MEDICAL	2 000 000	100%	163 383 729,80	19 880 164,91
SCRIM	10 000 000	99,71%	596 994 889,46	72 101 346,71
TMS	64 061	51%	10 833 561,35	- 875 812,74
(ITND=3,2 MAD)				
BH AFRICA	300 000	100%	0	-63 437,08
MABIOTECH	10 000 000	99,96%	302 051 373,76	62 093 876,32
CHIMIOTEC	100 000	100%	507 050,00	129 010,67
SAISS	7 000 000	75%	11 710 791,80	-1 132 032,95
ENVIRONNEMENT				

8 Délais de paiement :

En application de la Loi 15-95 formant Code de Commerce, telle que complétée par la Loi 32-10, nous vous communiquons ci-dessous la décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2025.

	(A) Montant des dettes fournisseurs au 31 décembre A = B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Exercice 2023	4.542	441	817	257	31	2.995
Exercice 2024	4 364	1 090				3 274
Exercice 2025	2 385	800	810	32	98	645

9 Difficultés rencontrées :

Le conseil d'administration continuera et réaffirme sa volonté de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour réaliser dans les plus brefs délais les projets de la société, pour garantir ainsi sa pérennité et assurer son développement.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute demande d'éclaircissements ou d'informations complémentaires.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous sanctionnerez d'un vote favorable les résolutions qui vont vous être soumises.

P/Le Conseil d'Administration
M. Adil Bennani

Comptes sociaux

Bilan Actif

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Brut	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
		Amortissements et Provisions	Net	
Immobilisations en non valeurs→[A]	34 929 101,89	14 780 954,66	20 148 147,23	4 610 196,25
Frais préliminaires	19 667 071,01	3 933 414,20	15 733 656,81	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 262 030,88	10 847 540,46	4 414 490,42	4 610 196,25
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles→ [B]	1 107 654,06	722 658,00	384 996,06	313 774,15
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 107 654,06	722 658,00	384 996,06	313 774,15
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles →[C]	7 444 512,63	3 822 468,94	3 622 043,69	1 765 484,56
Terrains				
Constructions	1 173 058,07	427 641,31	745 416,76	854 798,84
Installations techniques, matériel et outillage	301 474,73	238 023,36	63 451,37	88 446,31
Matériel de transport	257 753,03	190 508,80	67 244,23	89 895,51
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	4 119 523,05	2 966 295,47	1 153 227,58	710 343,90
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	1 592 703,75		1 592 703,75	22 000,00
Immobilisations financières→[D]	184 129 266,28		184 129 266,28	180 195 745,11
Prêts immobilisés	84 999,97		84 999,97	100 550,00
Autres créances financières	2 246 361,16		2 246 361,16	353 341,16
Titres de participation	179 741 853,95		179 741 853,95	179 741 853,95
Autres titres immobilisés	2 056 051,20		2 056 051,20	
Ecart de conversion actif→ [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL (A+B+C+D+E)	227 610 534,86	19 326 081,60	208 284 453,26	186 885 200,07
Stocks→[F]				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant→[G]	346 981 344,05		346 981 344,05	199 153 752,43
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	586 860,50		586 860,50	412 359,21
Clients et comptes rattachés	51 758 541,08		51 758 541,08	46 418 729,92
Personnel	1 200,00		1 200,00	10 995,03
Etat	5 344 223,59		5 344 223,59	2 342 961,94
Comptes d'associés	4 000,00		4 000,00	
Autres débiteurs	288 864 510,44		288 864 510,44	149 640 850,62
Comptes de régularisation- Actif	422 008,44		422 008,44	327 855,71
Titres valeurs de placement→[H]	523 688 778,44		523 688 778,44	
Ecart de conversion actif→ [I] Eléments circulants				
TOTAL II (F+G+H+I)	870 670 122,49		870 670 122,49	199 153 752,43
Trésorerie-Actif	3 898 173,61		3 898 173,61	1 549 944,78
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.C.P	3 867 641,85		3 867 641,85	1 547 893,33
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	30 531,76		30 531,76	2 051,45
TOTAL III	3 898 173,61		3 898 173,61	1 549 944,78
TOTAL GENERAL I+II+III	1 102 178 830,96	19 326 081,60	1 082 852 749,36	387 588 897,28

Bilan Passif

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

P A S S I F		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES		1 006 785 952,87	238 848 114,82
F Capital social ou personnel (1)		512 942 500,00	10 000 000,00
I Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
N Capital appelé		512 942 500,00	10 000 000,00
A Dont versé		512 938 500,00	10 000 000,00
N Prime d'émission, de fusion, d'apport		394 067 910,60	177 030 426,60
N Ecart de réévaluation			
C Réserve légale		1 000 000,00	401 403,98
E Autres réserves			
M Report à nouveau (2)		755 421,32	232 509,53
E Résultat en instance d'affectation			
N Résultat net de l'exercice (2)		98 020 120,95	51 183 774,71
Total des capitaux propres (A)		1 006 785 952,87	238 848 114,82
Capitaux propres assimilés (B)			
Subvention d'investissement			
P Provisions réglementées			
Dettes de financement (C)		39 546 979,59	51 612 502,29
R Emprunts obligataires			
M Autres dettes de financement		39 546 979,59	51 612 502,29
Provisions durables pour risques et charges (D)			
A Provisions pour risques			
N Provisions pour charges			
Ecart de conversion-passif (E)			
N Augmentation des créances immobilisées			
T Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)		1 046 332 932,46	290 460 617,11
Dettes du passif circulant (F)		36 519 307,39	97 128 277,88
P Fournisseurs et comptes rattachés		2 385 480,65	4 364 184,96
S Clients créditeurs, avances et acomptes			
I Personnel		228 054,07	112 101,24
F Organismes sociaux		542 301,20	1 420 600,95
C Etat		8 619 326,07	8 977 678,12
I Comptes d'associés		22 072 501,53	23 155 228,46
R Autres créanciers		2 574 697,51	58 933 067,42
C Comptes de régularisation passif		96 946,36	165 416,73
Autres provisions pour risques et charges (G)			
Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)			
TOTAL II (F+G+H)		36 519 307,39	97 128 277,88
TRESORERIE PASSIF		509,51	2,29
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie			
Banques (Soldes créditeurs)		509,51	2,29
TOTAL III		509,51	2,29
TOTAL GENERAL I+II+III		1 082 852 749,36	387 588 897,28

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes)

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
E X P L O I T A T A T I O N	PRODUITS D'EXPLOITATION	57 581 396,92		57 581 396,92	26 914 532,17
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	33 328 615,70		33 328 615,70	24 957 175,17
	Chiffres d'affaires	33 328 615,70		33 328 615,70	24 957 175,17
	Variation de stocks de produits (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	24 252 781,22		24 252 781,22	1 957 357,00
	Total I	57 581 396,92		57 581 396,92	26 914 532,17
C H A R G E S D' E X P L O I T A T I O N	CHARGES D'EXPLOITATION	67 995 451,13	267 588,34	68 263 039,47	28 354 251,19
	Achats revendus(2) de marchandises				
	Achats consommés(2) de matières et fournitures	13 104 209,06	104 863,86	13 209 072,92	2 849 010,14
	Autres charges externes	30 808 234,60	162 724,48	30 970 959,08	10 509 249,57
	Impôts et taxes	118 259,72		118 259,72	38 527,08
	Charges de personnel	16 339 924,09		16 339 924,09	11 031 852,37
	Autres charges d'exploitation				
	Dotations d'exploitation	7 624 823,66		7 624 823,66	3 925 612,03
	Total II	67 995 451,13	267 588,34	68 263 039,47	28 354 251,19
	III				
R E S U L T A T D' E X P L O I T A T I O N	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-10 414 054,21	-267 588,34	-10 681 642,55	-1 439 719,02
	PRODUITS FINANCIERS	112 882 545,82		112 882 545,82	57 391 021,87
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	102 934 372,80		102 934 372,80	53 738 420,00
	Gains de change				76,18
	Interêts et autres produits financiers	9 948 173,02		9 948 173,02	3 652 525,69
	Reprises financières : transfert charges				
	Total IV	112 882 545,82		112 882 545,82	57 391 021,87
	CHARGES FINANCIERES	3 472 591,74		3 472 591,74	4 526 165,89
	Charges d'interêts	3 472 582,75		3 472 582,75	4 525 641,35
	Pertes de change	8,99		8,99	524,54
Autres charges financières					
Dotations financières					
Total V	3 472 591,74		3 472 591,74	4 526 165,89	
VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)	109 409 954,08		109 409 954,08	52 864 855,98
VII	RESULTAT COURANT (III+VI)	98 995 899,87	-267 588,34	98 728 311,53	51 425 136,96

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes) (suite)

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
N O N C O U R A N T	VII RESULTAT COURANT (III+VI)	98 995 899,87	-267 588,34	98 728 311,53	51 425 136,96
	PRODUITS NON COURANTS	121 506,24		121 506,24	13 289,06
	Produits des cessions d'immobilisations				3 046,66
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	121 506,24		121 506,24	10 242,40
	Reprises non courantes ; transferts de charges				
	Total VIII	121 506,24		121 506,24	13 289,06
	CHARGES NON COURANTES	463 864,82		463 864,82	86 280,31
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées					
Autres charges non courantes	463 864,82		463 864,82	86 280,31	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
Total IX	463 864,82		463 864,82	86 280,31	
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-342 358,58		-342 358,58	-72 991,25
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	98 653 541,29	-267 588,34	98 385 952,95	51 352 145,71
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	365 832,00		365 832,00	168 371,00
XII	RESULTAT NET (XI-XII)	98 287 709,29	-267 588,34	98 020 120,95	51 183 774,71
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	170 585 448,98		170 585 448,98	84 318 843,10
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	72 297 739,69	267 588,34	72 565 328,03	33 135 068,39
XVI	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	98 287 709,29	-267 588,34	98 020 120,95	51 183 774,71

Passage du Résultat Net Comptable au Résultat Net Fiscal

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

INTITULES	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	98 020 120,95	
Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES	2 055 633,82	
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES	1 151 937,00	
EXCEDENT LEASING	884 348,18	
CHARGES SUR DES EXERCICES ANTERIEURS	267 588,82	
REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES	903 696,82	
CHARGES NON COURANTES	639,52	
PENALITES ET AMENDES PENALES	463 225,30	
IMPOSITION MINIMALE 2025	365 832,00	
CHARGES NON DEDUCTIBLES	74 000,00	
III. DEDUCTIONS FISCALES		102 934 372,80
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		102 934 372,80
DIVIDENDES		102 934 372,80
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
Total	100 075 754,77	102 934 372,80
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		2 858 618,03
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)		
. Déficit net fiscal (B)		2 858 618,03
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES	9 669 775,21	
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER	742 312,02	
Exercice n-4	14 521,98	
Exercice n-3		
Exercice n-2	727 790,04	
Exercice n-1		

Tableau des Immobilisations autres que Financières

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION				DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	19 334 163,93	22 521 889,63					6 926 951,67	34 929 101,89
* Frais préliminaires	1 143 600,00	19 667 071,01					1 143 600,00	19 667 071,01
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	18 190 563,93	2 854 818,62					5 783 351,67	15 262 030,88
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	951 173,06	156 481,00						1 107 654,06
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	951 173,06	156 481,00						1 107 654,06
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 032 327,58	2 412 185,05						7 444 512,63
* Terrains								
* Constructions	1 158 570,00	14 488,07						1 173 058,07
* Installat. techniques, matériel et outillage	291 281,23	10 193,50						301 474,73
* Matériel de transport	257 753,03							257 753,03
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	3 302 723,32	816 799,73						4 119 523,05
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours	22 000,00	1 570 703,75						1 592 703,75
TOTAL GENERAL	25 317 664,57	25 090 555,68					6 926 951,67	43 481 268,58

Etat des Soldes de Gestion (E.S.G)

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

		DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de Marchandises (en l'état)		
	2	- Achats revendus de marchandises		
I	=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT		
	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	33 328 615,70	24 957 175,17
II	3	Ventes de biens et services produits	33 328 615,70	24 957 175,17
	4	Variation stocks produits		
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	44 180 032,00	13 358 259,71
III	6	Achats consommés de matières et fournitures	13 209 072,92	2 849 010,14
	7	Autres charges externes	30 970 959,08	10 509 249,57
	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	-10 851 416,30	11 598 915,46
IV	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	118 259,72	38 527,08
	10	- Charges de personnel	16 339 924,09	11 031 852,37
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	-27 309 600,11	528 536,01
V	11	+ Autres produits d'exploitation		
	12	- Autres charges d'exploitation		
	13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	24 252 781,22	1 957 357,00
	14	- Dotations d'exploitation	7 624 823,66	3 925 612,03
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	-10 681 642,55	-1 439 719,02
VII	+	RESULTAT FINANCIER	109 409 954,08	52 864 855,98
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ou-)	98 728 311,53	51 425 136,96
IX	+	RESULTAT NON COURANT	-342 358,58	-72 991,25
	15	- Impôts sur les résultats	365 832,00	168 371,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	98 020 120,95	51 183 774,71

- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

	1	Résultat net de l'exercice	98 020 120,95	51 183 774,71
		Bénéfice +	98 020 120,95	51 183 774,71
		Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	7 624 823,66	3 925 612,03
	3	+ Dotations financières (1)		
	4	+ Dotations non courantes (1)		
	5	- Reprises d'exploitation (2)		
	6	- Reprises financières (2)		
	7	- Reprises non courantes (2)		
	8	- Produits des cessions d'immobilisation		3 046,66
	9	+ Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées		
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	105 644 944,61	55 106 340,08
	10	- Distributions de bénéfices	50 062 266,90	25 012 000,00
II	=	AUTOFINANCEMENT	55 582 677,71	30 094 340,08

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passif circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

Détail des Postes du C.P.C.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

		DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
		CHARGES D'EXPLOITATION		
		611 - Achats revendus de marchandises		
		* Achats de marchandises		
		Variation des stocks de marchandises (±)		
		Total		
		612 - Achats consommés de matières et fournitures	13 209 072,92	2 849 010,14
		* Achat de matières premières		
		*Variation des stocks de matières premières (+/-)		
		* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	104 863,86	
		Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)		
		* Achats non stockés de matières et de fournitures	315 852,04	202 997,60
		* Achats de travaux, études et prestations de services	12 788 357,02	2 646 012,54
		Total	13 209 072,92	2 849 010,14
		613/614 - *Autres charges externes	30 970 959,08	10 509 249,57
		* Locations et charges locatives	3 280 688,80	1 489 557,62
		* Redevances de crédit-bail	3 366 683,58	3 084 548,92
		* Entretien et réparations	213 588,16	241 595,72
		* Primes d'assurances	540 281,82	347 156,19
		* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	16 961,59	74 935,44
		* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	8 623 579,17	229 251,33
		* Redevances pour brevets, marques, droits.....	669 184,32	310 852,90
		*Transports	946 981,14	872 246,83
		* Déplacements, missions et réceptions	2 680 497,16	2 520 077,43
		* Reste du poste des autres charges externes	10 632 513,34	1 339 027,19
		Total	30 970 959,08	10 509 249,57
		617 - * Charges de personnel	16 339 924,09	11 031 852,37
		* Rémunération du personnel	12 553 841,03	9 194 780,08
		* Charges sociales	2 556 252,06	1 730 340,52
		* Reste du poste des charges de personnel	1 229 831,00	106 731,77
		Total	16 339 924,09	11 031 852,37
		618 - Autres charges d'exploitation		
		* Jetons de présence		
		* Pertes sur créances irrécouvrables		
		* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
		Total		
		CHARGES FINANCIERES		
		638 *Autres charges financières		
		* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
		* Reste du poste des autres charges financières		
		TOTAL		
		CHARGES NON COURANTES	463 864,82	86 280,31
		658 - Autres charges non courantes	463 864,82	86 280,31
		* Pénalités sur marchés et dédits		
		* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
		* Pénalités et amendes fiscales et pénales	463 225,30	65 801,36
		* Créances devenues irrécouvrables	639,52	20 478,95
		* Reste du poste des autres charges non courantes		
		Total	463 864,82	86 280,31

Détail des Postes du C.P.C. (suite)

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

DESIGNATION		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION			
711	Ventes de marchandises		
	Ventes de marchandises au Maroc		
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	Ventes de biens et services produits	33 328 615,70	24 957 175,17
	Ventes de biens au Maroc		
	Ventes de biens à l'étranger		
	Ventes des services au Maroc	32 107 302,04	23 747 531,76
	Ventes des services à l'étranger	1 221 313,66	1 209 643,41
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits		
Total	33 328 615,70	24 957 175,17	
713	Variation des stocks de produits		
	Variation des stocks des biens produits (+/-)		
	Variation des stocks des services produits (+/-)		
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
Total			
718	Autres produits d'exploitation		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
Total			
719	Reprises d'exploitation transferts de charges	24 252 781,22	1 957 357,00
	Reprises		
	Transferts de charges	24 252 781,22	1 957 357,00
Total	24 252 781,22	1 957 357,00	
PRODUITS FINANCIERS			
738	Intérêts et autres produits financiers	9 948 173,02	3 652 525,69
	Intérêts et produits assimilés	8 103 803,41	3 432 004,17
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	1 844 369,61	220 521,52
Total	9 948 173,02	3 652 525,69	

Tableau des Biens en Crédit-Bail

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique e d'amort* du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1511490	01/11/2021	48	86040,00	4	74796,54	19683,30	0,00	0,00	1 968,33	MATERIEL INFORMATIQUE PC
234	01/12/2021	60	488420,80	5	339386,20	110071,20	100898,60	0,00	9 172,60	VOITURE
1592810	01/08/2022	60	43731,00	5	23816,54	9855,12	9855,12	5 748,82	821,26	MATERIEL INFORMATIQUE PC
1624040	01/01/2023	60	487074,42	5	222281,04	111140,52	111140,52	111140,52	9 261,71	VOITURE
536300	01/03/2023	60	347394,00	5	144898,16	79035,36	79035,36	92207,92	6 586,28	VOITURE
1643940	01/04/2023	60	473186,00	5	193472,58	110555,76	110555,76	138194,70	9 212,98	VOITURE
12023	31/05/2023	144	18553100,00	5	3273160,00	1963896,00	1963896,00	16365800,00	163 658,00	AMENAGEMENT
1660790	01/06/2023	60	2149999,00	5	903573,88	571467,09	570678,24	808460,84	47 556,52	VOITURE
1704690	01/04/2024	60	525096,67	12	102111,90	122534,28	122534,28	265490,94	10 211,19	UTILITAIRE
1723720	01/08/2024	60	142148,00	5	13796,05	33110,52	33110,52	85535,51	2 759,21	MATERIEL INFORMATIQUE PC
111027-CM-0	31/03/2025	60	679265,76	5	0,00	132131,60	158556,00	502094,00	13 213,00	VOITURE
1749950	01/04/2025	60	601781,00	5	0,00	103202,82	137603,76	447212,22	11 466,98	VOITURE
Total			24 577 236,65	--	5 291 292,89	3 366 683,57	3 397 864,16	18 821 885,47	285 888,06	--

Tableau des Amortissements

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	14 723 967,68	6 983 938,65	6 926 951,67	14 780 954,66
* Frais préliminaires	1 143 600,00	3 933 414,20	1 143 600,00	3 933 414,20
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	13 580 367,68	3 050 524,45	5 783 351,67	10 847 540,46
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	637 398,91	85 259,09		722 658,00
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	637 398,91	85 259,09		722 658,00
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 266 843,02	555 625,92		3 822 468,94
* Terrains				
* Constructions	303 771,16	123 870,15		427 641,31
* Installations techniques: matériel et outillage	202 834,92	35 188,44		238 023,36
* Matériel de transport	167 857,52	22 651,28		190 508,80
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	2 592 379,42	373 916,05		2 966 295,47
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	18 628 209,61	7 624 823,66	6 926 951,67	19 326 081,60

Tableau des Provisions

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								
5. Autres Provisions pour risques et charge								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)								
TOTAL (A+B)								

Tableau des Plus ou Moins Values sur Cessions ou Retraits d'Immobilisations

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur net d'amortissements	Prix de cession	Plus Values	Moins values
01/01/2025	21170000	143 000,00	143 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2025	21130000	1 000 600,00	1 000 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2025	21280000	2 779 672,76	2 779 672,76	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2025	21210000	3 003 678,91	3 003 678,91	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		6 926 951,67	6 926 951,67	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau des Titres de Participation

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
SCRIM	3300951	MEDICAL	10 000 000,00	99,72	8 825 504,54	8 825 504,54	31/12/2025	172 993 718,66	72 101 364,71	56 124 000,00
SOMA MEDICAL	3316853	MEDICAL	2 000 000,00	100,00	2 000 000,00	2 000 000,00	31/12/2025	39 842 861,07	19 880 164,91	15 300 000,00
TMS (20 000 DT)	1352922	MEDICAL	103 740,02	51,00	52 907,41	52 907,41	31/12/2025	-3 571 636,67	-862 638,32	0,00
BEST HEALTH AFRICA	25286276	MEDICAL	300 000,00	100,00	300 000,00	300 000,00	31/12/2025	32 082,73	-63 437,08	0,00
MABIOTECH	3301461	MEDICAL	10 000 000,00	99,96	157 253 442,00	157 253 442,00	31/12/2025	143 352 025,85	62 093 876,32	31 683 000,00
CHIMIOTECH	3303903	MEDICAL	100 000,00	100,00	150 000,00	150 000,00	31/12/2025	4 320 299,43	129 010,67	0,00
SAIS ENVIRONNEMENT	13607555	MEDICAL	7 000 000,00	75,00	11 160 000,00	11 160 000,00	31/12/2025	16 640 044,05	-1 132 032,95	0,00
Total			29 503 740,02	--	179 741 853,95	179 741 853,95	--	373 609 395,12	152 146 308,26	103 107 000,00

Détail de La Taxe sur La Valeur Ajoutée

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. T.V.A. Facturée	6 776 921,24	7 231 842,77	5 856 141,54	8 152 622,47
B. T.V.A. Récupérable	1 079 424,08	6 319 776,61	6 076 484,29	1 322 716,40
sur charges	1 055 024,44	6 162 648,74	5 940 532,02	1 277 141,16
sur immobilisations	24 399,64	157 127,87	135 952,27	45 575,24
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A - B)	5 697 497,16	912 066,16	-220 342,75	6 829 906,07

Tableau d'Affectation des Résultats Intervenu au cours de L'Exercice

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
Décision du 23/05/2025		Réserve légale	598 596,02
Report à nouveau	232 509,53	Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	51 183 774,71	Dividendes	50 062 266,90
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	755 421,32
TOTAL A	51 416 284,24	TOTAL B	51 416 284,24

- Montant global : 3 050 524,52 - Détail : CF. Feuilles annexes au nombre de : 22								
Il convient d'établir autant de feuillets annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux								
Model de feuillet annexe								
Amortissements de l'exercice allant Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025								
Immobilités concernées AUTRES CHRG A REPARTIR								
Feuillet n° 3 / 22								
VALEUR A AMORTIR			AMORTISSEMENTS DÉDUITS DU BÉNÉFICE BRUT DE L'EXERCICE					
Date d'entrée	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col.4 + col.7)	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
23/03/2020	100 000,00	100 000,00	91 666,67	20,00	5	8 333,33	100 000,00	Sortie
24/11/2020	9 449,00	9 449,00	7 874,17	20,00	5	1 574,83	9 449,00	21280000
01/01/2021	94 991,37	94 991,37	75 993,10	20,00	5	18 998,27	94 991,37	21280000
01/01/2021	6 948 924,04	6 948 924,04	5 559 139,23	20,00	5	1 389 784,81	6 948 924,04	21280000
26/08/2021	63 000,00	63 000,00	50 400,00	20,00	5	12 600,00	63 000,00	21280000
30/09/2021	66 666,67	66 666,67	53 333,34	20,00	5	13 333,33	66 666,67	21280000
01/10/2021	66 666,67	66 666,67	53 333,34	20,00	5	13 333,33	66 666,67	21280000
01/11/2021	66 666,67	66 666,67	53 333,34	20,00	5	13 333,33	66 666,67	21280000
01/12/2021	50 000,00	50 000,00	40 000,00	20,00	5	10 000,00	50 000,00	21280000
21/12/2021	50 000,00	50 000,00	40 000,00	20,00	5	10 000,00	50 000,00	21280000
01/03/2022	115 000,00	115 000,00	69 000,00	20,00	5	23 000,00	92 000,00	21280000
25/04/2022	115 000,00	115 000,00	69 000,00	20,00	5	23 000,00	92 000,00	21280000
01/06/2022	115 000,00	115 000,00	69 000,00	20,00	5	23 000,00	92 000,00	21280000
30/06/2022	33 375,00	33 375,00	20 025,00	20,00	5	6 675,00	26 700,00	21280000
30/06/2022	115 000,00	115 000,00	69 000,00	20,00	5	23 000,00	92 000,00	21280000
01/08/2022	115 000,00	115 000,00	69 000,00	20,00	5	23 000,00	92 000,00	21280000
01/09/2022	115 000,00	115 000,00	69 000,00	20,00	5	23 000,00	92 000,00	21280000
01/09/2022	115 000,00	115 000,00	69 000,00	20,00	5	23 000,00	92 000,00	21280000
01/10/2022	115 000,00	115 000,00	69 000,00	20,00	5	23 000,00	92 000,00	21280000
01/11/2022	115 000,00	115 000,00	69 000,00	20,00	5	23 000,00	92 000,00	21280000
01/12/2022	115 000,00	115 000,00	69 000,00	20,00	5	23 000,00	92 000,00	21280000
01/01/2023	115 000,00	115 000,00	46 000,00	20,00	5	23 000,00	69 000,00	21280000

- Montant global : 3 050 524,52 - Détail : CF. Feuilles annexes au nombre de : 22								
Il convient d'établir autant de feuillets annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux								
Model de feuillet annexe								
Amortissements de l'exercice allant Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025								
Immobilités concernées AUTRES CHRG A REPARTIR								
Feuillet n° 4 / 22								
VALEUR A AMORTIR			AMORTISSEMENTS DÉDUITS DU BÉNÉFICE BRUT DE L'EXERCICE					
Date d'entrée	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col.4 + col.7)	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
01/02/2023	115 000,00	115 000,00	46 000,00	20,00	5	23 000,00	69 000,00	21280000
24/02/2023	75 000,00	75 000,00	30 000,00	20,00	5	15 000,00	45 000,00	21280000
25/04/2023	75 000,00	75 000,00	30 000,00	20,00	5	15 000,00	45 000,00	21280000
15/05/2023	9 950,00	9 950,00	3 980,00	20,00	5	1 990,00	5 970,00	21280000
18/05/2023	32 500,00	32 500,00	13 000,00	20,00	5	6 500,00	19 500,00	21280000
19/06/2023	207 750,00	207 750,00	83 100,00	20,00	5	41 550,00	124 650,00	21280000
03/08/2023	277 000,00	277 000,00	110 800,00	20,00	5	55 400,00	166 200,00	21280000
18/08/2023	180 000,00	180 000,00	72 000,00	20,00	5	36 000,00	108 000,00	21280000
31/08/2023	97 000,00	97 000,00	38 800,00	20,00	5	19 400,00	58 200,00	21280000
25/09/2023	103 875,00	103 875,00	41 550,00	20,00	5	20 775,00	62 325,00	21280000
30/09/2023	97 000,00	97 000,00	38 800,00	20,00	5	19 400,00	58 200,00	21280000
01/11/2023	42 096,67	42 096,67	16 838,67	20,00	5	8 419,33	25 258,00	21280000
01/11/2023	30 069,17	30 069,17	12 027,67	20,00	5	6 013,83	18 041,50	21280000
17/11/2023	103 875,00	103 875,00	41 550,00	20,00	5	20 775,00	62 325,00	21280000
01/12/2023	97 000,00	97 000,00	38 800,00	20,00	5	19 400,00	58 200,00	21280000
01/12/2023	97 000,00	97 000,00	38 800,00	20,00	5	19 400,00	58 200,00	21280000
29/12/2023	97 000,00	97 000,00	38 800,00	20,00	5	19 400,00	58 200,00	21280000
30/12/2023	75 000,00	75 000,00	30 000,00	20,00	5	15 000,00	45 000,00	21280000
30/12/2023	75 000,00	75 000,00	30 000,00	20,00	5	15 000,00	45 000,00	21280000
05/01/2024	48 110,00	48 110,00	9 622,00	20,00	5	9 622,00	19 244,00	21280000
05/01/2024	37 500,00	37 500,00	7 500,00	20,00	5	7 500,00	15 000,00	21280000
21/03/2024	97 000,00	97 000,00	19 400,00	20,00	5	19 400,00	38 800,00	21280000

- Montant global : 3 050 524,52 - Détail : CF. Feuilles annexes au nombre de : 22								
Il convient d'établir autant de feuillets annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux								
Model de feuillet annexe								
Amortissements de l'exercice allant Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025								
Immobilités concernées AUTRES CHRG A REPARTIR								
Feuillet n° 5 / 22								
VALEUR A AMORTIR			AMORTISSEMENTS DÉDUITS DU BÉNÉFICE BRUT DE L'EXERCICE					
Date d'entrée	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col.4 + col.7)	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
21/03/2024	97 000,00	97 000,00	19 400,00	20,00	5	19 400,00	38 800,00	21280000
01/04/2024	45 000,00	45 000,00	9 000,00	20,00	5	9 000,00	18 000,00	21280000
14/04/2024	14 862,50	14 862,50	2 972,50	20,00	5	2 972,50	5 945,00	21280000
14/04/2024	37 500,00	37 500,00	7 500,00	20,00	5	7 500,00	15 000,00	21280000
30/04/2024	97 000,00	97 000,00	19 400,00	20,00	5	19 400,00	38 800,00	21280000
30/04/2024	97 000,00	97 000,00	19 400,00	20,00	5	19 400,00	38 800,00	21280000
17/05/2024	60 000,00	60 000,00	12 000,00	20,00	5	12 000,00	24 000,00	21280000
31/05/2024	97 000,00	97 000,00	19 400,00	20,00	5	19 400,00	38 800,00	21280000
24/06/2024	14 862,50	14 862,50	2 972,50	20,00	5	2 972,50	5 945,00	21280000
30/06/2024	97 000,00	97 000,00	19 400,00	20,00	5	19 400,00	38 800,00	21280000
12/07/2024	160 000,00	160 000,00	32 000,00	20,00	5	32 000,00	64 000,00	21280000
31/07/2024	97 000,00	97 000,00	19 400,00	20,00	5	19 400,00	38 800,00	21280000
07/11/2024	21 000,00	21 000,00	4 200,00	20,00	5	4 200,00	8 400,00	21280000
14/11/2024	58 482,00	58 482,00	11 696,40	20,00	5	11 696,40	23 392,80	21280000
14/11/2024	202 000,00	202 000,00	40 400,00	20,00	5	40 400,00	80 800,00	21280000
14/11/2024	20 000,00	20 000,00	4 000,00	20,00	5	4 000,00	8 000,00	21280000
30/12/2024	62 700,00	62 700,00	12 540,00	20,00	5	12 540,00	25 080,00	21280000
30/12/2024	75 900,00	75 900,00	15 180,00	20,00	5	15 180,00	30 360,00	21280000
30/12/2024	52 800,00	52 800,00	10 560,00	20,00	5	10 560,00	21 120,00	21280000
31/12/2024	15 000,00	15 000,00	3 000,00	20,00	5	3 000,00	6 000,00	21280000
31/12/2024	19 800,00	19 800,00	3 960,00	20,00	5	3 960,00	7 920,00	21280000
31/12/2024	75 240,00	75 240,00	15 048,00	20,00	5	15 048,00	30 096,00	21280000

- Montant global : 3 050 524,52 - Détail : CF. Feuilles annexes au nombre de : 22								
Il convient d'établir autant de feuillets annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux								
Model de feuillet annexe								
Amortissements de l'exercice allant Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025								
Immobilités concernées AUTRES CHRG A REPARTIR								
Feuillet n° 6 / 22								
VALEUR A AMORTIR			AMORTISSEMENTS DÉDUITS DU BÉNÉFICE BRUT DE L'EXERCICE					
Date d'entrée	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col.4 + col.7)	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
31/12/2024	56 100,00	56 100,00	11 220,00	20,00	5	11 220,00	22 440,00	21280000
31/12/2024	49 500,00	49 500,00	9 900,00	20,00	5	0,00	9 900,00	Sortie
28/02/2025	14 850,00	14 850,00	0,00	20,00	5	2 970,00	2 970,00	21280000
28/02/2025	56 430,00	56 430,00	0,00	20,00	5	11 286,00	11 286,00	21280000
28/02/2025	14 850,00	14 850,00	0,00	20,00	5	2 970,00	2 970,00	21280000
28/02/2025	56 430,00	56 430,00	0,00	20,00	5	11 286,00	11 286,00	21280000
06/03/2025	85 350,00	85 350,00	0,00	20,00	5	17 070,00	17 070,00	21280000
11/03/2025	994 200,00	994 200,00	0,00	20,00	5	198 840,00	198 840,00	21280000
11/03/2025	132 000,00	132 000,00	0,00	20,00	5	26 400,00	26 400,00	21280000
17/03/2025	70 000,00	70 000,00	0,00	20,00	5	14 000,00	14 000,00	21280000
17/03/2025	22 500,00	22 500,00	0,00	20,00	5	4 500,00	4 500,00	21280000
17/03/2025	14 000,00	14 000,00	0,00	20,00	5	2 800,00	2 800,00	21280000
25/03/2025	45 000,00	45 000,00	0,00	20,00	5	9 000,00	9 000,00	21280000
10/04/2025	260 000,00	260 000,00	0,00	20,00	5	52 000,00	52 000,00	21280000
25/04/2025	84 739,64	84 739,64	0,00	20,00	5	16 947,93	16 947,93	21280000
30/06/2025	-49 500,00	-49 500,00	0,00	20,00	5	-9 900,00	-9 900,00	
30/06/2025	-100 000,00	-100 000,00	-100 000,00	20,00	5	0,00	-100 000,00	
31/07/2025	136 458,33	136 458,33	0,00	20,00	5	27 291,67	27 291,67	21280000
26/08/2025	40 000,00	40 000,00	0,00	20,00	5	8 000,00	8 000,00	21280000

- Montant global : 0,00
- Détail : CF. Feuilles annexes au nombre de : 22

Il convient d'établir autant de feuillets annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux

Model de feuillet annexe

Amortissements de l'exercice allant Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025
Immobilisations concernées MATERIEL DE BUREAU

Feuillet n° 15 / 22

VALEUR A AMORTIR			AMORTISSEMENTS DÉDUITS DU BÉNÉFICE BRUT DE L'EXERCICE						Observations
Date d'entrée	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col.4 + col.7)		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		
30/06/2006	5 750,00	5 750,00	5 750,00	10,00	10	0,00	5 750,00	23520000	
Total			5 750,00	5 750,00	5 750,00	--	--	0,00	5 750,00

- Montant global : 78 993,58
- Détail : CF. Feuilles annexes au nombre de : 22

Il convient d'établir autant de feuillets annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux

Model de feuillet annexe

Amortissements de l'exercice allant Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025
Immobilisations concernées MATERIEL INFORMATIQUE

Feuillet n° 16 / 22

VALEUR A AMORTIR			AMORTISSEMENTS DÉDUITS DU BÉNÉFICE BRUT DE L'EXERCICE						Observations
Date d'entrée	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col.4 + col.7)		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		
28/05/2008	15 680,00	15 680,00	15 680,00	20,00	5	0,00	15 680,00	23550000	
31/12/2008	16 900,00	16 900,00	16 900,00	20,00	5	0,00	16 900,00	23550000	
09/05/2009	9 440,00	9 440,00	9 440,00	20,00	5	0,00	9 440,00	23550000	
14/01/2010	5 000,00	5 000,00	5 000,00	20,00	5	0,00	5 000,00	23550000	
06/07/2012	39 911,66	39 911,66	39 911,66	20,00	5	0,00	39 911,66	23550000	
27/11/2012	2 750,00	2 750,00	2 750,00	20,00	5	0,00	2 750,00	23550000	
27/05/2013	3 500,00	3 500,00	3 500,00	20,00	5	0,00	3 500,00	23550000	
25/06/2014	10 120,00	10 120,00	10 120,00	20,00	5	0,00	10 120,00	23550000	
31/07/2014	6 090,00	6 090,00	6 090,00	20,00	5	0,00	6 090,00	23550000	
23/11/2016	8 640,00	8 640,00	8 640,00	20,00	5	0,00	8 640,00	23550000	
03/01/2017	8 379,00	8 379,00	8 379,00	20,00	5	0,00	8 379,00	23550000	
06/02/2017	7 775,00	7 775,00	7 775,00	20,00	5	0,00	7 775,00	23550000	
31/03/2017	1 235,52	1 235,52	1 235,52	20,00	5	0,00	1 235,52	23550000	
30/06/2017	3 991,67	3 991,67	3 991,67	20,00	5	0,00	3 991,67	23550000	
05/10/2017	3 830,00	3 830,00	3 830,00	20,00	5	0,00	3 830,00	23550000	
17/10/2017	7 641,00	7 641,00	7 641,00	20,00	5	0,00	7 641,00	23550000	
30/11/2017	786,64	786,64	786,64	20,00	5	0,00	786,64	23550000	
21/02/2018	6 333,33	6 333,33	6 333,33	20,00	5	0,00	6 333,33	23550000	
07/03/2018	8 245,00	8 245,00	8 245,00	20,00	5	0,00	8 245,00	23550000	
01/07/2018	496,58	496,58	496,58	100,00	1	0,00	496,58	23550000	
20/08/2018	439,44	439,44	439,44	100,00	1	0,00	439,44	23550000	
03/12/2018	273,92	273,92	273,92	100,00	1	0,00	273,92	23550000	

- Montant global : 78 993,58
- Détail : CF. Feuilles annexes au nombre de : 22

Il convient d'établir autant de feuillets annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux

Model de feuillet annexe

Amortissements de l'exercice allant Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025
Immobilisations concernées MATERIEL INFORMATIQUE

Feuillet n° 17 / 22

VALEUR A AMORTIR			AMORTISSEMENTS DÉDUITS DU BÉNÉFICE BRUT DE L'EXERCICE						Observations
Date d'entrée	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col.4 + col.7)		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		
10/06/2019	3 000,00	3 000,00	3 000,00	20,00	5	0,00	3 000,00	23550000	
23/09/2019	3 000,00	3 000,00	3 000,00	20,00	5	0,00	3 000,00	23550000	
05/12/2019	17 875,00	17 875,00	17 875,00	20,00	5	0,00	17 875,00	23550000	
19/02/2020	41 210,00	41 210,00	40 523,17	20,00	5	686,83	41 210,00	23550000	
17/04/2020	4 210,53	4 210,53	4 000,00	20,00	5	210,53	4 210,53	23550000	
21/05/2020	16 000,00	16 000,00	14 933,33	20,00	5	1 066,67	16 000,00	23550000	
31/05/2020	798,35	798,35	798,35	100,00	5	0,00	798,35	23550000	
23/09/2020	2 750,00	2 750,00	2 383,33	20,00	5	366,67	2 750,00	23550000	
01/10/2020	735,24	735,24	735,24	100,00	1	0,00	735,24	23550000	
01/10/2020	761,62	761,62	761,62	100,00	1	0,00	761,62	23550000	
02/12/2020	8 745,00	8 745,00	7 141,75	20,00	5	1 603,25	8 745,00	23550000	
15/12/2020	6 358,00	6 358,00	5 192,37	20,00	5	1 165,63	6 358,00	23550000	
30/12/2020	13 950,00	13 950,00	11 392,50	20,00	5	2 557,50	13 950,00	23550000	
26/01/2021	3 000,00	3 000,00	2 400,00	20,00	5	600,00	3 000,00	23550000	
18/05/2021	3 990,00	3 990,00	2 926,00	20,00	5	798,00	3 724,00	23550000	
20/05/2021	14 158,33	14 158,33	10 382,78	20,00	5	2 831,67	13 214,45	23550000	
03/12/2021	19 800,00	19 800,00	12 210,00	20,00	5	3 960,00	16 170,00	23550000	
07/06/2022	26 875,00	26 875,00	23 140,05	33,00	3	3 732,27	26 872,32	23550000	
09/06/2022	6 320,36	6 320,36	5 441,99	33,00	3	877,74	6 319,73	23550000	
24/11/2022	7 050,00	7 050,00	5 091,16	33,00	3	1 958,14	7 049,30	23550000	
01/12/2022	20 000,00	20 000,00	13 882,00	33,00	3	6 110,50	19 992,50	23550000	
24/02/2023	2 500,00	2 500,00	1 597,06	33,00	3	833,25	2 430,31	23550000	

- Montant global : 78 993,58
- Détail : CF. Feuilles annexes au nombre de : 22

Il convient d'établir autant de feuillets annexes qu'il existe de groupes d'éléments de même nature amortissables au même taux

Model de feuillet annexe

Amortissements de l'exercice allant Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025
Immobilisations concernées MATERIEL INFORMATIQUE

Feuillet n° 18 / 22

VALEUR A AMORTIR			AMORTISSEMENTS DÉDUITS DU BÉNÉFICE BRUT DE L'EXERCICE						Observations
Date d'entrée	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col.4 + col.7)		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		
28/04/2023	1 980,00	1 980,00	1 154,88	33,00	3	659,93	1 814,81	23550000	
31/05/2023	14 718,00	14 718,00	8 175,85	33,00	3	4 905,51	13 081,36	23550000	
31/05/2023	11 100,00	11 100,00	6 166,05	33,00	3	3 699,63	9 865,68	23550000	
25/08/2023	9 575,00	9 575,00	4 521,08	33,00	3	3 191,35	7 712,43	23550000	
30/10/2023	1 980,00	1 980,00	824,92	33,00	3	659,93	1 484,85	23550000	
22/12/2023	30 816,67	30 816,67	11 129,86	33,00	3	10 271,20	21 401,06	23550000	
27/12/2024	1 042,00	1 042,00	28,94	33,00	3	350,30	379,24	23550000	
05/02/2025	15 649,17	15 649,17	0,00	33,00	3	4 733,87	4 733,87	23550000	
11/02/2025	32 327,50	32 327,50	0,00	33,00	3	9 779,07	9 779,07	23550000	
14/02/2025	4 979,00	4 979,00	0,00	33,00	3	1 506,15	1 506,15	23550000	
11/04/2025	11 600,00	11 600,00	0,00	33,00	3	2 899,71	2 899,71	23550000	
17/10/2025	22 308,33	22 308,33	0,00	33,00	3	1 856,10	1 856,10	23550000	
21/10/2025	5 100,00	5 100,00	0,00	33,00	3	424,96	424,96	23550000	
22/10/2025	2 739,00	2 739,00	0,00	33,00	3	228,23	228,23	23550000	
31/10/2025	860,40	860,40	0,00	33,00	3	71,69	71,69	23550000	
07/11/2025	14 209,00	14 209,00	0,00	33,00	3	789,31	789,31	23550000	
27/11/2025	14 177,00	14 177,00	0,00	33,00	3	787,53	787,53	23550000	
27/11/2025	17 550,00	17 550,00	0,00	33,00	3	974,90	974,90	23550000	
12/12/2025	1 500,00	1 500,00	0,00	33,00	3	41,66	41,66	23550000	
16/12/2025	37 620,00	37 620,00	0,00	33,00	3	1 044,90	1 044,90	23550000	
31/12/2025	9 109,00	9 109,00	0,00	33,00	3	253,00	253,00	23550000	

Tableau des Opérations en Devises Comptabilisées pendant l'Exercice

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
- Financement permanent		
- Immobilisations brutes		
- Rentrées sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de financement		
Produits	1221313,66	
PRESTATION DE SERVICE	1221313,66	
Charges		
TOTAL DES ENTREES	1221313,66	
TOTAL DES SORTIES		
BALANCE DEVICES		
TOTAL (EGALITE)		

Etat des Changements de Méthodes

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des Changements de Méthodes		
Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION		
II CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION		

Etat des Dérogations

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Tableau de Financement (Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

I. SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	Exercice		Exercice a - b	
	b	a	Emplois c	Ressources d
Financement permanent	1 046 332 932,46	290 460 617,11		755 872 315,35
Moins actif immobilisé	208 284 453,26	186 885 200,07	21 399 253,19	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	838 048 479,20	103 575 417,04		734 473 062,16
Actif circulant	870 670 122,49	199 153 752,43	671 516 370,06	
Moins Passif circulant	36 519 307,39	97 128 277,88	60 608 970,49	
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	834 150 815,10	102 025 474,55	732 125 340,55	
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) A - B	3 897 664,10	1 549 942,49	2 347 721,61	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		55 582 677,71		30 094 340,08
+ Capacité d'autofinancement		105 644 944,61		55 106 340,08
- Distributions de bénéfices		50 062 266,90		25 012 000,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)				3 046,66
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles				3 046,66
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS ©		719 979 984,00		109 230 836,60
+ Augmentations de capital, apports		719 979 984,00		109 230 836,60
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				27 402 209,94
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		775 562 661,71		166 730 433,28
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	29 024 076,85		2 145 601,00	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	25 090 555,68		1 999 059,00	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles			126 742,00	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	3 933 521,17		19 800,00	
+ Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)			9 488 400,00	
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	12 065 522,70		9 939 883,65	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	41 089 599,55		21 573 884,65	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	732 125 340,55		148 342 266,02	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	2 347 721,61			3 185 717,39
TOTAL GENERAL	775 562 661,71	775 562 661,71	169 916 150,67	169 916 150,67

Principales Méthodes d'Évaluation Spécifiques à l'Entreprise

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

I- Actif Immobilisé

A- Évaluation à l'entrée

1- Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

2- Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4- Immobilisations financières

Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

II- Actif Circulant

A- Évaluation à l'entrée

1- Stocks

La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du coût unitaire moyen pondéré

2- Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

3- Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

III- Financement Permanent

A- Évaluation à l'entrée

1- Méthodes de réévaluation

Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.

2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Dettes de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

B- Corrections des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- Passif circulant (hors trésorerie)

1- Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V- Trésorerie

1- Trésorerie - Actif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

2- Trésorerie - Passif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

État des honoraires versés aux commissaires aux comptes

	BDO			FINANCE IQ			TOTAL
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	275 000			210 000			485 000
Total général	275 000			210 000			485 000



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux



Aux Actionnaires de la société
VICENNE S.A.
Km 3,5 - Route des Zaers, Souissi
Rabat- Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société VICENNE S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **1.006.785.952,87 MAD** dont un bénéfice net de **98.020.120,95 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société VICENNE S.A. au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des titres de participation	
Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant net de 179.742 KMAD. Comme indiqué dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC), les titres de participation sont évalués, conformément à la méthode préconisée par le CGNC, à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.	Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à : Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
L'estimation de la valeur d'utilité des titres de	- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent



FINANCE IQ
— BEYOND NUMBERS —

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (par exemple, capitaux propres pour certaines entités et transactions récentes pour d'autres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).</p> <p>La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.</p> <p>Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans un contexte économique concurrentiel, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;</p> <p>- Apprécier comment la direction a pris en considération les prix des transactions récentes et les éventuels faits marquants pouvant impacter les valeurs d'utilité qui en résultent ;</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <p>- Obtenir les prévisions d'exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d'administration ;</p> <p>- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;</p> <p>- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;</p> <p>- Vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement à la date de clôture de l'entité considérée.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :



FINANCE IQ
— BEYOND NUMBERS —

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

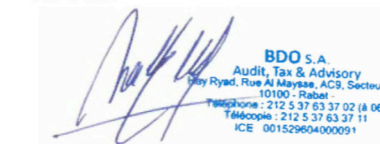
VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat, le 20 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A



Abderrahim GRINE
Associé

FINANCE IQ



Aziz GHIYATI
Associé

FINANCE IQ
3 Av. Mehdi Ben Barka - Secteur 11
Bloc A - Hay Riad-Rabat
Tél: +212 537 72 64 64 - GSM: +212 661 70 44 96

Comptes consolidés

Bilan Actif

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
Ecart D'acquisition-[A]	102.463.779	47.997.987	54.465.792	64.712.170
Immobilisations En Non-Valeur-[B]	0	0	0	0
Frais Préliminaires	0	0	0	0
Charges À Répartir Sur Plusieurs Exercices	0	0	0	0
Primes De Remboursement Des Obligations	0	0	0	0
Immobilisations Incorporelles-[C]	24.419.296	18.389.497	6.029.799	6.525.377
Immobilisations En Recherche Et Developpement	0	0	0	0
Brevets, Marques, Droits Et Valeurs Similaires	23.632.227	18.389.497	5.242.730	5.738.308
Fonds Commercial	787.069	0	787.069	787.069
Autres Immobilisations Incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations Incorporelles En Cours	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles-[D]	41.663.772	32.199.747	9.464.025	8.341.184
Terrains	261.082	0	261.082	261.082
Constructions	9.008.825	5.446.452	3.562.373	2.709.535
Installations Techniques, Matériel Et Outillage	15.179.446	13.455.233	1.724.213	2.575.335
Mobilier, Mat De Bureau Et Aménagements Divers	5.914.279	4.478.252	1.436.027	17.400
Matériel De Transport	2.797.668	2.729.883	67.785	89.895
Autres Immobilisations Corporelles	6.909.768	6.089.927	819.841	2.665.937
Immobilisations Corporelles En Cours	1.592.704	0	1.592.704	22.000
Immobilisations Financières-[E]	15.876.258	0	15.876.258	1.943.107
Prêts Immobilisés	0	0	0	0
Autres Créances Financières	11.939.780	0	11.939.780	1.890.200
Titres De Participation	3.936.478	0	3.936.478	52.907
Autres Titres Immobilisés	0	0	0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)	184.423.105	98.587.231	85.835.874	81.521.838
Stocks-[F]	169.749.454	35.930.515	133.818.939	160.622.787
Marchandises	169.547.100	35.930.515	133.616.585	160.288.734
Matières Et Fournitures Consommables	0	0	0	0
Produits En Cours	0	0	0	0
Produits Intermédiaires & Produits Résiduels	202.354	0	202.354	334.053
Produits Finis	0	0	0	0
Créances De L'actif Circulant-[G]	1.207.638.474	10.773.894	1.196.864.580	1.037.949.636
Fournisseurs Débiteurs, Avances Et Acomptes	66.808.150	0	66.808.150	24.989.758
Clients Et Comptes Rattachés	996.338.148	10.773.894	985.564.254	832.608.019
Personnel	543.100	0	543.100	416.419
Etat	116.236.416	0	116.236.416	110.151.501
Comptes D'associés	0	0	0	0
Autres Débiteurs	24.945.706	0	24.945.706	23.335.729
Comptes De Régularisation Actif	2.766.954	0	2.766.954	46.448.210
Titres Et Valeurs De Placement-[H]	523.688.778	0	523.688.778	0
Ecart De Conversion Actif-[I]	671.374	0	671.374	1.364.049
TOTAL II (F+G+H+I)	1.377.387.928	46.704.409	1.330.683.519	1.198.572.423
Trésorerie - actif	66.278.942	0	66.278.942	34.597.097
Chèques Et Valeurs De Placement	0	0	0	0
Banques, T.G Et C.C.P	66.278.942	0	66.278.942	34.597.097
Caisses, Régies Et Accréditifs	0	0	0	0
TOTAL III	66.278.942	0	66.278.942	34.597.097
TOTAL GENERAL I+II+III	2.152.450.127	145.291.640	2.007.158.487	1.316.055.406

Bilan Passif

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Capitaux Propres	1.244.927.997	450.391.407
Capital Social Ou Personnel	512.942.500	10.000.000
Prime D'émission, De Fusion, D'apport	374400840	177.030.427
Ecart De Réévaluation	0	0
Ecart D'acquisition	0	0
Reserve Légale	1.000.000	401.404
Réserves Consolidées	212.280.886	171.802.573
Réserves De Conversion Groupe	19.645	-60.021
Résultat Net Consolide	144.284.126	91.217.024
Total Des Capitaux Propres-[A]	1.244.927.997	450.391.407
Intérêts Minoritaires-[B]	4.660.276	4.899.582
Dettes De Financement-[C]	48.390.436	65.936.398
Emprunts Obligataires	0	0
Autres Dettes De Financement	48.390.436	65.936.398
Provisions Durables Pour Risques Et Charges-[D]	14.071.555	7.844.589
Provisions Pour Risques	14.071.555	7.844.589
Provisions Pour Charges	0	0
Ecart De Conversion - Passif-[E]	0	0
Augmentation Des Créances Immobilises	0	0
Diminution Des Dettes De Financement	0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)	62.461.991	73.780.987
Dettes Du Passif Circulant-[F]	520.527.191	563.028.985
Fournisseurs Et Comptes Rattaches	196.136.526	269.934.319
Clients Crédeurs, Avances Et Acomptes	89.019.536	108.083.643
Personnel	4.436.494	5.517.837
Organismes Sociaux	17.751.655	7.703.138
Etat	107.196.746	92.205.994
Comptes D'associés	2.074.919	1.455.614
Autres Créanciers	86.707.491	71.283.227
Comptes De Régularisation Passif	17.203.824	6.845.213
Autres Provisions Pour Risques Et Charges-[G]	0	0
Ecart - De Conversion Passif-[H]	1.720.271	3.321.142
TOTAL II (F+G+H)	522.247.462	566.350.127
Trésorerie - Passif	172.860.761	220.633.303
Crédits D'escompte	0	0
Crédits De Trésorerie	147.946.384	173.038.592
Banques (Soldes Crédeurs)	24.914.377	47.594.711
TOTAL III	172.860.761	220.633.303
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	2.007.158.487	1.316.055.406

Comptes de produits et charges (H.T.)

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Chiffre D'affaires	1.083.655.282	836.622.794
Variation De Stocks De Produits (+ -)	0	0
Immob Prod Par L'entreprise Pour Elle Même	0	0
Subvention D'exploitation	0	0
Autres Produits D'exploitation	0	0
Reprises D'exploit ; Transferts De Charges	29.434.299	2.799.599
TOTAL I	1.113.089.581	839.422.393
Charges D'exploitation	887.413.399	677.289.332
Achats Revendus De Marchandise	622.743.362	495.935.759
Achats Consommés De Matières Et Fournitures	72.205.111	59.501.137
Autres Charges Externes	83.457.118	55.652.044
Impôts Et Taxes	849.004	754.832
Charges De Personnel	63.817.447	52.442.633
Autres Charges D'exploitation	734.939	411.818
Dotation D'exploitation	43.606.418	12.591.109
TOTAL II	887.413.399	677.289.332
Résultat D'exploitation III (I-II)	225.676.182	162.133.061
Produits Financiers	12.627.923	5.441.030
Prod Titres Particip & Autres Prod Imm.	-1	0
Gains De Change	9.402.963	3.319.583
Intérêts Et Autres Produits Financiers	1.860.912	220.522
Reprise Financières Transferts De Charges	1.364.049	1.900.925
TOTAL IV	12.627.923	5.441.030
Charges Financières	20.508.943	18.041.261
Charges D'intérêts	13.193.912	11.937.826
Pertes De Change	6.643.657	4.739.978
Autres Charges Financières	0	-592
Dotations Financières	671.374	1.364.049
TOTAL V	20.508.943	18.041.261
Résultat Financier VI (IV - V)	-7.881.020	-12.600.231
Résultat Courant VII (V + VI)	217.795.162	149.532.830
Produits Non Courants	2.203.221	1.220.300
Produits De Cession D'immobilisation	0	4.275
Subvention D'équilibre	0	0
Reprises Sur Subventions D'investissement	0	0
Autres Produits Non Courants	2.203.221	1.216.025
Reprises Non Courantes Transferts Charges	0	0
TOTAL VIII	2.203.221	1.220.300
Charges Non Courantes	3.556.265	1.705.368
Valeurs Nettes D'amort. Immob. Cédées	0	0
Subventions Accordées	0	0
Autres Charges Non Courantes	3.556.265	1.705.368
Dotations Non Courantes Aux Amort. & Prov.	0	0
TOTAL IX	3.556.265	1.705.368
RÉSULTAT NON COURANT X (VIII - IX)	-1.353.044	-485.068
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS XI (VII + X)	216.442.118	149.047.762
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	62.151.027	47.735.253
DEA DES ÉCARTS D'ACQUISITION	10.089.121	10.089.121
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	144.201.970	91.223.388
RÉSULTAT NET DES MINORITAIRES	-82.156	6.364
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	144.284.126	91.217.024

Tableau de Flux de Trésorerie

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Résultat Net Total Consolidé	144.201.970	91.223.388
Elim. Des Amortissements Et Provisions	22.385.975	20.851.232
Elim. Des Résultats De Cession Et Des Pertes Et Profits De Dilution	0	-4.275
Elim. Des Produits De Dividendes	1	0
Capacité D'autofinancement Après Coût De L'endettement Financier Net Et Impôt	166.587.946	112.070.345
Elim. De La Charge (Produit) D'impôt	62.151.027	47.735.253
Elim. Du Coût De L'endettement Financier Net	13.193.912	11.937.826
Capacité D'autofinancement Avant Coût De L'endettement Financier Net Et Impôt	241.932.885	171.743.425
Incidence De La Variation Des Stocks	26.848.327	-36.388.865
Incidence De La Variation Des Créances Clients	-158.214.872	-253.899.525
Incidence De La Variation Des Dettes Fournisseurs	551.176	-29.407.518
Impôts Payés	-51.749.397	-51.193.213
Flux De Trésorerie Liés Aux Activités Opérationnelles	59.368.120	-199.145.696
Acquisition D'immobilisations Corporelles Et Incorporelles	-26.209.438	-3.344.995
Acquisition d'actifs financiers	-3.883.571	
Variation Des Prêts Et Avances Consentis	-10.049.382	737.121
Cession D'immobilisations Corporelles Et Incorporelles	0	4.275
Dividendes Reçus	-1	0
Autres Flux Liés Aux Opérations D'investissement	-523.688.778	
Flux De Trésorerie Liés Aux Activités D'investissement	-563.831.169	-2.603.599
Augmentation De Capital	719.979.984	99.742.437
Emission D'emprunts		30.402.210
Remboursement D'emprunts	-17.545.962	-15.145.031
Intérêts Financiers Nets Versés	-13.460.984	-11.513.638
Dividendes Payés Aux Actionnaires Du Groupe	-51.174.476	-8.488.073
Dividendes Payés Aux Minoritaires	-53.905.410	53748263
Autres Flux Liés Aux Opérations De Financement	-25.092.208	74.543.105
Flux De Trésorerie Liés Aux Activités De Financement	558.800.944	223.289.273
Incidence De La Variation Des Taux De Change	24.285	-68.234
Variation De La Trésorerie	54.362.180	21.471.744
Trésorerie D'ouverture	-12.997.614	-34.469.358
Trésorerie De Clôture	41.364.565	-12.997.614

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Total	Capitaux propres Part du groupe
Situation à l'ouverture de l'exercice 2025	10.000.000	177.030.427	172.203.977	91.217.024	-60.021	-60.021	450.391.407
Affectation du résultat de l'exercice N-1			91.217.024	-91.217.024			1,49012E-08
Dividendes versés			-50.077.749				-50.077.749
Augmentation de capital	502.942.500	217.037.484	-		-		719.979.984
Variation de l'auto-contrôle							
Changement de méthodes comptables							
Variation des taux de change	0		0	0	79.666	79.666	79.666
Part du groupe dans le résultat				144.284.126			144.284.126
Autres mouvements	0	-19.667.071	-62.366	0			-19.729.437
Situation à la clôture 2025	512.942.500	374.400.840	213.280.886	144.284.126	19.645	19.645	1.244.927.996

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés



Aux Actionnaires de la société
VICENNE S.A.
Km 3,5 - Route des Zaers, Souissi
Rabat- Maroc

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société VICENNE S.A et de ses filiales (le «Groupe»), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1.244.927.996 MAD dont un bénéfice net consolidé de 144.201.970 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Provision pour dépréciation des créances clients	
Les comptes clients figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2025 pour un montant net de 985.564 KMAD et représentent un des postes importants du bilan consolidé. Comme indiqué dans la note annexée à l'ETIC, les clients sont présentés à leur valeur nette après déduction des provisions pour dépréciation des créances. La direction évalue les créances clients en fonction des paiements attendus et des risques de non-recouvrement sur la base des négociations en cours avec les clients. Les créances qui ne sont pas réglées dans un délai conventionnel sont soumises à une analyse, puis un	Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les créances douteuses et les provisions associées. Nous avons : - Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour suivre les créances clients et identifier les créances douteuses. - Testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ; - Envoyé des demandes de confirmations directes aux



Questions clés de l'audit	Notre réponse
recours judiciaire est entamé et une provision pour dépréciation des créances est comptabilisée.	clients et procédé à des procédures alternatives le cas échéant afin de vérifier l'existence des créances.
Les spécificités intrinsèques au secteur médical et la complexité des procédures administratives de règlement induisent structurellement un allongement des délais de recouvrement des créances clients.	- Inspecté les délais de recouvrement pour identifier les créances dont le délai de règlement est anormalement long - Corroboré la pertinence des provisions pour créances douteuses en comparant les créances clients classées comme douteuses avec les critères internes de la société.
Il existe un risque que certaines créances clients ne soient pas recouvrables, ce qui pourrait entraîner une sous-évaluation des provisions pour dépréciation des créances. Ce risque a été identifié comme un point-clé de l'audit.	- Inspecté les mouvements dans le compte de provisions pour dépréciation des créances douteuses en traçant les écritures comptables et les ajustements effectués au cours de l'exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;



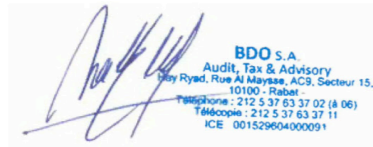
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rabat, le 20 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A



Abderrahim GRINE
Associé

FINANCE IQ



Aziz GHIYATI
Associé

apport spécial des commissaires aux comptes



Siège social
Rue Al Maysse AC9 Secteur 15 Hay Riad - Rabat -
Maroc
Téléphone : + 212 537 633 702
Télécopie : + 212 537 633 711



Avenue Mehdi Ben Barka - Villa n°3
Secteur 11 Bloc A - Hay Riad
Rabat
Maroc
Téléphone : + 212 537 726 464

Aux actionnaires de la Société
VICENNE S.A
Km 3,5 - Route des Zaers, Souissi
Rabat- Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice :

1.1. Conventions préalablement autorisées par votre conseil d'administration

1.1.1. Convention d'accompagnement et conseil par M. Adil BENNANI au profit de la société VICENNE S.A (convention non écrite) :

— Personnes concernées :

— M. Adil Bennani en tant que Président du conseil d'administration de la société VICENNE S.A.

— **Nature et objet de la convention** : Accompagnement et conseil de M. Adil BENNANI au profit de la société VICENNE S.A.

— **Modalités essentielles** : Rémunération mensuelle forfaitaire de 255 KMAD, payée à la fin de chaque mois.

— Prestations ou produits livrés ou fournis :

— Montant des charges comptabilisées par VICENNE au titre de l'exercice 2025 : 2.800 KMAD HT.

— **Sommes décaissées par la société VICENNE en 2025** : 2.800 KMAD.



FINANCE IQ
— BEYOND NUMBERS —

1.1.2. Contrat de location du bâtiment entre M. Mohammed Moufid Benkirane et la société VICENNE SA (convention écrite) :

— **Personnes concernées :**

— M. Mohammed Moufid Benkirane Actionnaire Administrateur dans la société VICENNE SA et propriétaire du bien en location.

— **Nature et objet de la convention :** Location du bâtiment sis à la zone Industrielle AIN ATIQ au profit de la société VICENNE SA.

— **Date de conclusion :** 01 janvier 2025

— **Modalités essentielles :** Loyer mensuel de 120 KMAD payable au plus tard avant le 05 de chaque mois, (la retenue à la source est à la charge de la société VICENNE SA).

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**

— Montant des charges comptabilisées par VICENNE au titre de l'exercice 2025 : 1.694 KMAD HT.

— **Sommes décaissées par la société VICENNE en 2025 :** 1.440 KMAD.

2. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

2.1. Convention d'accompagnement et conseil par la société MBK CONSULTING SARL A.U au profit de la société VICENNE S.A (convention écrite) :

— **Personnes concernées :**

— M. Mohammed Moufid Benkirane en tant que Gérant de la société MBK CONSULTING SARL AU et Actionnaire Administrateur dans la société VICENNE S.A.

— **Nature et objet de la convention :** Accompagnement et conseil par la société MBK CONSULTING SARL A.U au profit de la société VICENNE.

— **Modalités essentielles :** Rémunération mensuelle forfaitaire de 65 KMAD HT, payée au maximum 10 jours après la présentation de la facture originale. Contrat d'une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**

— Montant des charges comptabilisées par VICENNE au titre de l'exercice 2025 : 520 KMAD HT.

— **Sommes décaissées par la société VICENNE en 2025 :** 858 KMAD TTC.

2.2. Convention d'assistance et support fonctionnel par la société VICENNE S.A au profit de la société MTS SA (convention écrite) :

— **Personnes concernées :**

— M. Zouhair Bennani en tant que Président Directeur Général de la société MTS SA et Administrateur de la société VICENNE S.A



FINANCE IQ
— BEYOND NUMBERS —

— M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration de la société VICENNE S.A et Directeur Général de la société MTS SA.

— **Nature et objet de la convention :** Assistance et support fonctionnel apportés par la société VICENNE S.A au profit de la société MTS SA.

— **Modalités essentielles :** Rémunération calculée sur la base de 5% du chiffre d'affaires annuel réalisé par MTS SA.

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**

— Produits comptabilisés par VICENNE S.A au titre de l'exercice 2025 : 561 KMAD HT.

— **Sommes reçues par la société VICENNE S.A en 2025 :** Néant.

2.3. Convention d'assistance et support fonctionnel par la société VICENNE S.A au profit de la société SAISS ENVIRONNEMENT SARL (convention écrite) :

— **Personnes concernées :**

— M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration de la société VICENNE S.A

— M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général de la société VICENNE SA.

— **Nature et objet de la convention :** Assistance et support fonctionnel apportés par la société VICENNE S.A au profit de la société SAISS ENVIRONNEMENT SARL.

— **Modalités essentielles :** Rémunération calculée sur la base de 5% du chiffre d'affaires annuel réalisé par SAISS ENVIRONNEMENT SARL.

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**

— Montant des produits comptabilisés par VICENNE S.A au titre de l'exercice 2025 : 586 KMAD HT.

— **Sommes reçues par la société VICENNE S.A en 2025 :** 974 KMAD TTC.

2.4. Convention d'assistance et support fonctionnel par la société VICENNE S.A au profit de la société MABIOTECH S.A (convention écrite) :

— **Personnes concernées :**

— M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration des deux sociétés MABIOTECH SA et VICENNE SA.

— M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général des deux sociétés MABIOTECH SA et VICENNE SA.

— **Nature et objet de la convention :** Assistance et support fonctionnel apportés par la société VICENNE S.A au profit de la société MABIOTECH S.A.

— **Modalités essentielles :** Rémunération calculée sur la base de 3% du chiffre d'affaires annuel réalisé par MABIOTECH SA.

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**



— Montant des produits comptabilisés par la société VICENNE S.A au titre de l'exercice 2025 : 9.062 KMAD.

— **Sommes reçues par la société VICENNE S.A en 2025 :**

— Au titre des produits comptabilisés en 2025 : 6.781 KMAD TTC ;

— Au titre des produits comptabilisés en 2024 : 2.931 KMAD TTC

2.5. **Convention d'assistance et support fonctionnel par la société VICENNE S.A au profit de la société SCRIM SA (convention écrite) :**

— **Personnes concernées :**

— M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration des deux sociétés SCRIM SA et VICENNE SA.

— M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général des deux sociétés SCRIM SA et VICENNE SA.

— **Nature et objet de la convention :** Assistance et support fonctionnel apportés par la société VICENNE S.A au profit de la société SCRIM SA.

— **Modalités essentielles :** Rémunération calculée sur la base de 2,5% du chiffre d'affaires annuel réalisé par SCRIM SA.

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**

— Montant des produits comptabilisés par la société VICENNE S.A au titre de l'exercice 2025 : 14.925 KMAD HT.

— **Sommes reçues par la société VICENNE S.A en 2025 :**

— Au titre des produits de l'exercice 2025 : 10.724 KMAD TTC.

— Au titre des produits de l'exercice 2024 : 5.025 KMAD TTC.

2.6. **Convention d'assistance et support fonctionnel par la société VICENNE S.A au profit de la société SOMA MEDICAL SARL (convention écrite) :**

— **Personnes concernées :**

— M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration de la société VICENNE SA.

— M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général de la société VICENNE SA et Gérant de la société SOMA MEDICAL SARL.

— **Nature et objet de la convention :** Assistance et support fonctionnel apportés par la société VICENNE S.A au profit de la société SOMA MEDICAL SARL.

— **Modalités essentielles :** Rémunération calculée sur la base de 4% du chiffre d'affaires annuel réalisé par SOMA MEDICAL SARL.

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**

— Montant des produits comptabilisés par VICENNE S.A au titre de l'exercice 2025 : 6.535 KMAD HT.



— **Sommes reçues par la société VICENNE S.A en 2025 :**

— Au titre des produits de l'exercice 2025 : 5.643 KMAD TTC.

— Au titre des produits de l'exercice 2024 : 1.133 KMAD TTC.

2.7. **Convention d'assistance et support fonctionnel par la société VICENNE S.A au profit de la société TMS SARL (convention écrite) :**

— **Personnes concernées :**

— M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration de la société VICENNE et gérant de la société TMS.

— M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général de la société VICENNE SA.

— **Nature et objet de la convention :** Assistance et support fonctionnel apportés par la société VICENNE S.A au profit de la société TMS.

— **Modalités essentielles :** Rémunération forfaitaire de 60.000 € par exercice.

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**

— Montant des produits comptabilisés par VICENNE S.A au titre de l'exercice 2025 : 660 KMAD HT.

— **Sommes reçues par la société VICENNE S.A en 2025 :** Néant

2.8. **Convention d'avances en trésorerie par la société SOMA MEDICAL SARL au profit de la société VICENNE S.A (convention écrite) :**

— **Personnes concernées :**

— M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration de la société VICENNE SA.

— M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général de la société VICENNE SA et Gérant de la société SOMA MEDICAL SARL

— **Nature et objet de la convention :** Octroi d'avances en trésorerie rémunérées par la société SOMA MEDICAL SARL au profit de la société VICENNE S.A.

— **Modalités essentielles :**

— Date de conclusion de la convention : 2 janvier 2008.

— Durée de la convention : 3 ans renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.

— Rémunérations : Taux d'intérêt de 5% par an (hors taxes).

— Remboursement : Aucun échéancier n'est fixé et le solde du compte des avances en trésorerie est remboursé au fur et à mesure des disponibilités financières.

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**

— Solde des avances au 31 décembre 2024 : 22 461 KMAD.

— Montant des avances octroyées par SOMA MEDICAL en 2025 : 9.250 KMAD.

FINANCE IQ
— BEYOND NUMBERS —

- Montant des avances remboursées par VICENNE en 2025 : 31.711 KMAD.
- Solde des avances comptabilisées au 31 décembre 2025 : Néant.
- Montant des charges d'intérêts comptabilisées par VICENNE S.A en 2025 : 356 KMAD.
- **Sommes versées par la société VICENNE S.A au cours de 2025 : 779 KMAD TTC.**

2.9. *Convention d'avances en trésorerie par la société VICENNE S.A au profit de la société SOMA MEDICAL SARL (convention écrite) :*

- **Personnes concernées :**
 - M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration de la société VICENNE SA.
 - M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général de la société VICENNE SA et Gérant de la société SOMA MEDICAL SARL
- **Nature et objet de la convention :** Octroi d'avances en trésorerie rémunérées par la société VICENNE S.A au profit de la société SOMA MEDICAL SARL.
- **Modalités essentielles :**
 - Date de conclusion de la convention : 2 janvier 2008.
 - Durée de la convention : 3 ans renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.
 - Rémunérations : Taux d'intérêt de 5% par an (hors taxes).
 - Remboursement : Aucun échéancier n'est fixé et le solde du compte des avances en trésorerie est remboursé au fur et à mesure des disponibilités financières.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis :**
 - Solde des avances au 31 décembre 2024 : Néant.
 - Montant des avances octroyées par VICENNE en 2025 : 16.589 KMAD.
 - Montant des avances remboursées par SOMA MEDICAL en 2025 : 15.929 KMAD.
 - Solde des avances comptabilisées au 31 décembre 2025 : 660 KMAD.
 - Montant des produits d'intérêts comptabilisées par VICENNE S.A en 2025 : 203 KMAD.
- **Sommes reçues par la société VICENNE S.A au cours de 2025 : Néant.**

2.10. *Convention d'avances en trésorerie par la société SCRIM SA au profit de la société VICENNE S.A (convention écrite) :*

- **Personnes concernées :**
 - M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration des deux sociétés VICENNE SA et SCRIM SA.
 - M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général des deux sociétés VICENNE SA et SCRIM SA.

FINANCE IQ
— BEYOND NUMBERS —

- **Nature et objet de la convention :** Octroi d'avances en trésorerie par la société SCRIM SA au profit de la société VICENNE S.A.
- **Modalités essentielles :**
 - Date de conclusion de la convention : 2 janvier 2008.
 - Durée de la convention : 3 ans renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.
 - Rémunération : Taux d'intérêt de 5% par an (hors taxes).
 - Remboursement : Aucun échéancier n'est fixé et le solde du compte des avances en trésorerie est remboursé au fur et à mesure des disponibilités financières.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis :**
 - Solde des avances au 31 décembre 2024 : Néant.
 - Montant des avances octroyées en 2025 : Néant.
 - Montant des avances remboursées en 2025 : Néant.
 - Solde des avances au 31 décembre 2025 : Néant.
 - Montant des charges d'intérêts comptabilisées par VICENNE S.A en 2025 : Néant.
- **Les sommes versées en intérêts par VICENNE S.A en 2025 : Néant**

2.11. *Convention d'avances en trésorerie par la société MABIOTECH SA au profit de la société VICENNE S.A (convention écrite) :*

- **Personnes concernées :**
 - M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration des deux sociétés VICENNE SA et MABIOTECH SA.
 - M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général des deux sociétés VICENNE SA et MABIOTECH SA.
- **Nature et objet de la convention :** Octroi d'avances en trésorerie rémunérées par la société MABIOTECH SA au profit de la société VICENNE S.A
- **Modalités essentielles :**
 - Date de conclusion de la convention : 2020.
 - Durée de la convention : 3 ans renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.
 - Rémunération : Taux d'intérêt de 5% par an (hors taxes).
 - Remboursement : Aucun échéancier n'est fixé et le solde du compte des avances en trésorerie est remboursé au fur et à mesure des disponibilités financières.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis :**
 - Solde des avances comptabilisées au 31 décembre 2024 : 32 910 KMAD.
 - Montant des avances octroyées par MABIOTECH en 2025 : 15.490 KMAD.
 - Montant des avances remboursées par VICENNE en 2025 : 48.400 KMAD.



FINANCE IQ
— BEYOND NUMBERS —

- Solde des avances comptabilisées au 31 décembre 2025 : Néant.
- Montant des charges d'intérêts comptabilisées par VICENNE S.A en 2025 : 572 KMAD HT.
- **Les sommes versées par VICENNE S.A en 2025 : 1.068 KMAD.**

2.12. Convention d'avances en trésorerie par la société VICENNE S.A au profit de la société TMS SARL (convention non écrite) :

- **Personnes concernées :**
 - M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration de la société VICENNE S.A et Gérant de la société TMS SARL.
- **Nature et objet de la convention :** Octroi d'avances en trésorerie par la société VICENNE S.A au profit de la société TMS SARL.
- **Modalités essentielles :** Rémunération non fixée.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis :**
 - Solde des avances au 31 décembre 2024 : 2.067 KMAD.
 - Montant des avances octroyées en 2025 : Néant.
 - Montant des avances remboursées en 2025 : Néant
 - Solde des avances au 31 décembre 2025 : 2.067 KMAD.
 - Montant des produits d'intérêts comptabilisés par VICENNE S.A en 2025 : Néant.
- **Les sommes reçues en intérêts par VICENNE S.A en 2025 : Néant.**

2.13. Convention d'avances en trésorerie par la société VICENNE S.A au profit de la société SCRIM SA (convention écrite) :

- **Personnes concernées :**
 - M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration des deux sociétés VICENNE SA et SCRIM SA.
 - M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général des deux sociétés VICENNE SA et SCRIM SA
- **Nature et objet de la convention :** Octroi d'avances en trésorerie rémunérées par la société VICENNE S.A au profit de la société SCRIM SA.
- **Modalités essentielles :**
 - Date de conclusion de la convention : 2 janvier 2008.
 - Durée de la convention : 3 ans renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.
 - Rémunération : Taux d'intérêt de 5% par an (hors taxes).
 - Remboursement : Aucun échéancier n'est fixé et le solde du compte des avances en trésorerie est remboursé au fur et à mesure des disponibilités financières.



FINANCE IQ
— BEYOND NUMBERS —

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**

- Solde des avances comptabilisées au 31 décembre 2024 : 85 770 KMAD.
- Montant des avances octroyées par VICENNE en 2025 : 159.340 KMAD
- Montant des avances remboursées par SCRIM en 2025 : 39.790 KMAD
- Solde des avances comptabilisées au 31 décembre 2025 : 205.320 KMAD.
- Montant des produits d'intérêts comptabilisés par VICENNE S.A en 2025 : 6.846 KMAD HT.
- **Les sommes reçues en intérêts par VICENNE S.A en 2025 : 3.625 KMAD TTC.**

2.14. Convention d'avances en trésorerie par la société VICENNE S.A au profit de la société MABIOTECH SA (convention écrite)

- **Personnes concernées :**
 - M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration des deux sociétés VICENNE SA et MABIOTECH SA.
 - M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général des deux sociétés VICENNE SA et MABIOTECH SA
- **Nature et objet de la convention :** Octroi d'avances en trésorerie rémunérées par la société VICENNE S.A au profit de la société MABIOTECH SA.
- **Modalités essentielles :**
 - Date de conclusion de la convention : 2020.
 - Durée de la convention : 3 ans renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.
 - Rémunération : Taux d'intérêt de 5% par an (hors taxes).
 - Remboursement : Aucun échéancier n'est fixé et le solde du compte des avances en trésorerie est remboursé au fur et à mesure des disponibilités financières.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis :**
 - Solde des avances comptabilisées au 31 décembre 2024 : Néant.
 - Montant des avances octroyées par VICENNE en 2025 : 71.008 KMAD.
 - Montant des avances remboursées par MABIOTECH en 2025 : 3.038 KMAD.
 - Solde des avances comptabilisées au 31 décembre 2025 : 67.970 KMAD.
 - Montant des produits d'intérêts comptabilisés par VICENNE S.A en 2025 : 1.012 KMAD.
 - **Les sommes reçues en intérêts par VICENNE S.A en 2025 : Néant.**

2.15. Convention d'avances par la société VICENNE S.A au profit de la société Best HEALTH AFRICA S.A. (convention écrite) :

- **Personnes concernées :**



- M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration des deux sociétés BEST HEALTH AFRICA SA et VICENNE SA.
- M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général des deux sociétés BEST HEALTH AFRICA SA et VICENNE SA
- **Nature et objet de la convention :** Octroi d'avances en trésorerie par la société VICENNE S.A au profit de la société BEST HEALTH AFRICA S.A.
- **Modalités de la convention :** Avances non rémunérées.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis :**
 - Solde des avances à fin décembre 2024 : 1 627 KMAD.
 - Montant des avances octroyées par VICENNE en 2025 : Néant.
 - Montant des avances remboursées par BEST HEALTH AFRICA en 2025 : Néant.
 - Solde des avances à fin décembre 2025 : 1 627 KMAD.
 - Montants comptabilisés en produits par la société VICENNE S.A en 2025 : Néant.
- **Les sommes reçues en intérêts par VICENNE S.A en 2025 :** Néant.

2.16. Convention d'avances en trésorerie par la société CHIMIOTEC au profit de la société VICENNE S.A (convention écrite) :

- **Personnes concernées :**
 - M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration de la société VICENNE SA.
 - M. Adnane Zerhouni en tant que Directeur Général des deux sociétés CHIMIOTEC et VICENNE SA
- **Nature et objet de la convention :** Octroi d'avances en trésorerie rémunérées par la société CHIMIOTEC au profit de la société VICENNE S.A.
- **Modalités de la convention :**
 - Date de conclusion de la convention : 2020
 - Durée de la convention : 3 ans renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.
 - Rémunération : Taux d'intérêt de 5% par an (Hors taxes).
 - Remboursement : Aucun échéancier n'est fixé et le solde du compte des avances en trésorerie est remboursé au fur et à mesure des disponibilités financières.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis :**
 - Solde des avances à fin décembre 2024 : 1.500 KMAD.
 - Montant des avances octroyées par CHIMIOTEC en 2025 : Néant.
 - Montant des avances remboursées par VICENNE en 2025 : Néant.
 - Solde des avances à fin décembre 2025 : 1 500 KMAD.



- Montants comptabilisés en charges par la société VICENNE S.A en 2025 : 68 KMAD HT.
- **Les sommes versées par VICENNE S.A en 2025 :** 19 KMAD TTC.

2.17. Convention d'avances en trésorerie par la société VICENNE au profit de la société SAISS ENVIRONNEMENT (convention non écrite) :

- **Personnes concernées :**
 - M. Adil Bennani en tant que Président du Conseil d'Administration de la société VICENNE SA.
- **Nature et objet de la convention :** Octroi d'avances en trésorerie rémunérées par la société VICENNE au profit de la société SAISS ENVIRONNEMENT.
- **Modalités de la convention :**
 - Rémunération : Taux d'intérêt de 5% par an (hors taxes).
 - Remboursement : Aucun échéancier n'est fixé et le solde du compte des avances en trésorerie est remboursé au fur et à mesure des disponibilités financières.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis :**
 - Solde des avances à fin décembre 2024 : 300 KMAD.
 - Montant des avances octroyées par VICENNE en 2025 : 2.100 KMAD.
 - Montant des avances remboursées par SAISS ENVIRONNEMENT en 2025 : 300 KMAD.
 - Solde des avances à fin décembre 2025 : 2.100 KMAD.
 - Montants comptabilisés en produits par la société VICENNE S.A en 2025 : 43 KMAD HT.
- **Les sommes reçues par VICENNE S.A en 2025 :** 15 KMAD TTC.

Rabat, le 20 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Boulevard Mohammed VI, Rue Al Maysaa, AC9, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (A 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE 001529604000091

Abderrahim GRINE
Associé

FINANCE IQ

Aziz GHYATI
Associé



vicenne

LES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES
QUI FONT AVANCER LA SANTÉ

32 lot Beaufruit Zone Industrielle
Ain Atiq - Temara 12000

+212 537 56 64 84
+212 537 56 64 85

investors@vicenne.com
www.vicenne.com